9504

Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro ISN : 9504
Centre d'intérêt : 0*0

Gaudreau, Jean-Pierre.

La recherche au collégial privé / par Jean-Pierre Gaudreau et Gérald Sigouin avec la collaboration de Maxime Poirier -- Montréal : Collège Marie-Victorin, 1991.
194 p. en pag. multiple : ill. ; 28 cm

Résumé au début du v. Code : C.D. : 1532-0306. Comprend une bibliogr. Index.

ISBN 2-9801203-5-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Sigouin, Gérald • Collège Marie-Victorin

Descripteur(s) : Collège privé • Recherche • Chercheur • Questionnaire • Collégial (Ordre d'enseignement)

Cette étude porte sur les activités de recherche dans les 28 institutions d'enseignement collégial privées déclarées d'intérêt public. Elle comporte un inventaire exhaustif de la situation de la recherche et un répertoire descriptif pratique des activités de recherche. Un questionnaire sur la recherche a été envoyé à 133 personnes. De ce nombre, 74 l'ont retourné (56%) et, après quelques rejets, la population des chercheurs s'est établie à 68 individus, ce qui représente 6% de l'ensemble des enseignants à temps complet (E.T.C.) du secteur privé. Les chercheurs sont des enseignants expérimentés, possédant surtout des diplômes de deuxième cycle. Le tiers d'entre eux poursuivent actuellement une scolarité de maîtrise ou de doctorat. L'inventaire a recensé 138 recherches dont 28% ont été accomplies dans le cadre d'études universitaires menant à la maîtrise ou au doctorat et dont 36% étaient en cours en 1989-1990. Du point de vue typologique, la recherche dans les collèges privés est surtout pédagogique (48%) et disciplinaire (46%) dans ses objets, privilégie la méthode théorique (46%) et se rattache d'abord au type de la recherche-développement (40%) et à celui de la recherche fondamentale (33%). Des recherches recensées, 38% n'ont fait l'objet d'aucune demande de subvention et 45% ont reçu de l'aide principalement des collèges (39%), de l'A.C.Q. (23%) et du Fonds FCAR (9%). Les recherches sont majoritairement menées individuellement (58%) et 80% d'entre elles sont publiées surtout sous la forme de livre (29%), de rapports (28%) ou de communications dans des congrès (24%).

Type de document :

9504

La recherche au collégial privé

Jean-Pierre Gaudreau
Collège Jean-de-Brébeuf

Gérald Sigouin
Collège Marie-Victorin

...CRIMINATION COLLÉGIALE
...ACHE
LASALLE (Québec)
H8N 2J4

9504

La recherche au collégial privé

Par Jean-Pierre Gaudreau, collège Jean-de-Brébeuf

et Gérald Sigouin, collège Marie-Victorin

Avec la collaboration de

Maxime Poirier, spécialiste en mesure et évaluation

Rapport final d'une recherche intercollégiale réalisée par les collèges Jean-de-Brébeuf et Marie-Victorin grâce à des subventions conjointes de la *DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL* (Direction de la recherche et du développement) et de l'*ASSOCIATION DES COLLÈGES DU QUÉBEC* (Comité de recherche et d'expérimentation pédagogiques).

Pour obtenir un exemplaire de ce rapport, s'adresser à :

La direction des services pédagogiques

ou à

M. Gérald Sigouin,
Collège Marie-Victorin,
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Qc)
H1G 2J6
Tél. : (514) 325-0150

Dépôt légal, 1er trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Achevé d'imprimer en janvier 1991, au COLLÈGE MARIE-VICTORIN.

ISBN : 2-9801203-5-9

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE

Cette étude porte sur les activités de recherche dans les 28 institutions d'enseignement collégial privées déclarées d'intérêt public. Elle comporte un inventaire exhaustif de la situation de la recherche et un répertoire descriptif pratique des activités de recherche. Ce travail complète ainsi l'inventaire effectué dans le réseau collégial public par Ducherme *et al.* en 1988 dont il utilise d'ailleurs, à des fins de comparaison, le cadre conceptuel et l'instrumentation méthodologique.

Tous les professeurs[1] et chefs de services des collèges privés ont reçu une feuille d'information et de recrutement expliquant le projet. Le questionnaire sur la recherche a par la suite été envoyé à 133 personnes. De ce nombre, 74 l'ont retourné (56%) et, après quelques rejets, la population des chercheurs s'est établie à 68 individus, ce qui représente 6% de l'ensemble des enseignants à temps complet (E.T.C.) du secteur privé.

Les chercheurs sont des enseignants expérimentés, possédant surtout des diplômes de deuxième cycle. Le tiers d'entre eux poursuivent actuellement une scolarité de maîtrise ou de doctorat.

L'inventaire a recensé 138 recherches dont 28% ont été accomplies dans le cadre d'études universitaires menant à la maîtrise ou au doctorat et dont 36% étaient en cours en 1989-1990. Du point de vue typologique, la recherche dans les collèges privés est surtout pédagogique (46%) et disciplinaire (46%) dans ses objets, privilégie la méthode théorique (48%) et se rattache d'abord au type de la recherche-développement (40%) et à celui de la recherche fondamentale (33%). Par la combinaison de l'objet, de la méthode et du type, on obtient les cinq types dominants suivants qui regroupent plus de 60% des travaux : le type théorique-disciplinaire-fondamental (26%), opérationnel-pédagogique-développement (14%), théorique-disciplinaire-appliqué (8%), action-pédagogique-développement (7%) et théorique-pédagogique-développement (6%).

Des recherches recensées, 38% n'ont fait l'objet d'aucune demande de subvention et 45% ont reçu de l'aide principalement des collèges (39%), de l'A.C.Q. (23%) et du Fonds FCAR (9%). Les recherches sont majoritairement menées individuellement (58%) et 80% d'entre elles sont publiées surtout sous la forme de livres (29%), de rapports (28%) ou de communications dans des congrès (24%).

La comparaison des inventaires du secteur privé et du réseau public met en valeur plusieurs caractéristiques communes des chercheurs et des recherches des deux milieux. Mais elle démontre aussi des différences qui soulignent, proportionnellement, la petite taille du contingent de chercheurs, l'insuffisance des programmes actuels de subvention et l'inaccessibilité des services d'aide professionnelle dans le secteur privé. Malgré ces limitations, les activités de recherche effectuées dans les collèges privés sont aussi intéressantes que diversifiées (comme l'illustre bien le répertoire) et constituent un apport significatif à l'ordre collégial.

---

[1] Dans ce rapport, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

DÉDICACE

Nous dédions ce rapport à tous les chercheurs du secteur collégial privé. Nous souhaitons que leurs travaux connaissent le rayonnement qu'ils méritent et que les activités de recherche reçoivent toute l'aide nécessaire à leur plein développement.

REMERCIEMENTS

Nous tenons d'abord à remercier M. Robert Ducharme, auteur principal de l'INVENTAIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE AU COLLÉGIAL paru en 1988, qui nous a généreusement autorisés à utiliser le cadre conceptuel et à adapter l'instrumentation méthodologique qu'il avait alors élaborés avec ses collaborateurs. Nous le remercions de sa confiance et de ses judicieux conseils.

Nous remercions M. Maxime Poirier de sa contribution spécialisée à cette recherche. Ayant aussi été responsable du traitement informatique des données de l'enquête de 1988, sa collaboration a été aussi précieuse qu'indispensable.

Nous remercions M. Rodolphe Tremblay, s.j. (Directeur général du collège Jean-de-Brébeuf et Président de l'Association des collèges du Québec) ainsi que M. Gilles Leclerc (Directeur des services pédagogiques du collège Marie-Victorin) de leur indéfectible soutien dans toutes nos démarches.

Nous remercions les directions des Services pédagogiques des collèges sans qui il aurait été impossible de rejoindre les chercheurs.

Nous remercions les chercheurs des collèges d'avoir répondu au questionnaire que nous leur avons fait parvenir en fin de session d'enseignement. C'est cette appréciable proportion de répondants qui est le premier facteur de crédibilité des résultats de la recherche.

Nous remercions M. Jacques Tremblay, secrétaire général de l'Association des collèges du Québec et M. Jean-Marie Saint-Germain, ancien secrétaire général de la même association, des informations qu'ils nous ont transmises sur l'évolution du développement de la recherche dans les collèges privés.

Nous remercions enfin Mme Denise Doth, M. Paul Forcier et M. André Gaudreau de leur contribution compétente à la révision et la mise en forme finale du manuscrit.

TABLE DES MATIÈRES

Resumé i
Dédicace ii
Remerciements iii
Table des matières iv
Liste des tableaux v
Liste des figures vi

Introduction

Origine du projet 1
Nature et objectifs de la recherche 1
Présentation du rapport 2
Composition de l'équipe de recherche 2

Chapitre 1 : Le développement de la recherche dans les collèges privés

1.1 Repères historiques 3
1.2 Attentes initiales 5

Chapitre 2 : La méthodologie

2.1 Cadre conceptuel et typologie des activités de recherche 7
2.2 Population et échantillon 9
2.2.1 Population des chercheurs 9
2.2.2 Représentativité de l'échantillon 9
2.3 Instrument et traitement statistique 13
2.3.1 Questionnaire des chercheurs 13
2.3.2 Traitement statistique 14
2.4 Cheminement de la recherche 14

Chapitre 3 : Les résultats

3.1 Les chercheurs 15
3.1.1 Nombre 15
3.1.2 Langue maternelle 16
3.1.3 Statut de chercheur *(question nº 1)* 16
3.1.4 Sexe *(question nº 23)* 16
3.1.5 Âge et expérience *(questions nºs 24 et 27)* 17
3.1.6 Fonction et statut d'emploi *(questions nºs 25 et 26)* 19
3.1.7 Diplômes et scolarité *(questions nºs 28, 29 et 30)* 20
En résumé 22
3.2 Les recherches 22
3.2.1 Nombre de recherches *(questions nºs 2 ,3 et 4)* 22
3.2.2 Typologie *(questions nºs 7, 8 et 9)* 23
3.2.3 Subventions *(questions nºs 11 et 12)* 36
3.2.4 Recherche en équipes *(question nº 5)* 40
3.2.5 Collaborations *(question nº 6)* 41
3.2.6 Publications *(question nº 10)* 42
En résumé 43
3.3 Les services d'aide et d'encadrement 44
3.3.1 Services de recherche *(question nº 13)* 44
3.3.2 Champs d'intervention *(question nº 14)* 45
3.3.3 Utilisation des services de recherche par les chercheurs *(question nº 15)* 45
3.3.4 Satisfaction à l'égard des services utilisés *(question nº 16)* 46
3.3.5 Encadrement des chercheurs *(questions nºs 17 et 18)* 46
En résumé 49
3.4 Les retombées de la recherche *(questions nºs 19 et 20 ; 31, 32 et 33)* 49

Chapitre 4 **Analyse et interprétation des résultats**

4.1 Le potentiel et l'expertise des collèges privés en matière de recherche 51
4.2 Les types de recherche 52
4.3 La recherche dans les collèges privés et publics : ressemblances et différences 52
4.4 Les besoins des chercheurs des collèges privés 55
4.4.1 Les besoins en matière de programmes de subventions 55
4.4.2 Les besoins en matière d'encadrement de la recherche 56

Conclusion 57

Références 59

ANNEXES

Annexe 1 Définition des types de recherche a3
Annexe 2 Feuille d'information et de recrutement a7
Annexe 3 Questionnaire sur la recherche dans les collèges privés a11
Annexe 4 Graphiques des résultats du questionnaire sur la recherche a33
Annexe 5 Liste des collèges privés déclarés d'intérêt public a53

RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Présentation méthodologique R3
Répertoire r1
Index du répertoire
1. Noms et prénoms des chercheurs r65
2. Collèges de provenance r65
3. Mots-clés des recherches r66

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Liste des types de recherche obtenus par le croisement du type de Frascati de la méthode et de l'objet de recherche	6
Tableau 2.2	Répartition des collèges en fonction du nombre croissant de leurs chercheurs	11
Tableau 2.3	Répartition des chercheurs en fonction des régions administratives du gouvernement du Québec	12
Tableau 3.1	Répartition des chercheurs selon les années de réalisation	16
Tableau 3.2	Répartition des chercheurs selon le sexe	16
Tableau 3.3	Répartition des chercheurs selon l'âge	17
Tableau 3.4	Répartition des chercheurs selon les années d'expérience au collégial	17
Tableau 3.5	Répartition des chercheurs selon les années d'expérience dans la fonction actuelle	17
Tableau 3.6	Répartition des chercheurs selon le département d'enseignement	18
Tableau 3.7	Répartition des chercheurs selon la fonction	19
Tableau 3.8	Répartition des chercheurs selon le statut d'emploi actuel au collège	19
Tableau 3.9	Répartition des chercheurs selon la catégorie d'emploi actuel au collège	19
Tableau 3.10	Répartition des chercheurs selon le diplôme le plus élevé	20
Tableau 3.11	Corrélation entre le diplôme et le nombre de recherches effectuées	20
Tableau 3.12	Répartition des chercheurs selon le nombre d'années de scolarité reconnues	21
Tableau 3.13	Répartition des chercheurs selon la scolarité en cours	21
Tableau 3.14	Répartition des recherches selon leur nombre par chercheur	22
Tableau 3.15	Répartition des chercheurs selon l'année de début de réalisation	23
Tableau 3.16	Répartition des recherches par ordre décroissant selon les types de Frascati	24
Tableau 3.17	Répartition des recherches par ordre décroissant selon la méthode employée	24
Tableau 3.18	Répartition des recherches par ordre décroissant selon leur objet	25
Tableau 3.19	Répartition typologique (de niveau 1) des recherches par ordre décroissant	25
Tableau 3.20	Répartition typologique (de niveau 2) des recherches par ordre décroissant	26
Tableau 3.21	Répartition typologique (de niveau 3) des recherches par ordre décroissant	27
Tableau 3.22	Portrait-synthèse de la recherche au collégial privé vu sous l'angle des types dominants de recherche	28

Tableau 3.23	Répartition des recherches selon les organismes auxquels des demandes de subvention ont été adressées	37
Tableau 3.24	Répartition des recherches en fonction des organismes qui ont accordé des subventions	38
Tableau 3.25	Répartition des sources de subventions selon les recherches spécifiquement reliées aux divers types dominants	39
Tableau 3.26	Répartition des recherches selon le montant de la subvention accordée	39
Tableau 3.27	Répartition des recherches selon le pourcentage de libération d'enseignement accordé	40
Tableau 3.28	Répartition des recherches selon la nature des équipes de recherche	40
Tableau 3.29	Répartition des chercheurs en fonction des collaborations avec d'autres chercheurs	41
Tableau 3.30	Répartition des collaborations de recherches en fonction des universités	41
Tableau 3.31	Répartition des recherches selon la nature de leurs publications	42
Tableau 3.32	Corrélations entre le financement, les libérations et le nombre de publications	43
Tableau 3.33	Répartition des structures d'encadrement de la recherche selon la perception des chercheurs	44
Tableau 3.34	Champs d'intervention des conseillers pédagogiques et des services de recherche dans les collèges	45
Tableau 3.35	Répartition des réponses des chercheurs en fonction de l'aide souhaitée et accessible aux étapes de la recherche	47
Tableau 3.36	Répartition des réponses des chercheurs en fonction de l'aide matérielle souhaitée accessible	48
Tableau 3.37	Retombées de la recherche au collégial selon les chercheurs	49
Tableau 3.38	Retombées des activités de recherche sur les chercheurs eux-mêmes	50
Tableau 4.1	Principales ressemblances entre les inventaires du privé et du public	53
Tableau 4.2	Principales différences entre les inventaires du privé et du public	55

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1	Répartition des chercheurs selon l'utilisation des services de recherche	46
Figure 3.2	Représentation graphique de l'aide souhaitée par les chercheurs aux étapes de la recherche comparativement à l'aide accessible	47
Figure 3.3	Représentation graphique de l'aide matérielle à la recherche souhaitée par les chercheurs comparativement à l'aide accessible	48

INTRODUCTION

Origine du projet

La publication récente de l'INVENTAIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE AU COLLÉGIAL effectué par R. Ducharme, J. Stern, Y. Bois et M. Poirier (1988)[1] a suscité beaucoup d'intérêt dans le réseau des chercheurs du collégial. La rigueur et l'ampleur de l'étude démontrent, de façon tout à fait convaincante, la diversité ainsi que l'importance quantitative et qualitative des activités de recherche dans le réseau collégial public : environ 25% des membres du personnel des collèges se sont identifiés comme chercheurs et presque 10% des enseignants ont été effectivement reconnus comme tels après avoir répondu au «questionnaire des chercheurs». Dans les faits, sinon encore officiellement, la recherche est ainsi devenue l'un des mandats de l'enseignement collégial[2]. Nous étions, suite à la parution de ce rapport, intuitivement persuadés que le secteur collégial privé participait aussi à cette fonction importante de la mission de formation que l'État confie à l'ordre d'enseignement collégial. Les 28 collèges privés, de niveau collégial, déclarés d'intérêt public et subventionnés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science regroupent 1125 professeurs à temps complet (E.T.C.) enseignant à près de 20000 étudiants[3] : cela laissait présager un nombre intéressant de chercheurs potentiels, et c'est ce qui nous a incités à entreprendre cette recherche dans la foulée de l'IRC.

Qui sont ces chercheurs des collèges privés ? Quels sont leurs objets de recherche ? Dans quelles conditions œuvrent-ils ? Combien sont subventionnés ? Par quels organismes ou institutions le sont-ils ? Voilà, entre autres, quelques questions auxquelles nous répondrons. Dans le même esprit et selon une démarche presque identique à celle des auteurs de l'IRC (voir le chapitre 2 sur la méthodologie), nous souhaitons donc compléter le portrait de la recherche au collégial en y ajoutant l'apport du secteur privé.

Nature et objectifs de la recherche

Cette étude est organisationnelle (dans la mesure où elle porte sur l'évaluation d'une pratique institutionnelle, en l'occurrence la recherche dans les collèges privés), emploie la méthode empirique (cueillette de données par voie de questionnaires et traitement statistique) et comporte des aspects de recherche fondamentale (par sa poursuite de connaissances nouvelles sur le phénomène étudié).

Le **but général** de ce projet est de rendre compte, de la façon la plus exhaustive possible, de l'ensemble des activités de recherche effectuées dans les collèges privés québécois déclarés d'intérêt public, afin de contribuer à :

- faire connaître ces recherches dans l'ensemble du réseau collégial privé et public ;
- favoriser la mise en rapport des chercheurs du collégial privé entre eux de même qu'avec leurs collègues du public ;
- faciliter l'intégration des activités de recherche des secteurs privé et public ;
- permettre une étude comparée de la situation de la recherche dans les secteurs privé et public ;
- informer les directions des collèges et les autorités ministérielles concernées de la situation du dossier de la recherche dans le secteur collégial privé ainsi que des besoins susceptibles d'assurer son développement.

---

[1] Étant donné le grand nombre de renvois à l'INVENTAIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE AU COLLÉGIAL tout au long de ce rapport, ils apparaîtront au fil du texte sous la forme abrégée suivante du titre : IRC.

[2] Signalons que dans son rapport intitulé LA RECHERCHE AU COLLÉGIAL : RÉFLEXIONS ET RECOMMANDATIONS (Direction de la recherche et du développement, 1990-09-01), le Comité ministériel sur la recherche au collégial recommande «que dans les amendements envisagés concernant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'article 2 soit reformulé de façon à reconnaître la légitimité des activités de recherche comme découlant de la mission de formation postsecondaire des collèges» (Recommandation 2, p.37).

[3] Globalement, 13% des étudiants de niveau collégial fréquentent un collège privé et 11% des professeurs (E.T.C.) du collégial enseignent au secteur privé.

L'**objectif opérationnel** de ce projet est d'élaborer un document comportant les deux parties suivantes :

- un bilan analytique de la situation et des conditions de la recherche dans les collèges privés ;
- un répertoire descriptif des recherches (avec résumés et index à classifications multiples).

Présentation du rapport

Ce rapport comporte deux grandes parties : l'inventaire de la recherche dans le collégial privé d'une part et le répertoire descriptif des activités de recherche d'autre part. L'**inventaire** est constitué de quatre chapitres : un premier chapitre historique et introductif, un second portant sur la méthodologie du projet, un troisième présentant les résultats obtenus et un quatrième proposant l'analyse et l'interprétation des résultats ; une conclusion et des annexes complètent cette partie. Vient ensuite le **répertoire**, précédé d'une présentation méthodologique et suivi d'un index à classifications multiples.

Afin de faciliter la lecture comparative de notre inventaire et de celui du réseau public (Ducharme *et al.*, 1988), nous avons utilisé un plan général de présentation (voir la Table des matières au début du rapport) presque identique à celui de l'IRC. Il sera ainsi permis, au lecteur qui le souhaiterait, de retrouver rapidement, sous les mêmes titres ou sous-titres, les données complètes portant sur les aspects communs aux deux inventaires.

Composition de l'équipe de recherche

Cette recherche est un projet intercollégial réalisé conjointement par les collèges Jean-de-Brébeuf et Marie-Victorin. Les auteurs ont par ailleurs profité de l'expertise d'un comité aviseur composé de M. Maxime Poirier et de M. Robert Ducharme du cégep de Saint-Jérôme.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE DANS LES COLLEGES PRIVÉS

Dans ce premier chapitre, nous présenterons d'abord les principaux repères historiques du développement de la recherche dans les collèges privés puis nous formulerons les attentes qui étaient les nôtres au moment d'entreprendre cet inventaire.

1.1 Repères historiques

Ducharme *et al.* (1988) articulent autour de quatre époques principales, un historique complet du développement de la recherche au collégial depuis 1968 :

> «1. la mise en place des structures et des programmes ministériels de subvention (1967-1977),
> 2. l'énoncé des politiques et des orientations sur la recherche au collégial (1975-1983),
> 3. la diversification des axes et des champs de recherche (1978-1984),
> 4. la reconnaissance du statut de la recherche au collégial par les principaux intéressés (1983-1988). » (IRC, p. 7-30)

La recherche au collégial privé possède quant à elle une dynamique tout à fait différente, liée à son contexte particulier. En effet, elle n'a pas été l'objet d'une véritable stratégie de développement et surtout elle n'a pas connu, comme dans plusieurs collèges publics, la réalité des services et des conseillers en recherche et développement. On peut tout de même identifier les trois repères suivants de son évolution : l'époque des recherches institutionnelles effectuées par le Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE) (de 1971 à 1985), la mise en oeuvre du programme d'aide aux chercheurs de l'Association des collèges du Québec (A.C.Q.) (depuis 1985) et, parallèlement aux deux étapes précédentes, le rôle local joué par les institutions privées, depuis 1968, dans le développement de la recherche.

1.1.1 LES RECHERCHES INSTITUTIONNELLES (de 1971 à 1985)

La Fédération des collèges classiques se transforme, au moment de la création des cégeps en 1968, en deux regroupements distincts : l'Association des collèges (privés) du Québec (A.C.Q.) et l'Association des institutions (privées) d'enseignement secondaire (A.I.E.S.). Ces deux associations créent alors le Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (le CADRE) dont la mission est, en quelque sorte, de prendre la relève de la Fédération des collèges classiques dans certaines fonctions de service. Les trois organismes s'installent ensemble dans l'ancien immeuble de la Fédération des collèges classiques.

Durant cette période de grandes transformations institutionnelles, en particulier de 1967 à 1970, c'est de façon naturelle que tout le travail de transition se fait conjointement par les représentants des secteurs privé et public. La plupart de ceux-ci proviennent de la Fédération des collèges classiques et sont, pour les besoins de cette période, regroupés dans les mêmes commissions pédagogiques ou administratives.

À partir de 1971, la Fédération des cégeps devient à son tour membre à part entière (et non plus seulement de façon contractuelle) du CADRE qui se réorganise et se restructure, crée son Centre de documentation (en 1974) et mène un ensemble de recherches institutionnelles d'envergure. Mentionnons entre autres les études sur l'analyse institutionnelle (*L'analyse institutionnelle : s'évaluer pour évoluer*, Paul-Émile Gingras *et al.*, 1975 ; *L'analyse institutionnelle 1975-1978 : rapport de recherche*, Paul-Émile Gingras *et al.*, 1979), la recherche sur les moyens didactiques (*Ressources et pratiques pédagogiques*, Jacques Laliberté, 1980) et le dossier-souche sur la formation fondamentale. Pour diverses raisons, la Fédération des cégeps quitte le Cadre en 1981. L'A.C.Q. fera de même quatre ans plus tard.

1.1.2 L'AIDE FINANCIÈRE AUX CHERCHEURS (depuis 1985)

Depuis 1985, l'A.C.Q. réinjecte en partie les montants de son ancienne cotisation au CADRE (environ 20 000$ par année) dans un fonds d'aide aux chercheurs des collèges. Ce programme de subvention relève des directeurs des services pédagogiques de l'A.C.Q., mais son administration est confiée au Comité de recherche et expérimentation pédagogiques (le CREP) : celui-ci étudie les projets présentés, effectue la sélection et recommande l'attribution des montants de subvention. L'un des principaux objectifs du programme est de favoriser l'émergence de projets de recherche ayant des retombées pédagogiques et disciplinaires pratiques. Entre 1985 et 1989, le Fonds de l'A.C.Q. a reçu 43 demandes et accordé 26 subventions d'une moyenne d'environ 3000 $ chacune[1].

Par ailleurs, comme en fait foi la correspondance[2] mise à notre disposition, l'A.C.Q. effectue depuis 1984 des démarches auprès du Ministère et de divers organismes subventionnaires, afin de tenter d'obtenir de nouveaux fonds pour la recherche. Les collèges privés souhaitent en particulier obtenir une enveloppe budgétaire spéciale permettant de défrayer les coûts de remplacement des chercheurs obtenant, par exemple, des subventions de recherche du Fonds FCAC (appelé maintenant FCAR). Mais il semble que les mécanismes à mettre en place pour atteindre cet objectif de parité avec les collèges publics se heurtent à la Loi sur l'enseignement privé et aux politiques ministérielles sur la recherche et le financement des établissements d'enseignement.

1.1.3 LE RÔLE DES COLLÈGES

Il faudrait ajouter à ce portrait d'ensemble du développement de la recherche dans le secteur collégial privé, les contributions locales propres aux diverses institutions. Un tel relevé reste à faire et permettrait de rendre véritablement compte de l'ensemble des mesures prises par les collèges pour favoriser concrètement l'accès aux activités de recherche et stimuler leur développement chez les professeurs. À titre d'illustration, nous avons pensé qu'il serait intéressant de tenter de faire ce relevé dans les deux institutions comprenant le plus grand nombre de chercheurs (voir plus loin, au chapitre 2, le tableau 2.2).

Voici d'abord le profil d'aide à la recherche du **collège n° 7**, où deux importantes mesures existent depuis plus de vingt ans, sont intégrées aux conventions collectives des enseignants et reconduites à chaque négociation en vue de favoriser les études de perfectionnement et les activités de recherche.

D'une part, ce collège affecte annuellement au perfectionnement des enseignants un montant correspondant à 2% de la masse salariale versée aux professeurs l'année précédente et ceux-ci contribuent au fonds de perfectionnement par l'acceptation d'une réduction de 0,5% des échelles salariales ; en pratique, ces sommes équivalent actuellement à l'attribution d'environ 2,25 congés de perfectionnement E.T.C. (en équivalents temps complet) rémunérés à 80% du traitement que le professeur toucherait s'il continuait son enseignement. C'est un comité paritaire consultatif, le Comité des relations professionnelles (CRP) qui procède à la sélection et à la recommandation des congés de perfectionnement. D'autre part, ce collège consacre actuellement 4 000$ par année à un fonds d'aide à la recherche et à la publication qui est également géré par le CRP.

---

[1] Voici le nombre des subventions accordées annuellement de 1985 à 1989 : en 1985-1986, 6 projets sur 15 sont subventionnés, pour un total de 15 000$; en 1986-1987, 8 projets sur 12 sont subventionnés, pour un total de 20000$; en 1987-1988, 5 projets sur 6 sont subventionnés, pour un total de 20 800$; en 1988-1989, 7 projets sur 10 sont subventionnés, pour un total de 21 000$. (*Comité de recherche et d'expérimentation pédagogique, Fonds A.C.Q., bilan*, mars 1989.)

[2] Lettre du 18 avril 1984 de M. André E. Bouchard, directeur des services pédagogiques au Collège Jean-de-Brébeuf, à M. Yvan Cliche, président et directeur général du Fonds F.C.A.C. Lettre du 26 avril 1984, de M. François Boissonneault, président de l'A.C.Q., à M. Yvan Cliche. Lettre du 4 mai 1984, de M. Yvan Cliche au président de l'A.C.Q. Lettre du 20 juillet 1984, de M. Yvan Cliche à M. Bérubé, ministre de l'Éducation (propositions d'améliorations des programmes pour l'exercice 1985-1986). Lettre du 29 septembre 1984, de M. Yves Bérubé, ministre de l'Éducation, à M. Yvan Cliche, du Fonds F.C.A.C. (où l'on peut lire : *« je ne saurais m'engager pour le moment à pourvoir le Fonds F.C.A.C. d'une enveloppe budgétaire spéciale permettant de défrayer les coûts de remplacement des chercheurs des collèges privés qui se voient offrir une subvention de recherche. Sans nier le bien-fondé des objectifs que le Fonds poursuit, je voudrais étudier plus à fond les mécanismes à mettre en place pour atteindre ces objectifs, en fonction de la Loi sur l'enseignement privé et des politiques ministérielles sur la recherche et sur le financement des établissements d'enseignement. Mes décisions vous seront communiquées en temps opportun. »*). Lettre du 24 octobre 1984, de M. Yvan Cliche à M. François Boissonneault, président de l'A.C.Q. Lettre du 25 octobre 1988, de M. André Lapré, président de la Commission des D.S.P. de l'A.C.Q. à M. Valère Gagnon, directeur à la Direction de l'enseignement privé, D.G.E.C., Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science.

À ces deux mesures de base, il faut ajouter les budgets dont disposent les départements pour la participation à des colloques ou congrès, les conférences données ou suivies par des professeurs ainsi que les journées pédagogiques qui font occasionnellement place à la communication des résultats de rapports de recherche.

Le profil du **collège n° 15** se présente différemment. Cette institution dispose de l'équipe professorale la plus nombreuse du secteur collégial privé ainsi que d'une importante structure administrative et pédagogique. Même s'il n'a pas de politique précise quant à la recherche, il a cependant mis à la disposition des professeurs, à plusieurs reprises au cours des années, des budgets spéciaux qui ont été affectés à des projets de recherche particuliers. Il a par ailleurs créé, dans le secteur de l'enseignement régulier comme dans celui de l'enseignement aux adultes, des postes de conseiller et d'animateur pédagogiques dont les interventions ont parfois contribué à la recherche.

Ce collège a aussi maintenu, de 1973 à 1989, un service d'animation et de recherche qui est devenu par la suite un service de recherche et de développement. Toutefois, même s'il a suscité de nombreux projets spéciaux, en particulier pour l'enseignement programmé et à distance, ce service n'a jamais joué un véritable rôle d'aide à la recherche, mais a plutôt contribué au développement des nouvelles clientèles et de la formation sur mesure. Il a d'ailleurs été restructuré en 1989 et il se nomme maintenant Service de formation sur mesure. Ce collège participe, depuis 1977, au programme PERFORMA (Université de Sherbrooke) qui a suscité quelques projets de recherche. Il encourage enfin la circulation de l'information sur la pédagogie et la recherche.

Au-delà de ces deux portraits institutionnels, la place et les moyens accordés à la recherche par les autres collèges privés reste imprécise. Il existe cependant un sondage[1] effectué en 1986 à la demande des directeurs des services pédagogiques des collèges privés. Cette enquête démontre que sur les onze collèges répondants, un seul[2] affirme s'être doté d'une politique officielle d'expérimentation pédagogique et de recherche, et deux autres collèges considèrent qu'il se fait chez eux beaucoup d'expérimentation et de recherche (signalons qu'il ne s'agit pas ici des collèges nos 7 et 15 dont nous avons dressé plus haut le profil d'aide à la recherche). Les autres répondants affirment qu'il se fait peu de recherche dans leur collège respectif. Le présent rapport précisera et nuancera ce portrait sommaire de la réalité de la recherche dans les collèges privés.

1.2 **Attentes initiales**

Suite à l'étude de l'INVENTAIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE AU COLLÉGIAL par Ducharme *et al*. (1988) et compte tenu de notre connaissance du secteur collégial privé, voici quelles étaient nos attentes sur la recherche dans les collèges privés au début de notre travail.

1. Il y a un potentiel appréciable de chercheurs dans les collèges privés.

2. Étant donné l'inadmissibilité des chercheurs du privé aux libérations de tâches d'enseignement prévues par les programmes ministériels québécois, il y a proportionnellement moins de chercheurs dans le secteur privé que dans le réseau public.

3. Les caractéristiques des chercheurs du collégial privé sont très semblables à celles du public.

4. L'objet des recherches dans les collèges privés est plus disciplinaire que pédagogique.

---

[1] Document de 28 pages intitulé *Résultats du questionnaire aux D.S.P.*, deuxième version, septembre 1986, classifié no 13712 au Centre de documentation du CADRE.

[2] Le seul collège qui affirme, dans ce sondage, s'être doté dès 1976 d'une politique de recherche, a en fait mis sur pied un service d'animation pédagogique qui semble à première vue, si l'on en juge par ses objectifs, laisser peu de place à la recherche : *«faciliter l'intégration des nouveaux professeurs ; assurer une aide individuelle aux professeurs qui éprouvent des difficultés dans leur enseignement; offrir une documentation pertinente sur toutes les questions d'ordre pédagogique pouvant intéresser les professeurs ; faciliter la mise sur pied d'expériences pédagogiques ; assurer la diffusion dans d'autres collèges des expériences qui sont tentées au collège.»*

5. Les recherches du privé sont financièrement moins subventionnées que celles du public et, surtout, font beaucoup plus rarement l'objet de dégagements professionnels.

6. Les subventions de recherche accordées au privé proviennent très peu des fonds publics.

7. Sauf certains programmes locaux d'aide financière, les structures d'aide à la recherche sont à peu près inexistantes dans les collèges privés.

Nous reviendrons, au chapitre 4, sur l'évaluation de ces attentes initiales en les mesurant à la réalité des résultats obtenus par la recherche.

CHAPITRE 2 : LA MÉTHODOLOGIE

Comme nous l'avons déjà signalé en introduction, ce travail se situe dans la continuité de l'INVENTAIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE AU COLLÉGIAL (auquel nous faisons référence par l'abréviation IRC) effectué par Ducharme *et al.* en 1988 dont il est le complément pour le secteur collégial privé. Il reprend ainsi, avec l'autorisation de l'auteur principal, M. Robert Ducharme, le cadre méthodologique et l'instrumentation élaborés dans cette importante étude.

2.1 Cadre conceptuel et typologie des activités de recherche

Les auteurs de l'IRC définissent d'abord les activités de recherche comme «toutes les formes de travaux et d'études dont la finalité est l'augmentation des connaissances ou leurs applications pratiques» (p. 39), cette définition étant une forme abrégée de celle que l'on retrouve dans le manuel de Frascati[1]. Cette façon de définir, volontairement étendue, semble la plus appropriée à la recherche en milieu collégial (voir IRC, p. 39-41). Voici, textuellement, la définition opérationnelle du mot recherche proposée aux répondants dans notre documentation d'information initiale (voir l'annexe 2) ainsi que dans le questionnaire sur la recherche :

> «Pour les fins du présent inventaire, le mot recherche est ici pris dans son sens le plus large. Il désigne toutes les formes d'activités qui ont pour finalité l'augmentation des connaissances ou leurs applications pratiques. Nous désignons par ce terme, cela va de soi, les recherches fondamentales, disciplinaires et scientifiques, mais nous incluons également les recherches appliquées et opérationnelles qui, comme la recherche-action, utilisent d'autres approches que la méthode expérimentale.
>
> Nous y incluons également la recherche-développement en éducation qui porte sur l'amélioration sensible des méthodes d'enseignement ou du matériel didactique écrit, audiovisuel et informatisé. Sont également prises en compte les recherches effectuées dans le cadre d'une Maîtrise ou d'un Doctorat, en autant que ces recherches sont réalisées alors que vous êtes à l'emploi d'un collège.» (IRC, p. A-7)

Une fois précisée cette définition des activités de recherche, les auteurs de l'IRC se sont fondés, pour établir le questionnaire des chercheurs, sur une typologie de la recherche élaborée à partir du Manuel de Frascati par la Politique de recherche-développement du collège de Saint-Jérôme[2] et le comité sur la recherche de la Fédération des cégeps[3]. Nous reproduisons, en annexe I, la définition des douze catégories de cette typologie (3 types, 4 méthodes et 4 objets de recherche) telle qu'elle apparaît dans l'IRC (p. A-3–A-5). Combinées entre elles, ces catégories composent la typologie des 48 types potentiels de recherche devant servir à la classification des projets des chercheurs et à la détermination des types dominants de recherche au collégial (questions nos 7, 8 et 9 de notre questionnaire sur la recherche, voir l'annexe 3). Le tableau 2.1 reproduit cette combinatoire typologique (IRC, p.43).

---

[1] Réf. de l'IRC (p.39) : O.C.D.E., *Manuel de Frascati, la mesure des activités scientifiques et techniques*, Paris, 1976.

[2] Réf. de l'IRC (p. 41) : Dionne, Gingras, Ducharme, Proulx et Morin, *Élaboration d'une politique de recherche-développement*, cégep de Saint-Jérôme, 1985.

[3] Réf. de l'IRC, (p. 41): Fédération des cégeps, *La recherche au collégial. Recommandations sur l'orientation et le développement de la recherche dans les collèges*. Commission des Affaires Pédagogiques, décembre 1986.

TABLEAU 2.1

Liste des types de recherche obtenus par le croisement des types de Frascati, de la méthode et de l'objet de recherche*

1. FONDAMENTAL–EXPÉRIMENTAL–DISCIPLINAIRE
2. FONDAMENTAL–EXPÉRIMENTAL–PÉDAGOGIQUE
3. FONDAMENTAL–EXPÉRIMENTAL–ORGANISATIONNEL
4. FONDAMENTAL–EXPÉRIMENTAL–TECHNOLOGIQUE
5. FONDAMENTAL–THÉORIQUE–DISCIPLINAIRE
6. FONDAMENTAL–THÉORIQUE–PÉDAGOGIQUE
7. FONDAMENTAL–THÉORIQUE–ORGANISATIONNEL
8. FONDAMENTAL–THÉORIQUE–TECHNOLOGIQUE
9. FONDAMENTAL–OPÉRATIONNEL–DISCIPLINAIRE
10. FONDAMENTAL–OPÉRATIONNEL–PÉDAGOGIQUE
11. FONDAMENTAL–OPÉRATIONNEL–ORGANISATIONNEL
12. FONDAMENTAL–OPÉRATIONNEL–TECHNOLOGIQUE
13. FONDAMENTAL–ACTION–DISCIPLINAIRE
14. FONDAMENTAL–ACTION–PÉDAGOGIQUE
15. FONDAMENTAL–ACTION–ORGANISATIONNEL
16. FONDAMENTAL–ACTION–TECHNOLOGIQUE
17. APPLIQUÉ–EXPÉRIMENTAL–DISCIPLINAIRE
18. APPLIQUÉ–EXPÉRIMENTAL–PÉDAGOGIQUE
19. APPLIQUÉ–EXPÉRIMENTAL–ORGANISATIONNEL
20. APPLIQUÉ–EXPÉRIMENTAL–TECHNOLOGIQUE
21. APPLIQUÉ–THÉORIQUE–DISCIPLINAIRE
22. APPLIQUÉ–THÉORIQUE–PÉDAGOGIQUE
23. APPLIQUÉ–THÉORIQUE–ORGANISATIONNEL
24. APPLIQUÉ–THÉORIQUE–TECHNOLOGIQUE
25. APPLIQUÉ–OPÉRATIONNEL–DISCIPLINAIRE
26. APPLIQUÉ–OPÉRATIONNEL–PÉDAGOGIQUE
27. APPLIQUÉ–OPÉRATIONNEL–ORGANISATIONNEL
28. APPLIQUÉ–OPÉRATIONNEL–TECHNOLOGIQUE
29. APPLIQUÉ–ACTION–DISCIPLINAIRE
30. APPLIQUÉ–ACTION–PÉDAGOGIQUE
31. APPLIQUÉ–ACTION–ORGANISATIONNEL
32. APPLIQUÉ–ACTION–TECHNOLOGIQUE
33. DÉVELOPPEMENT–EXPÉRIMENTAL–DISCIPLINAIRE
34. DÉVELOPPEMENT–EXPÉRIMENTAL–PÉDAGOGIQUE
35. DÉVELOPPEMENT–EXPÉRIMENTAL–ORGANISATIONNEL
36. DÉVELOPPEMENT–EXPÉRIMENTAL–TECHNOLOGIQUE
37. DÉVELOPPEMENT–THÉORIQUE–DISCIPLINAIRE
38. DÉVELOPPEMENT–THÉORIQUE–PÉDAGOGIQUE
39. DÉVELOPPEMENT–THÉORIQUE–ORGANISATIONNEL
40. DÉVELOPPEMENT–THÉORIQUE–TECHNOLOGIQUE
41. DÉVELOPPEMENT–OPÉRATIONNEL–DISCIPLINAIRE
42. DÉVELOPPEMENT–OPÉRATIONNEL–PÉDAGOGIQUE
43. DÉVELOPPEMENT–OPÉRATIONNEL–ORGANISATIONNEL
44. DÉVELOPPEMENT–OPÉRATIONNEL–TECHNOLOGIQUE
45. DÉVELOPPEMENT–ACTION–DISCIPLINAIRE
46. DÉVELOPPEMENT–ACTION–PÉDAGOGIQUE
47. DÉVELOPPEMENT–ACTION–ORGANISATIONNEL
48. DÉVELOPPEMENT–ACTION–TECHNOLOGIQUE

* DUCHARME *et al.*, 1988, p. 43.

2.2 Population et échantillon

Décrivons maintenant les procédures de définition de la population des chercheurs des collèges privés et examinons la représentativité de notre échantillon.

2.2.1 POPULATION DES CHERCHEURS

Afin de définir la population des chercheurs des collèges privés, nous avons eu recours aux procédures de recrutement suivantes[1] :

- diffusion (par l'entremise des directions des services pédagogiques) d'une feuille d'information et de recrutement (voir l'annexe 2) auprès de tous les enseignants et membres des personnels des différents services des collèges privés *(mi-octobre 1989)* ;

- relance téléphonique auprès de certains collèges afin de s'assurer de la réception de la documentation envoyée *(fin octobre 1989)* ;

- communication écrite (par l'entremise des directions des services pédagogiques) auprès des coordonnateurs de départements et des responsables de services des collèges, afin de relancer l'opération de recrutement *(début novembre 1989)* ;

- envoi du questionnaire sur la recherche (par l'entremise des directions des services pédagogiques) aux personnes présumées chercheurs qui l'ont demandé ainsi qu'à celles qui ont été référées par la direction des services pédagogiques de leur collège ou qui ont déjà obtenu une subvention des fonds de recherche de l'ACQ (Association des collèges du Québec)[2] *(mi-novembre 1989)* ;

- lettre de rappel envoyée aux personnes présumées chercheurs afin d'augmenter le nombre de répondants au questionnaire *(début décembre 1989)*.

Au terme de ce processus, en principe exhaustif, 74 personnes (sur 133) ont répondu au questionnaire, ce qui représente 55,6% de la population d'individus présumés chercheurs dans les collèges privés. Dans l'inventaire du réseau public, le taux de réponse est de 38,4% pour une population de référence, il faut le souligner, plus de 20 fois plus grande (2794 présumés chercheurs) (IRC, p. 45 et p. 48).

Sur ces 74 questionnaires, 6 (8,1%) ont été rejetés, établissant ainsi la taille de l'échantillon de chercheurs dans les collèges privés à 68 personnes, ce qui représente 6% des enseignants à temps complet (E.T.C.) des collèges privés[3]. Au public 13% des questionnaires ont été rejetés, et les chercheurs comptent pour presque 10% du personnel enseignant E.T.C. Nous reviendrons, au cours des deux prochains chapitres, sur ces données comparatives.

2.2.2 REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON

Comme nous venons de le remarquer, le processus rigoureux de définition de la population des chercheurs et le taux relativement élevé de répondants au questionnaire (55,6%) assurent déjà une représentativité satisfaisante à notre échantillon de chercheurs. Nous souhaitons cependant confirmer la qualité de cette représentativité en vérifiant, du point de vue statistique, l'intégrité du processus de recrutement. Selon les renseignements disponibles, nous comparerons les deux caractéristiques suivantes de notre échantillon de chercheurs à l'ensemble de

---

[1] Ces procédures ont été suivies pour tous les collèges sauf celui (tout récemment reconnu d'intérêt public par le Ministère) dont le nombre de professeurs est inférieur à dix. Dans ce cas, nous avons téléphoné au directeur de l'institution.

[2] Comité de recherche et d'expérimentation pédagogique, *Fonds ACQ, bilan*, mars 1989.

[3] Précisons (voir tableau 3.7) que notre population de chercheurs est composée à 98,4% d'enseignants, l'un des répondants s'étant identifié comme professionnel autre que conseiller pédagogique.

la population enseignante[1] du secteur privé : la variable «sexe» et le collège d'appartenance (en fonction du nombre d'enseignants et de la répartition géographique).

Selon des données qui nous ont été communiquées, pour l'année 1989-1990, par la Direction de l'enseignement privé de la DGEC (Direction générale de l'enseignement collégial), le secteur privé comporte 51,1% d'hommes et 48,9% de femmes. Notre échantillon de chercheurs comprend 54,4% d'hommes et 45,6% de femmes. Il s'agit ici d'un écart de 3,3%, ce qui n'est aucunement significatif.

Le tableau 2.2 répartit les collèges privés en fonction du nombre croissant de leurs chercheurs. La corrélation (selon les coefficients "r" de Pearson) entre le nombre de présumés chercheurs, de répondants et de chercheurs est très élevée pour l'ensemble des collèges. Cette situation est la même au public (voir IRC, p. 48-49). La corrélation entre le nombre de professeurs par collège et le nombre de présumés chercheurs, de répondants et de chercheurs est cependant moyenne (voir les coefficients "r" de Pearson) : le nombre de chercheurs n'est donc pas nécessairement en rapport avec la taille du collège. Ici, les coefficients de l'enquête dans le réseau public indiquent une corrélation plus forte (x2,x1 = .76 ; x3,x1 = .69 ; x4,x1 = .72) (IRC, p. 48-49). Nous ne pensons pas que ces résultats affaiblissent la représentativité de l'échantillon car il est possible que, dans le secteur privé, la pratique de la recherche soit davantage liée à l'existence de fonds de subventions locaux qu'au nombre d'enseignants comme dans le public. Ce dernier aspect sera repris et examiné dans les deux prochains chapitres.

Le tableau 2.2 nous invite aussi à constater que, sur 28 collèges privés déclarés d'intérêt public, 2 (7%) nous ont informé de leur refus de distribuer l'information auprès des professeurs, 5 (18%) ne nous ont fait parvenir aucune information et 2 (7%) n'ont retourné aucun des questionnaires qui leur avaient été envoyés. Ainsi, 19 collèges (68%) représentant 70% des professeurs E.T.C. ont activement participé à l'inventaire. La participation, en nombre de chercheurs, se distribue de 1 à 14 chercheurs par collège, et les chercheurs, selon les institutions, représentent de 2,86% à 22,58% des enseignants. Au public, ces derniers pourcentages s'échelonnent de 2,64% à 23,48% (IRC, p. 51). Nous avons, par ailleurs, accordé une attention particulière à l'absence de chercheurs en provenance du collège nº 10 qui regroupe un fort contingent d'enseignants. Nous ne pensons cependant pas que l'absence de ce collège mette en péril la représentativité de notre échantillon : à priori, il n'y a en effet aucune raison de croire que ce collège aurait un profil singulier ou différent des autres collèges du secteur privé. Malgré une contribution inégale à l'inventaire, l'échantillon des collèges participants est donc représentatif d'une forte majorité des institutions du secteur collégial privé.

Un phénomène particulier, encore observable dans le même tableau (2.2), mérite un examen attentif. Deux collèges, ceux dont proviennent les auteurs de la présente recherche, recueillent à eux seuls plus de 40% des chercheurs du secteur privé. Malgré l'utilisation rigoureuse des mêmes procédures de recrutement (présentées au paragraphe 2.2.1) que celles employées dans les autres collèges (à l'exception de la distribution de la documentation aux cases des professeurs que nous avons assurée nous-mêmes sans passer par l'intermédiaire de nos directions pédagogiques respectives), nous avons d'abord craint, devant cette concentration des chercheurs, un effet incontrôlable de visibilité des auteurs de l'inventaire dans leur milieu respectif. En effet nous avons reçu l'appui constant de nos collègues, et nos collègues professeurs nous ont probablement offert plus spontanément leur collaboration que s'ils ne nous avaient pas connus. Mais un examen attentif nous a amenés aux considérations suivantes qui apportent un éclairage indispensable à la compréhension de cette situation.

- Le collège nº 15 est d'une taille beaucoup plus importante que tous les autres collèges du secteur privé et il est l'un des seuls à avoir eu pendant plusieurs années la structure d'un service de recherche-développement ainsi qu'un conseiller pédagogique répondant local du programme PERFORMA de perfectionnement des enseignants. Ces conditions favorables ont probablement contribué à l'émergence d'un certain nombre de chercheurs.

- Le collège nº 7, d'une taille plus restreinte, jouit quant à lui depuis longtemps d'un programme substantiel de congés de perfectionnement avec solde ainsi que d'un fonds d'aide à la recherche et à la publication (voir le paragraphe 1.1 du chapitre 1). Évidemment, il s'agit là d'un encouragement direct à la recherche.

- Ces deux collèges ont par ailleurs obtenu l'aide financière de presque 40% (10/26) des projets subventionnés par le Fonds ACQ qui a répondu aux demandes de 12 collèges de 1985 à 1989[2]. Le dynamisme des chercheurs et la qualité de leurs projets ont certainement joué ici un rôle déterminant.

---

[1] Cette comparaison à l'ensemble des enseignants est justifiée, puisque 98,4% des chercheurs sont professeurs (voir, au chapitre suivant, le tableau 3.7).

[2] Comité de recherche et d'expérimentation pédagogique, *Fonds ACQ*, Mars, mars 1989.

TABLEAU 2.2

Répartition des collèges privés
EN FONCTION DU NOMBRE CROISSANT DE LEURS CHERCHEURS

Collèges	Nombre élèves	Nombre profs	%	Présum. cherc.	%	Nombre répondants	%	Nombre chercheurs	%	% prof-ch par coll.
		x1		x2		x3		x4		
2	384	19	1,69%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	
6	706	34	3,02%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	
9	208	11	0,98%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	
10	2402	162	14,37%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	
17	348	19	1,69%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	
19	322	21	1,86%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	
20	335	21	1,86%	7	5,26%	0	0,00%	0	0,00%	
23	805	50	4,44%	3	2,26%	0	0,00%	0	0,00%	
27	64	5	0,44%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	
3	202	13	1,15%	2	1,50%	1	1,35%	1	1,47%	7,69%
5	206	11	0,98%	1	0,75%	1	1,35%	1	1,47%	9,09%
8	600	35	3,11%	3	2,26%	1	1,35%	1	1,47%	2,86%
14	157	**	**	1	0,75%	1	1,35%	1	1,47%	**
21	459	21	1,86%	3	2,26%	1	1,35%	1	1,47%	4,76%
26	224	**	**	2	1,50%	1	1,35%	1	1,47%	**
28	61	11	0,98%	1	0,75%	1	1,35%	1	1,47%	9,09%
4	208	26	2,31%	2	1,50%	2	2,70%	2	2,94%	7,69%
11	674	42	3,73%	3	2,26%	2	2,70%	2	2,94%	4,76%
12	213	12	1,06%	2	1,50%	2	2,70%	2	2,94%	16,67%
24	390	22	1,95%	2	1,50%	2	2,70%	2	2,94%	9,09%
25	692	33	2,93%	3	2,26%	2	2,70%	2	2,94%	6,06%
1	906	46	4,08%	19	14,29%	8	10,81%	4	5,88%	8,70%
16	697	41	3,64%	5	3,76%	4	5,41%	4	5,88%	9,76%
22	556	24	2,13%	5	3,76%	4	5,41%	4	5,88%	16,67%
13	1582	91	8,07%	10	7,52%	5	6,76%	5	7,35%	5,49%
18	1112	74	6,57%	9	6,77%	8	10,81%	6	8,82%	8,11%
7	1293	62	5,50%	23	17,29%	14	18,92%	14	20,59%	22,58%
15	4019	221	19,61%	27	20,30%	14	18,92%	14	20,59%	6,33%
TOTAL	**19885**	**1127**	**100,00%**	**133**	**100,00%**	**74**	**100,00%**	**68**	**100,00%**	

Coefficients de corrélation	
x2,x1	0,604
x3,x1	0,586
x4,x1	0,609
x3,x2	0,947
x4,x2	0,911
x4,x3	0,977

SOURCES :

- EFFECTIFS ÉTUDIANTS À PLEIN TEMPS, sept. 1989, Service des données et de l'information, DGEC.
- PERSONNEL ENSEIGNANT EN 1989-1990 DANS LES ÉTABLISSEMENTS DÉCLARÉS D'INTÉRÊT PUBLIC, Direction de l'enseignement privé, DGEC. [Note : Il s'agit ici du nombre de professeurs à temps complet (E.T.C.)]

* La liste des collèges est présentée à l'annexe 5.
** Données non disponibles. Les collèges nos 14 et 26 ne participent pas aux calculs des coefficients de corrélation traitant la variable x1.

• Par ailleurs, malgré que les deux auteurs aient eu recours aux mêmes procédures de recrutement et aient joui d'une visibilité comparable dans leurs collèges respectifs, le pourcentage de chercheurs en fonction du nombre de professeurs est trois fois plus considérable dans un cas que dans l'autre.

Les remarques qui précèdent, en particulier la dernière, nous portent donc à penser que l'effet de visibilité des auteurs dans leur milieu sur le nombre des chercheurs recrutés est relativement négligeable. L'émergence de forts contingents de chercheurs dans les collèges semble plutôt liée à l'existence de certaines structures institutionnelles actives d'aide pédagogique et financière de même qu'au dynamisme individuel des chercheurs et à la qualité de leurs projets.

Le tableau 2.3 confirme enfin la représentativité géographique des chercheurs par rapport à l'ensemble des professeurs des collèges privés : la corrélation (coefficients "r" de Pearson) est très élevée dans tous les cas, ce qui a également été observé dans le réseau public (IRC, p. 50).

TABLEAU 2.3

Répartition des chercheurs
EN FONCTION DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC*

Régions	Nombre professeurs	%	Présumés chercheurs	%	Nombre répondants	%	Nombre chercheurs	%
	x1		x2		x3		x4	
Québec	262	23,25%	34	25,56%	19	25,68%	17	25,00%
Mauricie	64	5,68%	6	4,51%	3	4,05%	3	4,41%
Estrie	22	1,95%	2	1,50%	2	2,70%	2	2,94%
Lanaudière	42	3,73%	3	2,26%	2	2,70%	2	2,94%
Montréal	737	65,39%	88	66,17%	48	64,86%	44	64,71%
TOTAL	1127	100,00%	133	100,00%	74	100,00%	68	100,00%

Coefficients de corrélation	
x2,x1	0,999
x3,x1	0,998
x4,x1	0,999
x3,x2	1,000
x4,x2	1,000
x4,x3	1,000

• Selon *Circuit collégial 1989-1990*, MESS, DGEC

• Par ailleurs, malgré que les deux auteurs aient eu recours aux mêmes procédures de recrutement et aient joui d'une visibilité comparable dans leurs collèges respectifs, le pourcentage de chercheurs en fonction du nombre de professeurs est trois fois plus considérable dans un cas que dans l'autre.

Les remarques qui précèdent, en particulier la dernière, nous portent donc à penser que l'effet de visibilité des auteurs dans leur milieu sur le nombre des chercheurs recrutés est relativement négligeable. L'émergence de forts contingents de chercheurs dans les collèges semble plutôt liée à l'existence de certaines structures institutionnelles actives d'aide pédagogique et financière de même qu'au dynamisme individuel des chercheurs et à la qualité de leurs projets.

Le tableau 2.3 confirme enfin la représentativité géographique des chercheurs par rapport à l'ensemble des professeurs des collèges privés : la corrélation (coefficients "r" de Pearson) est très élevée dans tous les cas, ce qui a également été observé dans le réseau public (IRC, p. 50).

TABLEAU 2.3

Répartition des chercheurs
EN FONCTION DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC*

Régions	Nombre professeurs	%	Présumés chercheurs	%	Nombre répondants	%	Nombre chercheurs	%
	x1		x2		x3		x4	
Québec	262	23,25%	34	25,56%	19	25,68%	17	25,00%
Mauricie	64	5,68%	6	4,51%	3	4,05%	3	4,41%
Estrie	22	1,95%	2	1,50%	2	2,70%	2	2,94%
Lanaudière	42	3,73%	3	2,26%	2	2,70%	2	2,94%
Montréal	737	65,39%	88	66,17%	48	64,86%	44	64,71%
TOTAL	1127	100,00%	133	100,00%	74	100,00%	68	100,00%

Coefficients de corrélation	
x2,x1	0,999
x3,x1	0,998
x4,x1	0,999
x3,x2	1,000
x4,x2	1,000
x4,x3	1,000

* Selon *Circuit collégial 1989-1990*, MESS, DGEC

Ainsi aucun biais majeur ne semble s'être introduit dans la structure de recrutement des chercheurs et, aussi bien par le sexe que par le nombre de chercheurs ainsi que leur répartition géographique, notre échantillon est donc représentatif de la population enseignante dont il provient.

2.3 Instrument et traitement statistique

Le questionnaire que nous avons utilisé de même que le type de traitement statistique auquel nous avons eu recours seront maintenant présentés.

2.3.1 QUESTIONNAIRE DES CHERCHEURS

Le «questionnaire sur la recherche dans les collèges privés» (voir l'annexe 3) est une version modifiée et autorisée du «questionnaire des chercheurs» élaboré par Ducharme *et al.* (1988) (IRC, annexe II). Suite à l'expérimentation de cet instrument en 1988 ainsi que par souci d'adaptation à la population du secteur privé, certains éléments ont été précisés et ajoutés, alors que d'autres ont été supprimés. Dans sa version pour le collégial privé, le questionnaire comporte 237 variables réparties en 33 questions elles-mêmes regroupées en 5 sections : le statut de chercheur, les caractéristiques des recherches, le support et l'aide à la recherche, les retombées ainsi que l'identification du chercheur. Au-delà de certains ajustements formels (mise en page, dates, etc.), voici la liste complète des ajouts et suppressions apportés au questionnaire de l'IRC.

Les éléments suivants ont été ajoutés :

- numérotation des variables ;
- élément «durée» (question nº 3) ;
- échelons de grandeur pour le nombre de chercheurs par équipe (question nº 5) ;
- note explicative (question nº 6) ;
- précision apportée sur la notion de «dominance» des types de recherches (questions nºs 7, 8 et 9) ;
- précision apportée à la question sur les subventions (question nº 12) ;
- échelons de grandeur pour les montants des subventions (question nº 12) ;
- précision apportée à la question sur l'expérience (question nº 27) ;
- précision apportée à la question sur le diplôme le plus élevé (question nº 28) ;
- précision apportée à la question sur le nombre d'années de scolarité (question nº 29) ;
- signification du sigle ACQ à la fin du questionnaire ;
- précision apportée à la consigne de l'annexe 2 ;
- consignes pour la rédaction de la fiche descriptive des activités de recherche ;
- fiche descriptive des activités de recherche.

Les éléments suivants ont été supprimés :

- possibilités de réponses pour les non-chercheurs à la question sur le statut de chercheur ;
- question sur la participation des étudiants aux recherches ;
- question sur le recours à des consultants externes ;
- demande d'une liste des publications ;
- question sur la personne transmettant les informations sur les organismes subventionnaires ;
- demande de renseignements sur l'aide «reçue» et «appropriée» dans les collèges ;
- demande de renseignements sur les ressources «utilisées» et «appropriées» dans les collèges ;
- question sur la connaissance des points de vue exprimés par certains organismes sur la recherche au collégial ;
- commentaires facultatifs sur la recherche au collégial ;
- demande de renseignements sur la revue dont le répondant a été membre du comité de lecture.

Comme on peut le remarquer, l'ensemble des changements apportés au questionnaire de l'IRC sont mineurs et n'empêchent aucunement l'étude comparative des résultats des secteurs public et privé.

Les données du questionnaire ont été examinées, saisies et validées par les chercheurs. Des 74 questionnaires retournés, 6 ont été rejetés : 1 pour incohérence dans les réponses sur l'identification du type de recherche, 1 pour imprécision dans l'identification des titres des recherches (mais la fiche d'activités de recherche est intégrée au répertoire des activités de recherche), 1 pour imprécision dans l'identification des titres des recherches et refus de s'identifier, 3 pour remise en retard alors que la compilation des données avait déjà été effectuée (mais les fiches descriptives sont intégrées au répertoire). Parmi les 68 questionnaires retenus, certaines réponses, nettement incohérentes, ont dû être rejetées. D'autres réponses, en particulier à la question nº 7 sur la catégorie dominante de la recherche (à laquelle certains répondants ont donné une double réponse alors qu'un seul choix devait être fait), ont nécessité notre intervention afin que le corpus de réponses, déjà passablement restreint, ne soit pas inutilement diminué. Évidemment, chacune de ces interventions (peu nombreuses et précisément indiquées sur les questionnaires) s'est faite avec l'accord unanime des deux auteurs, et le comité aviseur a cautionné cette démarche.

Un dernier aspect doit enfin être signalé par rapport au questionnaire. Ne disposant pas des ressources nécessaires pour le faire traduire en anglais, c'est la seule version française originale qui a été utilisée. Les chercheurs anglophones étaient cependant invités, dans une lettre en anglais, à le remplir dans leur langue maternelle s'ils le souhaitaient. Nous espérons que cela n'ait pas été un facteur d'inhibition dans la participation à la recherche.

2.3.2 TRAITEMENT STATISTIQUE

Les données ont été saisies et traitées avec le logiciel "StatView SE+" sur un appareil Apple Macintosh SE. Le calcul des coefficients de corrélation et l'élaboration des tables de contingence ont été effectués pour les variables pour lesquelles il a été jugé opportun et nécessaire de les faire, compte tenu des ressources disponibles. On peut consulter ces tables de contingence ainsi que les coefficients de corrélation en s'adressant aux auteurs de la recherche.

2.4 Cheminement de la recherche

Cette recherche est issue d'une collaboration entre les collèges Jean-de-Brébeuf et Marie-Victorin. Elle a été subventionnée conjointement par la Direction générale de l'enseignement collégial (Direction de la recherche et du développement) et l'Association des collèges du Québec (Comité de recherche et d'expérimentation pédagogiques).

Voici le déroulement des principales étapes de cette recherche réalisée au cours de l'année scolaire 1989-1990 : en septembre, le questionnaire de Ducharme *et al.* (1988) a été révisé et adapté au secteur privé et la fiche descriptive des activités de recherche a été élaborée ; en octobre le processus de recrutement des chercheurs a commencé ; en novembre, le questionnaire a été acheminé aux personnes présumées chercheurs qui l'ont retourné au cours du mois de décembre ; en janvier, la saisie des données a été effectuée et validée ; de février à mai, les calculs statistiques et l'analyse des données ont été faits ; le rapport a enfin été rédigé en juin et juillet.

La recherche s'est déroulée sans difficulté majeure et a été complétée à l'intérieur des délais prévus.

CHAPITRE 3 : LES RÉSULTATS

Ce chapitre sur les résultats de notre étude se divise en quatre parties qui rendent compte de l'ensemble des données recueillies par le questionnaire sur les activités de recherche dans le secteur collégial privé. La première partie présente les caractéristiques des chercheurs, la seconde fait état de leurs recherches, la troisième décrit les services d'aide à la recherche accessibles et souhaités dans les collèges et la quatrième rapporte les retombées de ces activités de recherche.

Le mode général de présentation des résultats comportera les éléments suivants : description des fréquences et des pourcentages, comparaison avec les données du secteur public (selon Ducharme *et al.*, 1988) lorsque cela est possible et pertinent[1], recours occasionnel à des tables de contingences et compte rendu des commentaires des répondants lorsqu'il y a lieu.

Les résultats sont illustrés par de nombreux tableaux statistiques et, à quelques reprises, par des graphiques. Le lecteur intéressé à avoir un aperçu synoptique des résultats pourra aussi consulter l'*annexe 4* qui est la représentation graphique des réponses à chaque question de l'enquête. Rappelons enfin que le *Questionnaire des chercheurs* est reproduit à l'*annexe 3*.

3.1 Les chercheurs

Commençons d'abord par examiner les résultats qui définissent les caractéristiques socio-professionnelles des chercheurs des collèges privés. Nous considérerons successivement les variables suivantes : le nombre, la langue maternelle, le statut de chercheur (question n° 1), le sexe (question n° 23), l'âge et l'expérience (questions n^{os} 24 et 27), la fonction et le statut d'emploi (questions n^{os} 25 et 26) ainsi que les diplômes et la scolarité (questions n^{os} 28, 29 et 30).

3.1.1 NOMBRE

Comme nous l'avons précisé au chapitre précédent, 133 questionnaires ont été envoyés à des personnes présumées chercheurs. De ce nombre 74 ont retourné le questionnaire et, suite aux raisons déjà présentées (voir le paragraphe 2.3.1), 6 questionnaires ont été rejetés. Ainsi **68** personnes ont été reconnues comme chercheurs, ce qui correspond à **6%** de l'ensemble des enseignants (en «équivalents temps complet») des collèges privés. Remarquons ici que les chercheurs du réseau public constituent «approximativement **10%** du personnel enseignant des collèges» (IRC, p. 57). Il y aurait donc, proportionnellement, presque deux fois moins de chercheurs au privé qu'au public[2]. Nous reviendrons, dans le chapitre sur l'interprétation des résultats, sur l'analyse des causes de la différence quantitative considérable entre les populations de chercheurs-enseignants des réseaux public et privé.

---

[1] Cet inventaire utilisant la méthodologie, le mode de calcul des données et le type de présentation des résultats de l'IRC (comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 2 sur la méthodologie), les comparaisons sont simples et directes. À quelques occasions, les données brutes de l'IRC ont cependant été "converties" dans un autre mode de calcul afin de permettre la comparaison avec certains de nos résultats. Ces opérations ont alors été identifiées par la *mise en italique du mode de calcul des données brutes de l'IRC et du résultat ainsi obtenu*.

[2] Selon l'auteur principal de l'IRC, M. Robert Ducharme (lors d'une rencontre de travail le 13 juillet 1990), le réseau public compterait actuellement au moins 12% de chercheurs parmi son personnel enseignant. Cette augmentation serait due, entre autres, à l'implantation du nouveau programme ministériel PART (Programme d'aide à la recherche technologique) ainsi qu'à l'effet de stimulation entraîné par la publication de l'IRC en 1988. À la lumière de ces nouveaux renseignements, on peut donc considérer que le contingent de chercheurs du secteur privé est deux fois moindre que celui du public.

3.1.2 LANGUE MATERNELLE

Aucun élément du questionnaire ne permet l'identification directe de la langue maternelle du répondant. Nous pouvons cependant constater que, sur 68 chercheurs, **7 (10,3%)** proviennent de **2 (10,5%)** collèges unilingues anglophones sur 19 collèges participant à l'inventaire.

3.1.3 STATUT DE CHERCHEUR (question n° 1)

La question n° 1 permet d'identifier la vigueur de la présence actuelle et passée de la recherche dans les collèges. Comme le montre le tableau 3.1, une forte majorité de chercheurs ont réalisé récemment et accomplissent présentement des activités de recherche. Les pourcentages du secteur public (selon un étalement chronologique du même type) sont passablement comparables : 62,27% (en 1987-1988), 77,28% (de 1982 à 1987) et 43,30% (avant 1982) (IRC, p. 58). Ainsi la recherche au collégial, dans son ensemble, apparaît un phénomène bien actuel et en croissance.

TABLEAU 3.1

Répartition des chercheurs
SELON LES ANNÉES DE RÉALISATION

ANNÉES DE RÉALISATION	NOMBRE DE CHERCHEURS	POURCENTAGES
en 1989-1990	41/68	60,3%
de 1984 à 1989	52/68	76,5%
avant 1984	23/68	33,8%

* Les répondants pouvant cocher plus d'une case, les pourcentages ne sont pas cumulatifs.

3.1.4 SEXE (question n° 23)

Le tableau 3.2 indique la répartition des chercheurs selon le sexe. Notons que ces pourcentages sont semblables à la distribution observée dans l'ensemble du personnel enseignant des collèges privés pour l'année 1989-1990 : 51,1% d'hommes et 48,9% de femmes[1].

TABLEAU 3.2

Répartition des chercheurs
SELON LE SEXE

SEXE	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
féminin	31	45,6%
masculin	37	54,4%
TOTAL	68	100%

[1] PERSONNEL ENSEIGNANT EN 1989-1990 DANS LES ÉTABLISSEMENTS DÉCLARÉS D'INTÉRÊT PUBLIC, Direction de l'enseignement privé, D.G.E.C.

3.1.5 ÂGE ET EXPÉRIENCE (questions nos 24 et 27)

Les chercheurs sont des personnes d'âge moyen ayant beaucoup d'expérience au collégial et dans la fonction qu'ils occupent actuellement. Cette situation, décrite aux tableaux 3.3, 3.4 et 3.5, s'apparente aux résultats obtenus dans le réseau public où 60,6% ont entre 36 et 45 ans, 70,8% cumulent plus de 11 années d'expérience au collégial et presque 40% exercent la même fonction depuis plus de 15 ans (IRC, p. 61).

TABLEAU 3.3

Répartition des chercheurs
SELON L'ÂGE

ÂGE	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
25 ans et moins	0	0%
26 à 35 ans	15	22,1%
36 à 45 ans	29	42,6%
46 à 55 ans	19	27,9%
56 ans et plus	5	7,4%
TOTAL	68	100%

TABLEAU 3.4

Répartition des chercheurs
SELON LES ANNÉES D'EXPÉRIENCE AU COLLÉGIAL

NOMBRE D'ANNÉES	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
0 à 3 ans	4	5,9%
4 à 6 ans	9	13,2%
7 à 10 ans	11	16,2%
11 à 14 ans	14	20,6%
15 ans et plus	30	44,1%
TOTAL	68	100%

TABLEAU 3.5

Répartition des chercheurs
SELON LES ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LA FONCTION ACTUELLE

NOMBRE D'ANNÉES	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
0 à 3 ans	6	8,8%
4 à 6 ans	9	13,2%
7 à 10 ans	9	13,2%
11 à 14 ans	12	17,6%
15 ans et plus	32	47,1%
TOTAL	68	99,9%

Ce phénomène est tout à fait compréhensible. Après avoir consolidé la maîtrise des contenus de cours et des habiletés d'enseignement, les enseignants (qui représentent la presque totalité des chercheurs) perçoivent probablement avec plus d'acuité les problématiques pédagogiques à résoudre et peuvent ressentir le besoin d'un certain ressourcement disciplinaire. Au mitan de leur carrière, la recherche peut ainsi apparaître comme un important facteur de mise à profit de leur expérience de professeur et comme une occasion privilégiée d'enrichissement de la motivation professionnelle.

Signalons enfin que la répartition des chercheurs selon les départements d'enseignement dessine un portrait assez diversifié de la formation et des champs de pratique professionnelle des répondants. On y remarque par ailleurs que les départements les plus représentés (31/75) sont ceux de philosophie, de français, de lettres et de sciences humaines.

TABLEAU 3.6

Répartition des chercheurs
SELON LE DÉPARTEMENT D'ENSEIGNEMENT

FRÉQUENCES	DÉPARTEMENTS*
11	Philosophie
8	Français
7	Sciences humaines
5	Lettres
5	Humanities
3	English
3	Industrie de la mode
3	Informatique
3	Mathématiques
3	Physique
3	Sciences
3	Techniques d'éducation en services de garde
2	Arts et Lettres
2	Enseignement aux adultes
2	Sciences de la religion
1	Coopération
1	Creative Arts
1	Éducation physique
1	Formation générale
1	History
1	Langues
1	Mathematics
1	Musique
1	Natural Sciences
1	Social Sciences
1	Techniques administratives
1	T r e s
TOTAL = 75**	

* Transcrit littéralement selon les réponses à la question n° 25 (V 218).
** Certains chercheurs appartiennent à plus d'un département, alors que d'autres ont omis de répondre.

3.1.6 FONCTION ET STATUT D'EMPLOI (questions nos 25 et 26)

Les chercheurs du collégial privé sont presque uniquement des professeurs (98,4%) à temps plein (83,6%) à l'enseignement régulier (95,5%). Ces données sont tout à fait comparables à celles obtenues dans le public : 93,76%, 93,4% et 94,36% (IRC, p. 63).

TABLEAU 3.7

Répartition des chercheurs
SELON LA FONCTION

FONCTION	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
cadre	0	0%
conseiller pédagogique	0	0%
autre professionnel	1	1,6%
personnel de soutien	0	0%
enseignant	63	98,4%
TOTAL	64*	100%

* Le total des fréquences ne correspond pas toujours au nombre de chercheurs, certains ayant pu omettre de répondre à l'une ou l'autre des questions.

TABLEAU 3.8

Répartition des chercheurs
SELON LE STATUT D'EMPLOI ACTUEL AU COLLÈGE

STATUT	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
temps plein	56	83,6%
temps partiel	11	16,4%
TOTAL	67	100%

TABLEAU 3.9

Répartition des chercheurs
SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI ACTUELLE AU COLLÈGE

CATÉGORIE	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
enseignement régulier	64	95,5%
éducation aux adultes	3	4,5%
autre emploi	0	0%
TOTAL	67	100%

Remarquons par ailleurs une différence frappante entre le pourcentage de chercheurs enseignant à temps plein selon notre enquête (83,6%) et le poids démographique réel des enseignants à temps plein dans les collèges privés qui est de 51,4% (pour un ensemble de 22 collèges sur 28, selon les *Renseignements et données statistiques pour l'année 1989-90* de l'Association des collèges du Québec, p. 11). Nous pensons que ces

chiffres mettent en évidence l'une des conditions professionnelles qui favorisent l'exercice d'activités de recherche : le statut de professeur à temps complet.

3.1.7 DIPLÔMES ET SCOLARITÉ (questions nos 28, 29 et 30)

La très grande majorité (80,9%) des chercheurs du collégial privé ont un diplôme de second ou de troisième cycles. Au public, 45,61% des chercheurs ont une maîtrise et 13,54% un doctorat (IRC, p. 64).

TABLEAU 3.10

Répartition des chercheurs
SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ

	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
baccalauréat	12	17,6%
maîtrise ou licence	47	69,1%
Ph. D., doctorat	8	11,8%
autre	1	1,5%
TOTAL	68	100%

La convergence du diplôme le plus élevé (question n° 28) et du nombre de recherches effectuées (questions nos 2 et 3) démontre que les chercheurs les plus productifs sont ceux qui détiennent un doctorat : ils ont participé à 3,1 recherches jusqu'à maintenant et ont identifié 2,5 recherches à la question n° 3, alors que la moyenne de l'ensemble des chercheurs est respectivement de 2,3 et 2 recherches. Ce phénomène de plus grande productivité des chercheurs les plus scolarisés a également été observé (et de façon plus marquée encore) dans les collèges publics (voir IRC, p.65).

TABLEAU 3.11

Corrélation entre le diplôme et le nombre de recherches effectuées

DIPLÔME	FRÉQ.	%/68	PARTICIPATION/RECHERCHES (q. # 2)			TITRES/RECHERCHES (q. #3)		
			Fréq.	%/159	Moy./chercheur	Fréq.	%/138	Moy./cher.
Ph. D	8	11,8%	25	15,7%	3,1 recherches	20	14,5%	2,5 rech.
maîtrise	47	69,1%	103	64,8%	2,2 recherches	92	66,7%	2,0 rech.
bacc.	12	17,6%	30	18,9%	2,5 recherches	25	18,1%	2,1 rech.
autre	1	1,5%	1	0,6%	1,0 recherche	1	0,7%	1,0 rech.
TOTAL	68	100%	159	100%	2,3 recherches	138	100%	2,0 rech.

Les chercheurs du privé ont majoritairement (82,7%) 19 ans ou plus de scolarité reconnue ; ce pourcentage est de 59,26% chez les chercheurs du public (IRC, p. 66).

TABLEAU 3.12

Répartition des chercheurs
SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE SCOLARITÉ RECONNUES

	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
15 ans ou moins	0	0%
16 ans	2	3%
17 ans	7	10,4%
18 ans	16	23,9%
19 ans	27	40,3%
scolarité de doctorat	15	22,4%
TOTAL	67	100%

Remarquons enfin que le tiers des chercheurs du privé poursuivent actuellement des études de maîtrise ou de doctorat, ce qui est le cas d'environ le quart des chercheurs du public (IRC, annexe III).

TABLEAU 3.13

Répar ition des chercheurs
SELON LA SCOLARITÉ EN COURS

	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
pas de scolarité en cours	36	59%
certificat	4	6,6%
baccalauréat	0	0%
maîtrise ou licence	8	13,1%
Ph. D., doctorat	13	21,3%
autre	0	0%
TOTAL	61	100%

EN RÉSUMÉ

Notre inventaire a recensé 68 chercheurs, ce qui représente 6% du personnel enseignant (E.T.C.) des collèges privés. Ces chercheurs proviennent essentiellement de collèges francophones, sont en légère majorité des hommes et leurs activités de recherche sont actuelles ou récentes. Ce sont surtout des personnes d'âge moyen possédant plus de 11 années d'expérience au collégial et dans la fonction qu'ils occupent présentement. Presque uniquement des professeurs (voir note 3, p. 9), ils enseignent à temps complet à l'enseignement régulier, ont surtout des diplômes de deuxième cycle, 19 ans ou plus de scolarité et le tiers d'entre eux poursuivent actuellement une scolarité de maîtrise ou de doctorat.

3.2 Les recherches

Étudions maintenant les activités de recherche en examinant les aspects suivants : leur nombre (questions nos 2, 3 et 4), leur typologie (questions nos 7, 8 et 9), les subventions demandées et accordées (questions nos 11 et 12), la constitution des équipes de recherche (question no 5), les collaborations amenées par la recherche (question no 6) ainsi que les diverses formes de publications (question no 10).

3.2.1 NOMBRE DE RECHERCHES (questions nos 2, 3 et 4)

La question no 2 permet de calculer le nombre de recherches auxquelles ont participé les chercheurs durant leur carrière, l'échelle suggérée allant de un à cinq projets comme le montre le tableau 3.14. Nous déduisons de ces données que l'ensemble des 68 chercheurs ont effectué 159 recherches, pour une moyenne de 2,3 recherches par chercheur. Remarquons par ailleurs que 35,3% des chercheurs ont réalisé 3 recherches ou plus, comparativement à 41,8% dans le réseau public (IRC, p. 68).

TABLEAU 3.14

Répartition des recherches
SELON LEUR NOMBRE PAR CHERCHEUR

NOMBRE DE RECHERCHES	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
une (1)	23	33,8%
deux (2)	21	30,9%
trois (3)	11	16,2%
quatre (4)	4	5,9%
cinq (5)	9	13,2%
TOTAL	68	100%

La question no 3 établit l'identification précise des recherches par le titre, l'année de début de réalisation et la durée, en limitant cependant la recension à un maximum de trois projets par chercheur. Ici, 138 recherches ont été recensées, pour une moyenne de 2,0 par chercheur, ce qui est presque identique au 2,1 du public (IRC, p. 68). La durée (réelle ou prévue) moyenne d'une recherche est de 22,9 mois, c'est-à dire presque deux ans ; nous ne disposons malheureusement pas de données semblables pour le réseau public. Les recherches en cours de réalisation (sous l'éclairage de cette durée moyenne) sont donc celles qui ont débuté en 1988 ou plus tard, c'est-à-dire 35,5% de l'ensemble des recherches. Le tableau 3.15 indique aussi que seulement 26,8% des recherches

ont été effectuées il y a plus de six ans ; ce pourcentage est de 17,74 % au public (IRC, p. 68). C'est donc au cours des cinq dernières années (depuis 1985) qu'ont été conduites 69,6% des recherches dans les collèges privés. Malgré un certain déficit (dont nous discuterons les causes au chapitre 4) par rapport au public, où «plus de 80% des projets ont été réalisés depuis moins de cinq ans» (IRC p. 69), nous pouvons clairement observer le dynamisme actuel des activités de recherche dans le secteur collégial privé.

TABLEAU 3.15

Répartition des recherches
SELON L'ANNÉE DE DÉBUT DE RÉALISATION

ANNÉE DE DÉBUT	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
1990	2	1,4%
1989	20	14,5%
1988	27	19,6%
1987	16	11,6%
1986	16	11,6%
1985	15	10,9%
1984	5	3,6%
avant 1984	37	26,8%
TOTAL	138	100%

Complétons enfin ces considérations sur le nombre des recherches en notant que 39 d'entre elles sur 138 ont été effectuées dans le cadre d'études universitaires en vue de l'obtention d'un diplôme : 21 (15,2%) pour la maîtrise et 18 (13,0%) pour le doctorat (voir le graphique sur les réponses à la question nº 4, intitulé *Répartition des recherches selon le diplôme visé*, à l'annexe 4). Au public, 13,3% des recherches visent la maîtrise et 7,1% le doctorat (IRC, annexe III).

3.2.2 TYPOLOGIE (questions nºs 7, 8 et 9)

Les caractéristiques typologiques essentielles des recherches seront maintenant systématiquement analysées par des tableaux simples puis par des tables de contingences à deux et à trois niveaux qui permettront de préciser les types dominants de recherche dans les collèges privés. Rappelons que l'annexe 1 reproduit la définition des onze catégories typologiques de recherche (3 types, 4 méthodes et 4 objets de recherche) telle qu'elle apparaît dans l'IRC (p. A-3 – A-5).

TYPE DE RECHERCHE (nº 9)

Le tableau 3.16 indique la répartition des recherches selon les trois types définis dans le manuel de Frascati. À première vue, il peut sembler surprenant que la recherche-développement soit au premier rang et compte pour 41,4% de l'ensemble des recherches. En effet, la définition de ce type de recherche proposée dans

le questionnaire précise qu'il s'agit de «travaux entrepris en vue de lancer la fabrication de nouveaux matériaux ou d'établir ou d'améliorer des procédés, des systèmes et des services». Un examen des titres des recherches rattachées à la recherche-développement permet de penser que c'est la seconde partie de la définition qui a exclusivement retenu l'attention des chercheurs : l'établissement ou l'amélioration de procédés, systèmes ou services; on retrouve ici des recherches sur l'élaboration de tests, de sondages, d'enquêtes ainsi que sur le développement de programmes, de stratégies d'intervention, de manuels, de guides, etc. Selon les données de la répartition de niveau 2 des recherches (voir plus loin le tableau 3.20), c'est surtout avec l'objet pédagogique que sont pratiquées la recherche-développement (31,7% des recherches) et la recherche appliquée (12,7% des recherches) alors que la recherche fondamentale est davantage liée à l'objet disciplinaire (29,4% des recherches). Dans le réseau public, la recherche-développement compte pour 33,32%, la recherche fondamentale pour 35,24% et la recherche appliquée pour 31,45% (IRC, p. 69).

TABLEAU 3.16

Répartition des recherches *par ordre décroissant*
SELON LES TYPES DE FRASCATI

RANG	TYPE	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
1	recherche-développement	55	41,4%
2	recherche fondamentale	45	33,8%
3	recherche appliquée	33	24,8%
TOTAL		133	100%

MÉTHODE DE RECHERCHE (nº 8)

Parmi les méthodes employées (voir le tableau 3.17), la recherche théorique est tout à fait prépondérante, puisqu'elle est utilisée dans presque la moitié des travaux. Ceci s'explique par le fait que cette méthode étant surtout utilisée en recherche disciplinaire où elle compte pour 39,7% des recherches (voir le tableau 3.20), la provenance départementale des chercheurs joue un rôle important. Or, comme nous l'avons signalé plus haut au paragraphe 3.1.5 (voir le tableau 3.6), les départements de philosophie, de français, de lettres et de sciences humaines sont les plus représentés par les chercheurs du privé, et la méthode théorique s'adapte particulièrement bien aux recherches dans ces disciplines. Suivant les données de la répartition de niveau 2 des recherches (voir le tableau 3.20), remarquons par ailleurs que c'est surtout en recherche pédagogique que sont employées la méthode opérationnelle (19,0% des recherches), la méthode de recherche-action (11,9% des recherches) et la méthode expérimentale (9,5% des recherches). Dans le réseau public, la méthode théorique est utilisée dans 39,22% des recherches, la méthode opérationnelle dans 21,57%, la méthode de recherche-action dans 11,03% et la méthode expérimentale dans 28,19% (IRC, p. 71).

TABLEAU 3.17

Répartition des recherches *par ordre décroissant*
SELON LA MÉTHODE EMPLOYÉE

RANG	MÉTHODE	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
1	recherche théorique	64	48,5%
2	recherche opérationnelle	28	21,2%
3	recherche-action	21	15,9%
4	recherche expérimentale	19	14,4%
TOTAL		132	100%

OBJET DE RECHERCHE (nº 7)

Comme l'indique le tableau 3.18, le pédagogique et le disciplinaire sont essentiellement (et presque à égalité) les deux objets de la recherche au collégial privé. Si l'on fait exception de la recherche technologique dont l'absence s'explique par des facteurs d'appartenance départementale que nous avons déjà évoqués au paragraphe précédent, le portrait d'ensemble est comparable à celui du public où le pédagogique est l'objet de 46,72% des recherches, le disciplinaire 36,03%, l'organisationnel 7,59% et le technologique 9,66% (IRC, p. 72). Il faut par ailleurs noter, selon les données de la répartition de niveau 2 des recherches (voir le tableau 3.20) que l'objet pédagogique est surtout utilisé en recherche-développement (31,7% des recherches) et avec la méthode opérationnelle (19,0% des recherches), alors que l'objet disciplinaire a plutôt recours à la méthode théorique (39,7% des recherches) et à la recherche fondamentale (29,4% des recherches) ; pour ce qui est de l'objet organisationnel, il emploie surtout la méthode expérimentale (3,2% des recherches) et la recherche développement (3,2% des recherches).

TABLEAU 3.18

Répartition des recherches *par ordre décroissant*
SELON LEUR OBJET

RANG	OBJET	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
1	recherche pédagogique	66	48,2%
2	recherche disciplinaire	63	46,0%
3	recherche organisationnelle	8	5,8%
4	recherche technologique	0	0,0%
TOTAL		137	100%

RÉPARTITION DE NIVEAU 1

Le tableau 3.19 reprend les données des trois derniers tableaux en les organisant dans un ordre décroissant et en fonction du nombre total de recherches recensées (138) : il apparaît ainsi que la recherche dans les collèges privés est d'abord pédagogique, théorique et disciplinaire.

TABLEAU 3.19

Répartition typologique (de niveau 1) des recherches *par ordre décroissant*

RANG	TYPOLOGIE	NOMBRE DE RECHERCHES	%/138
1	recherche pédagogique	66	47,8%
2	recherche théorique	64	46,4%
3	recherche disciplinaire	63	45,7%
4	recherche-développement	55	39,9%
5	recherche fondamentale	45	32,6%
6	recherche appliquée	33	23,9%
7	recherche opérationnelle	28	20,3%
8	recherche-action	21	15,2%
9	recherche expérimentale	19	13,8%
10	recherche organisationnelle	8	5,8%
11	recherche technologique	0	0,0%

RÉPARTITION DE NIVEAU 2

Le tableau 3.20 répartit les recherches dans un ordre décroissant en considérant deux catégories typologiques à la fois. Les données de ce tableau ont été exploitées au cours des derniers paragraphes.

TABLEAU 3.20

Répartition typologique (de niveau 2) des recherches *par ordre décroissant*

RANG	TYPOLOGIE	NOMBRE DE RECHERCHES	%/126
1	disciplinaire-théorique	50	39,7%
2	pédagogique-développement	40	31,7%
3	disciplinaire-fondamentale	37	29,4%
4	théorique-fondamentale	35	27,8%
5	pédagogique-opérationnelle	24	19,0%
6	opérationnelle-développement	20	15,9%
7	pédagogique-appliquée	16	12,7%
8	pédagogique-action	15	11,9%
9	théorique-appliquée	15	11,9%
10	action-développement	14	11,1%
11	pédagogique-théorique	13	10,3%
12	disciplinaire-appliquée	13	10,3%
13	pédagogique-expérimentale	12	9,5%
14	théorique-développement	12	9,5%
15	disciplinaire-développement	11	8,7%
16	expérimentale-développement	8	6,3%
17	opérationnelle-appliquée	6	4,8%
18	action-appliquée	6	4,8%
19	pédagogique-fondamentale	5	4,0%
20	organisationnelle-développement	4	3,2%
21	organisationnelle-expérimentale	4	3,2%
22	disciplinaire-opérationnelle	4	3,2%
23	disciplinaire-action	4	3,2%
24	expérimentale-fondamentale	4	3,2%
25	expérimentale-appliquée	4	3,2%
26	disciplinaire-expérimentale	3	2,4%
27	organisationnelle-action	2	1,6%
28	organisationnelle-appliquée	2	1,6%
29	organisationnelle-théorique	1	0,8%
30	organisationnelle-fondamentale	1	0,8%
31	opérationnelle-fondamentale	1	0,8%
32	action-fondamentale	1	0,8%
33	organisationnelle-opérationnelle	0	0,0%
34	technologique-expérimentale	0	0,0%
35	technologique-théorique	0	0,0%
36	technologique-opérationnelle	0	0,0%
37	technologique-action	0	0,0%
38	technologique-fondamentale	0	0,0%
39	technologique-appliquée	0	0,0%
40	technologique-développement	0	0,0%

RÉPARTITION DE NIVEAU 3

LES TYPES DOMINANTS DE LA RECHERCHE AU COLLÉGIAL PRIVÉ

En nous permettant de mettre au jour les «grands créneaux» (IRC, p. 75) de la recherche dans les collèges privés, le croisement des types, des méthodes et des objets de recherche constitue l'opération centrale de notre inventaire. Il présente aussi l'intérêt (par des comparaisons avec l'étude de Ducharme *et al.*, 1988) de préciser à la fois ce qui rapproche et ce qui distingue la recherche effectuée dans le secteur privé de celle qui se fait dans le réseau public. Le tableau 3.21 présente les résultats par rapport aux 48 possibilités typologiques différentes engendrées par ce triple croisement (voir également le paragraphe 2.1 du chapitre sur la méthodologie).

TABLEAU 3.21

Répartition typologique (de niveau 3) des recherches *par ordre décroissant*

RANG	TYPOLOGIE	NOMBRE DE RECHERCHES	%/125
1	théorique-disciplinaire-fondamentale	33	26,4%
2	opérationnelle-pédagogique-développement	18	14,4%
3	théorique-disciplinaire-appliquée	10	8,0%
4	action-pédagogique-développement	9	7,2%
5	théorique-pédagogique-développement	7	5,6%
6	expérimentale-pédagogique-développement	6	4,8%
7	théorique-disciplinaire-développement	5	4,0%
8	action-pédagogique-appliquée	5	4,0%
9	théorique-pédagogique-appliquée	4	3,2%
10	opérationnelle-pédagogique-appliquée	4	3,2%
11	action-disciplinaire-développement	3	2,4%
12	expérimentale-pédagogique-appliquée	3	2,4%
13	expérimentale-disciplinaire-fondamentale	2	1,6%
14	opérationnelle-disciplinaire-appliquée	2	1,6%
15	opérationnelle-disciplinaire-développement	2	1,6%
16	théorique-pédagogique-fondamentale	2	1,6%
17	opérationnelle-pédagogique-fondamentale	1	0,8%
18	expérimentale-disciplinaire-développement	1	0,8%
19	expérimentale-pédagogique-fondamentale	1	0,8%
20	expérimentale-organisationnelle-fondamentale	1	0,8%
21	expérimentale-organisationnelle-appliquée	1	0,8%
22	expérimentale-organisationnelle-développement	1	0,8%
23	théorique-organisationnelle-appliquée	1	0,8%
24	action-pédagogique-fondamentale	1	0,8%
25	action-disciplinaire-appliquée	1	0,8%
26	action-organisationnelle-développement	1	0,8%
27	opérationnelle-disciplinaire-fondamentale	0	0,0%
28	opérationnelle-organisationnelle-fondamentale	0	0,0%
29	opérationnelle-organisationnelle-appliquée	0	0,0%
30	opérationnelle-technologique-fondamentale	0	0,0%
31	opérationnelle-technologique-appliquée	0	0,0%
32	opérationnelle-technologique-développement	0	0,0%
33	opérationnelle-organisationnelle-développement	0	0,0%
34	expérimentale-disciplinaire-appliquée	0	0,0%
35	expérimentale-technologique-fondamentale	0	0,0%
36	expérimentale-technologique-appliquée	0	0,0%
37	expérimentale-technologique-développement	0	0,0%
38	théorique-organisationnelle-fondamentale	0	0,0%
39	théorique-organisationnelle-développement	0	0,0%
40	théorique-technologique-fondamentale	0	0,0%
41	théorique-technologique-appliquée	0	0,0%
42	théorique-technologique-développement	0	0,0%
43	action-organisationnelle-fondamentale	0	0,0%
44	action-disciplinaire-fondamentale	0	0,0%
45	action-organisationnelle-appliquée	0	0,0%
46	action-technologique-fondamentale	0	0,0%
47	action-technologique-appliquée	0	0,0%
48	action-technologique-développement	0	0,0%

Pour distinguer les types dominants des types marginaux, nous avons eu recours à la norme utilisée dans l'IRC (p. 75) : la répartition due au hasard (125/48 = 3) a été doublée, ce qui fait de 6 la fréquence de séparation entre les types dominants et les types marginaux. Selon cette norme, les types dominants correspondent aux cinq premiers types du tableau 3.21 et totalisent 61,6% de l'ensemble des recherches. Les autres travaux (38,4%) se distribuent en 21 types différents, ce qui démontre l'importante diversité de la recherche dans les collèges privés. Ce phénomène de diversification est encore plus accentué au public (à cause du nombre de recherche qui est douze fois plus grand) où 47.2% des recherches se partagent 39 types marginaux différents (IRC, p. 76).

Ici, quelques comparaisons s'imposent (en gardant cependant toujours à l'esprit la différence considérable entre la quantité de recherches dans les deux secteurs) entre le privé et le public (IRC, p. 76).

- Le type **théorique-disciplinaire-fondamental** est au premier rang dans les deux secteurs : il représente 15, 7% des recherches du public, alors qu'il devient tout à fait prépondérant dans le privé avec plus du quart des recherches. Encore une fois, la concentration départementale des chercheurs explique probablement largement ce phénomène, mais celui-ci met aussi en valeur l'intérêt des professeurs-chercheurs pour leur discipline d'enseignement et de formation initiale.
- Le type **opérationnel-pédagogique-développement** occupe le troisième rang des types dominants du public (qui en compte sept) avec un pourcentage de 7,5% des recherches ; au privé, il vient en deuxième avec une proportion double.
- Les types **théorique-disciplinaire-appliqué** et **action-pédagogique-développement** sont deux fois plus importants au privé qu'au public où ils ne sont d'ailleurs pas des types dominants.
- Le type **théorique-pédagogique-développement** est un type dominant qui représente le même pourcentage de recherches dans les deux secteurs.
- Le public compte par ailleurs quatre types dominants qui sont marginaux au privé : le type **fondamental-expérimental-disciplinaire** (7,8%), le type **appliqué-théorique-pédagogique** (6,2%), le type **appliqué-opérationnel-pédagogique** (5,9%) et le type **fondamental-expérimental-pédagogique** (4,2%).

Le tableau 3.22 (composé de huit parties) est le portrait-synthèse de la recherche au collégial privé en fonction des cinq types dominants de recherche qu'on y retrouve. Il provient du croisement de chaque type avec la plupart des autres variables du questionnaire.

TABLEAU 3.22

Portrait-synthèse de la recherche au collégial privé
VU SOUS L'ANGLE DES TYPES DOMINANTS DE RECHERCHE

TYPES DOMINANTS	SEXE		ÂGE					FONCTION		STATUT	
	M	F	-25	26-35	36-45	46-55	56+	Ens.	Autre	T. plein	T. partiel
Théorique Disciplinaire Fondamental	58%	42%	0%	21%	47%	21%	11%	100%	0%	78%	22%
Opérationnel Pédagogique Développement	70%	30%	0%	50%*	40%	10%	0%	100%	0%	90%	10%
Théorique Disciplinaire Appliqué	63%	38%	0%	13%	50%	25%	13%	100%	0%	86%	14%
Action Pédagogique Développement	38%	63%	0%	13%	50%	38%	0%	100%	0%	75%	25%
Théorique Pédagogique Développement	60%	40%	0%	20%	40%	40%	0%	100%	0%	80%	20%
GLOBAL	54%	46%	0%	22%	43%	28%	7%	98%	2%	84%	16%

* Dans ce tableau et dans toutes les parties suivantes qui le composent, l'astérisque [*] indique un écart de ± 20% par rapport au pourcentage « global » (selon les tables de fréquences initiales) de l'ensemble des chercheurs ayant effectivement répondu aux diverses questions.

TYPES DOMINANTS	CATÉGORIE		DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ			EXPÉRIENCE				
	Rég.	Adul.	Bacc.	Malt.	Ph. D	0-3	4-6	7-10	11-14	15+
Théorique Disciplinaire Fondamental	94%	6%	0%	79%	21%	5%	21%	21%	11%	42%
Opérationnel Pédagogique Développement	90%	10%	40%*	40%*	10%	20%	30%	20%	10%	20%*
Théorique Disciplinaire Appliqué	100%	0%	25%	50%	25%	0%	13%	0%	13%	75%*
Action Pédagogique Développement	100%	0%	38%*	63%	0%	25%	0%	13%	25%	38%
Théorique Pédagogique Développement	100%	0%	0%	80%	20%	0%	40%*	0%	0%*	60%
GLOBAL	96%	4%	18%	69%	12%	6%	13%	16%	21%	44%

TYPES DOMINANTS	SCOLARITÉ RECONNUE						SCOLARITÉ EN COURS				JURYS		CONSULTANTS
	-15	16	17	18	19	Doc	Oui	Bacc	Malt	Ph.D	Sél.	Lect	
Théorique Disciplinaire Fondamental	0%	0%	11%	21%	32%	37%	80%	0%	6%	44%*	8%	16%	11%
Opérationnel Pédagogique Développement	0%	10%	10%	30%	40%	10%	60%	0%	20%	0%	0%	0%	33%
Théorique Disciplinaire Appliqué	0%	0%	0%	38%	13%*	50%*	29%	0%	0%	29%	13%	13%	13%
Action Pédagogique Développement	0%	14%	14%	14%	43%	14%	29%	0%	14%	14%	0%	0%	13%
Théorique Pédagogique Développement	0%	0%	0%	0%*	80%*	20%	0%*	0%	0%	0%	0%	20%	0%
GLOBAL	0%	3%	10%	24%	40%	22%	41%	0%	13%	21%	6%	7%	18%

TYPES DOMINANTS	RECHERCHES EN VUE D'UN DIPLÔME			RECH. INDIVI-DUELLES	RECH. EN ÉQUIPES		COLLABORATIONS						
	Non	Maît.	Ph.D.		Uni.	Multi.	1	2	3	4	5	6	7
Théorique Disciplinaire Fondamental	57%	24%	20%	74%	11%	15%	46%	0%	38%	0%	8%	0%	8%
Opérationnel Pédagogique Développement	91%*	4%	4%	39%	35%	26%	67%	25%	0%	0%	0%	0%	8%
Théorique Disciplinaire Appliqué	44%*	22%	33%*	72%	11%	17%	57%	0%	14%	0%	14%	0%	14%
Action Pédagogique Développement	94%*	6%	0%	18%*	47%*	35%	73%*	0%	7%	7%	0%	0%	13%
Théorique Pédagogique Développement	80%	10%	10%	70%	10%	20%	100%*	0%	0%*	0%	0%	0%	0%
GLOBAL	70%	15%	13%	58%	23%	19%	62%	14%	20%	5%	2%	0%	6%

Signification des sigles se rapportant aux collaborations apportées à la recherche
1 : Collège de provenance ; 2 : Un autre collège ; 3 : Université ; 4 : Centre de recherche ; 5 : Entreprise ; 6 : Région ; 7 : Autre

TYPES DOMINANTS	DEMANDES DE SUBVENTIONS									
	PROSIP PARPA PAREA	FCAR (ACC. ACSAIR)	FCAR (AUTRES PROG.)	CRSH CRSNG	DGEC	COLL.	ACQ	RÉGION	PRIVÉ	AUTRES
Théorique Disciplinaire Fondamental	0%	0%	23%	16%	10%	29%	10%	0%	0%	13%
Opérationnel Pédagogique Développement	0%	6%	12%	6%	6%	24%	24%	0%	6%	18%
Théorique Disciplinaire Appliqué	0%	0%	10%	0%	10%	50%	20%	0%	0%	10%
Action Pédagogique Développement	0%	0%	0%	0%	0%	43%	14%	0%	0%	43%*
Théorique Pédagogique Développement	0%	0%	14%	14%	14%	43%	14%	0%	0%	0%
GLOBAL	1%	3%	9%	6%	9%	34%	19%	2%	3%	13%

	SOURCES DE SUBVENTIONS						
TYPES DOMINANTS	COLLÈGE	ACQ	FCAR	AUTRES FONDS PUB PROV.	FONDS PUBLICS FÉD	UNIV	AUTRES
Théorique Disciplinaire Fondamental	39%	9%	22%	9%	17%	4%	0%
Opérationnel Pédagogique Développement	43%	21%	7%	14%	7%	0%	7%
Théorique Disciplinaire Appliqué	43%	29%	0%	14%	14%	0%	0%
Action Pédagogique Développement	50%	25%	0%	0%	13%	0%	13%
Théorique Pédagogique Développement	50%	17%	17%	0%	17%	0%	0%
GLOBAL	39%	23%	9%	14%	9%	1%	6%

	PUBLICATION DES RECHERCHES						
TYPES DOMINANTS	REVUE AVEC COMITÉ DE LECTURE	REVUE SANS COMITÉ DE LECTURE	RAPPORT	MÉDIAS	CONGRÈS	LIVRE	AILLEURS
Théorique Disciplinaire Fondamental	17%	6%	19%	4%	22%	28%	6%
Opérationnel Pédagogique Développement	8%	0%	16%	0%	20%	32%	24%
Théorique Disciplinaire Appliqué	22%	9%	17%	4%	26%	22%	0%
Action Pédagogique Développement	5%	5%	37%	11%	11%	16%	16%
Théorique Pédagogique Développement	13%	0%	13%	0%	25%	25%	25%
GLOBAL	13%	5%	24%	2%	20%	24%	11%

TYPES DOMINANTS	RETOMBÉES (« BEAUCOUP »)							CRÉDIBILITÉ (« BEAUCOUP »)						
	ENS.	DÉP.	COL.	REG.	RÉS.	DISC.	CONN.	HAB.	DÉP.	COL.	REG.	RÉS.	DISC.	MÉCH.
Théorique Disciplinaire Fondamental	84%	26%	11%	0%	11%	29%	42%	95%	68%	32%	17%	11%	42%	32%
Opérationnel Pédagogique Développement	88%	75%*	38%	14%	14%	33%	29%	88%	63%	44%	25%	14%	0%*	0%*
Théorique Disciplinaire Appliqué	88%	43%	29%	0%	0%	50%	38%	88%	50%	38%	0%*	0%	17%*	25%
Action Pédagogique Développement	100%	86%*	50%*	25%	0%	25%	50%	71%	40%	50%	40%*	0%	20%	0%*
Théorique Pédagogique Développement	80%	40%	0%*	0%	0%	20%	40%	80%	80%*	60%	20%	0%	40%	20%
GLOBAL	81%	41%	20%	10%	11%	33%	38%	84%	53%	42%	20%	12%	37%	22%

Pour la signification des abréviations de ce tableau, voir p. a24 et a25.

Suite à ce tableau-synthèse, voici maintenant, présentées de façon brève et énumérative, les caractéristiques les plus significatives des chercheurs de chaque type dominant.

Note 1 : Pour être rattaché à un type dominant, un chercheur doit avoir produit au moins une recherche de cette catégorie. Une même personne peut ainsi être considérée dans deux types dominants (c'est le cas de 6 individus) ou même dans trois types (c'est le cas de 1 individu) ; sur le total de 50 chercheurs des types dominants, ces recoupements sont donc peu nombreux. Par ailleurs, plus le nombre de chercheurs diminue par type, plus les pourcentages sont à interpréter avec prudence ; c'est pourquoi nous avons juxtaposé, au titre souligné, le nombre de chercheurs regroupés.

Note 2 : Pour les deux premiers types, où les données sont disponibles dans l'inventaire du public (IRC, p. 78-83 et p. 85), l'astérisque (*) indique que les tendances remarquées dans le privé sont très semblables (et parfois même en termes de pourcentages) à celles observées dans le public.

TYPE THÉORIQUE-DISCIPLINAIRE-FONDAMENTAL (19 chercheurs)

- Ce sont tous des professeurs* enseignant surtout à temps plein (78%) à l'enseignement régulier (94%)* et presque les deux tiers d'entre eux ont 11 ans ou plus d'expérience au collégial (63%).

- De tous les types dominants, ce sont ceux dont la proportion d'hommes (58%) et de femmes (42%) se rapproche le plus de la moyenne de l'ensemble des chercheurs.

- Ils sont parmi les plus nombreux à avoir une scolarité reconnue de doctorat (37%) ou à posséder un diplôme de maîtrise (79%) ou de doctorat (21%) ainsi qu'à avoir été membre d'un comité de lecture pour une revue de recherche* (16%).

- Ils sont nettement les plus nombreux (44%) à poursuivre une scolarité de doctorat.

- 44% d'entre eux effectuent ou ont effectué de la recherche en vue d'obtenir une maîtrise ou un doctorat*.

- Ils sont les plus nombreux à faire de la recherche individuelle (74%)* ou, lorsqu'ils travaillent en équipe, à collaborer avec des chercheurs d'universités (38%).

- Leurs demandes de subventions sont surtout faites auprès de leur collège (29%), mais ils sont les plus nombreux à faire appel aux fonds F.C.A.R.* (23%). Ils reçoivent de ce dernier organisme beaucoup plus de subventions (22%) que les autres chercheurs et sont les seuls à avoir obtenu une subvention universitaire.

- Leurs recherches font surtout l'objet de publications sous forme de livres* et de communications dans des congrès.

- Ils reconnaissent que leurs recherches ont eu beaucoup de retombées sur leur enseignement* (84%) et ils sont les plus nombreux à penser qu'elles en ont également eu beaucoup sur leur habileté à faire de la recherche (95%).

- DONNÉES STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES : ce type comprend 28% des chercheurs (19 individus), qui ont fait 35% des demandes de subventions, obtenu 33% des subventions accordées, réalisé 33% des recherches et effectué 33% des publications. Il s'agit nettement, ici, du groupe de chercheurs le plus actif et productif.

TYPE OPÉRATIONNEL-PÉDAGOGIQUE-DÉVELOPPEMENT (10 chercheurs)

- Ce sont tous des professeurs enseignant presque uniquement à temps plein (90%)* à l'enseignement régulier (90%)*.

- Ils sont une forte majorité d'hommes (70%) beaucoup plus jeunes que l'ensemble des chercheurs : 50% d'entre eux ont de 26 à 35 ans.

- Ils ont moins d'expérience au collégial (seulement 30% d'entre eux en ont 11 ans ou plus) et sont moins scolarisés* (40% ont un baccalauréat comme diplôme le plus élevé et seulement 10% ont une scolarité reconnue de doctorat) que l'ensemble des chercheurs.

- Ils sont les plus nombreux (60%) à poursuivre actuellement une scolarité universitaire : 40% d'entre eux font un certificat et 20% une maîtrise.

- Ils sont également les plus nombreux* (33%) à jouer le rôle de consultant en recherche auprès d'autres chercheurs.

- Ils sont parmi les plus nombreux à ne pas effectuer leurs recherches dans le cadre de la poursuite d'un diplôme universitaire de deuxième ou de troisième cycles (91%)*.

- Ils préfèrent la recherche en équipes* (61%) et leurs collaborateurs proviennent surtout de leur propre collège* (67%).

- Presque la moitié de leurs demandes de subventions sont faites auprès de leur collège (24%) et de l'ACQ (24%).

- Ils reçoivent des subventions surtout de leur collège (43%) et de l'ACQ (21%) et sont les plus nombreux (32%) à utiliser le livre comme médium de publication.

- Leurs recherches ont eu beaucoup de retombées sur leur enseignement (88%)* et sur leur département (75%) ; elles ont eu également beaucoup de retombées sur leur habileté à faire de la recherche* (88%) ainsi que sur leur crédibilité dans leur département (63%).

- DONNÉES STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES : ce type comprend 15% des chercheurs (10 individus), qui ont fait 19% des demandes de subventions, obtenu 23% des subventions accordées, réalisé 17% des recherches et effectué 19% des publications.

TYPE THÉORIQUE-DISCIPLINAIRE-APPLIQUÉ (8 chercheurs)

- Ce sont tous des professeurs enseignant à l'enseignement régulier et presque uniquement à temps plein (88%).

- Ils sont en majorité des hommes (63%), un peu plus âgés que l'ensemble des chercheurs (seulement 13% ont moins de 36 ans) et sont les plus nombreux (75%) à avoir une expérience de 15 années ou plus au collégial.

- La moitié d'entre eux ont une scolarité reconnue de doctorat, ils sont les plus nombreux à posséder un Ph. D. (25%) et 29% poursuivent actuellement une scolarité de troisième cycle.

- Ils participent un peu plus que la moyenne (13%) à des jurys de recherche et à des comités de lecture de revue de recherche.

- Ils sont les plus nombreux (58%) à effectuer des recherches dans le cadre d'études universitaires visant la maîtrise (22%) et le doctorat (33%).

- Ils préfèrent nettement la recherche individuelle (72%) et, lorsqu'ils travaillent en équipes, leurs collaborateurs sont surtout des chercheurs du même collège qu'eux (57%).

- Leurs demandes de subventions sont d'abord adressées à leur collège (50%) puis à l'ACQ (20%).

- Les subventions qu'ils reçoivent proviennent surtout de leur collège (43%) et de l'ACQ (29%).

- Ils sont les plus nombreux à publier dans des revues (31%), avec ou sans comité de lecture, et à présenter des communications dans des congrès (26%) ; ils apprécient aussi le livre (22%) comme médium de publication.

- Ils reconnaissent que leurs recherches ont eu beaucoup de retombées sur leur enseignement (88%) et sur leur discipline (50%) ; elles ont aussi beaucoup contribué à leur habileté en recherche (88%) et ont augmenté leur crédibilité au sein de leur département (50%).

- DONNÉES STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES : ce type comprend 12% des chercheurs (8 individus), qui ont fait 11% des demandes de subventions, obtenu 10% des subventions accordées, réalisé 13% des recherches et effectué 14% des publications.

TYPE ACTION-PÉDAGOGIQUE-DÉVELOPPEMENT (8 chercheurs)

- Ce sont tous des professeurs à l'enseignement régulier enseignant surtout à temps plein (75%).

- Ces chercheurs sont majoritairement des femmes (63%), c'est d'ailleurs le seul regroupement typologique où les hommes sont moins nombreux.

- Ils sont un peu plus âgés que la moyenne des chercheurs (seulement 13% ont moins de 36 ans) et ont moins d'expérience au collégial : 25% ont moins de 4 ans d'expérience et seulement 38% ont plus de 14 ans d'expérience.

- Ils sont un peu moins scolarisés que la moyenne : 42% ont moins de 19 ans de scolarité reconnue et seulement 14% ont une scolarité de doctorat ; par ailleurs, 28% poursuivent actuellement une scolarité universitaire : 14% en maîtrise et 14% au doctorat.

- Ils sont les plus nombreux (94%) à ne pas faire leurs recherches dans le cadre d'études de deuxième ou de troisième cycles.

- Ils ont une très nette préférence pour les recherches en équipes (82%) et sont les plus nombreux à collaborer avec des chercheurs du même collège qu'eux (73%).

- Ils adressent surtout leurs demandes de subventions à leur collège (43%) et à divers organismes (43%).

- Les organismes de qui ils obtiennent des subventions sont surtout leur collège (50%) et l'ACQ (25%).

- Ils sont les plus nombreux à publier sous la forme de rapports (37%) ainsi que dans les médias (11%).

- Ces chercheurs sont les plus nombreux à reconnaître beaucoup de retombées à leurs recherches sur leur enseignement (100%), leur département (88%), leur collège (50%) et l'avancement des connaissances (50%).

- Leurs travaux ont aussi beaucoup contribué à augmenter leur habileté à faire de la recherche (71%) de même que leur crédibilité dans leur collège (50%) et dans leur région (40%).

- DONNÉES STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES : ce type comprend 12% des chercheurs (8 individus), qui ont fait 8% des demandes de subventions, obtenu 11% des subventions accordées, réalisé 12% des recherches et effectué 12% des publications.

TYPE THÉORIQUE-PÉDAGOGIQUE-DÉVELOPPEMENT (5 chercheurs)

- Ce sont tous des professeurs à l'enseignement régulier, enseignant surtout à temps plein (80%).

- Ils sont en majorité des hommes (60%) dans la moyenne d'âge des chercheurs et ayant quinze ans et plus d' expérience au collégial (60%).

- Ils ont tous 19 ans ou plus de scolarité reconnue, possèdent des diplômes de second (80%) et de troisième (20%) cycles, sont les seuls à ne poursuivre actuellement aucune scolarité universitaire ; ils participent par ailleurs à des comités de lecture pour des revues de recherche (20%).

- La majorité de leurs recherches (80%) ne sont pas effectuées dans le cadre d'études universitaires en vue d'un diplôme de maîtrise ou de doctorat.

- Ils sont davantage attirés par la recherche individuelle (70%) et, lorsqu'ils travaillent en équipes, leurs collaborateurs proviennent tous du même collège qu'eux.

- Ils font surtout des demandes de subventions à leur collège (43%), et c'est de leur collège qu'ils reçoivent 50% des subventions qui leur sont accordées.

- La moitié de leurs publications de recherches se font sous forme de livres (25%) et de communications dans des congrès (25%).

- Ils reconnaissent beaucoup de retombées de leurs recherches sur leur enseignement (80%), sur leur propre habileté à faire de la recherche (80%), sur leur crédibilité dans leur département (80%) et dans leur collège (60%).

- DONNÉES STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES : ce type comprend 7% des chercheurs (5 individus) qui ont fait 8% des demandes de subventions, obtenu 9% des subventions accordées, réalisé 7% des recherches et effectué 5% des publications.

3.2.3 SUBVENTIONS (questions nos 11 et 12)

La question des subventions (en budget de fonctionnement et/ou en libération de tâches d'enseignement) est cruciale. Quelle est la proportion des recherches subventionnées et de celles qui ne le sont pas ? Auprès de quels organismes les chercheurs font-ils des demandes de subventions ? Quels sont les principaux organismes qui subventionnent la recherche dans les collèges privés ? Par quels organismes les recherches des cinq types dominants ont-elles été spécifiquement subventionnées ? Quels sont les montants d'argent et les pourcentages de dégagements professionnels accordés aux chercheurs ? Voilà les questions auxquelles nous allons maintenant répondre.

De nombreux projets de recherche (37,8%) ne font l'objet d'aucune demande de subvention. Le pourcentage obtenu chez les chercheurs du public est exactement le même (IRC, p. 87) et les auteurs (Ducharme *et al.*, 1988) expliquent ce phénomène par le désir d'indépendance des chercheurs et/ou leur manque d'information sur les ressources disponibles. Nous pensons que ces raisons (et surtout la seconde) conviennent également aux chercheurs du secteur privé où les ressources d'information sur la recherche et d'accompagnement des chercheurs sont bien moindres que celles du réseau public (voir, plus loin, les paragraphes 3.3.1 et 3.3.2). Le tableau 3.23 montre que les chercheurs s'adressent d'abord à leur collège (21,0%), à l'ACQ (11,9%) et au Fonds FCAR (7,7%). Dans le public, les demandes de subventions sont envoyées en premier lieu aux collèges (15,1%), dans le cadre des programmes PROSIP, PARPA et PAREA (8,6%) et à la DGEC (8,0%) (IRC, p. 87).

TABLEAU 3.23

Répartition des recherches
SELON LES ORGANISMES AUXQUELS DES DEMANDES DE SUBVENTION ONT ÉTÉ ADRESSÉES

ORGANISMES	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
aucune demande	54	37,8%
PROSIP, PARPA, PAREA	1	0,7%
FCAR (ACC, ACSAIR)	3	2,1%
FCAR (autres programmes)	8	5,6%
CRSH, CRSNG	5	3,5%
DGEC	8	5,6%
collège	30	21,0%
ACQ	17	11,9%
région	2	1,4%
privé	3	2,1%
autres	12	8,4%
TOTAL	143*	100,1%

* Certaines recherches ayant fait l'objet de plus d'une demande, le nombre de réponses est supérieur au nombre total de recherches (138).

Sur 138 recherches, 62 (45%) ont été subventionnées (par 70 sources de subventions). Dans le public, la proportion de projets subventionnés est de «un peu plus de 40%» (IRC, p. 89). De ces 62 recherches, 43 (69,4%) ont reçu des montants d'argent, 30 (48,4%) ont bénéficié d'une libération de charge d'enseignement, 10 (16,1%) ont obtenu à la fois une allocation financière et un dégagement professionnel et 7 (11,3%) ont fait l'objet de l'appui de plus d'un organisme de subvention. Au public, *65,2% (592/908)* des recherches subventionnées ont reçu une subvention en argent et *37,0% (336/908)* ont profité d'une libération d'enseignement (IRC, p. 89).

Le tableau 3.24 indique que les trois organismes qui subventionnent en grande majorité la recherche dans les collèges privés sont d'abord les collèges (38,6%), l'ACQ (22,9%) et, parmi l'ensemble des fonds publics, le Fonds FCAR (8,6%) ; au public, ce sont le Ministère (DGEC) (35,7%), les collèges (29,2%) et le Fonds FCAR (11,9%) (IRC, p. 89). Ici, quelques remarques s'imposent. Dans les deux secteurs, le Fonds FCAR répond dans des proportions comparables aux besoins des chercheurs, surtout en recherche disciplinaire. Par ailleurs les collèges privés assument, à la fois comme institutions et comme réseau (l'ACQ), deux fois plus de subventions de recherche (61,5%) que le secteur public. Cependant, si l'on examine de plus près le bilan «subventionnaire» des collèges privés, on remarque que seulement 10 des 19 collèges ayant participé à notre inventaire (53%), ont offert des subventions aux chercheurs (en argent et/ou en dégagement) ; et plus encore, 15 subventions sur 27 (56%) ont été accordées par 2 collèges sur 19 (11%). Ajoutons à cela (voir plus loin le tableau 3.33), que seulement 42,6% des chercheurs affirment que leur collège dispose d'un programme local de subventions. C'est alors que le Fonds de l'ACQ vient apporter, quoique de façon très modeste (son budget annuel est d'environ 20000$ pour 25 collèges membres), certains correctifs. Les considérations qui précèdent mettent en valeur à la fois l'effort remarquable consenti par les collèges privés pour subventionner les activités de recherche et en même temps l'insuffisance et l'inégalité des ressources disponibles. Dans les collèges publics, les programmes ministériels

(qui sont la première source de subventions des chercheurs) permettent un véritable accès aux activités de recherche. Il faut donc tenir compte, dans les analyses quantitatives des montants d'argent et des libérations de tâches accordés, de ce phénomène de disparité des ressources de subventions constaté dans le privé. Nous reviendrons d'ailleurs sur ces questions au chapitre quatre.

TABLEAU 3.24

Répartition des recherches
EN FONCTION DES ORGANISMES QUI ONT ACCORDÉ DES SUBVENTIONS

ORGANISMES	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
collège	27	38,6%
ACQ	16	22,9%
fonds publics provinciaux*	16	22,9%
fonds publics fédéraux**	6	8,6%
université***	1	1,4%
autres****	4	5,7%
TOTAL	70	100,1%

* Fonds publics provinciaux
FCAR (6 subv. = 8,9%), FCAC (2 subv. = 2,9%), DGEC (4 subv. = 5,7%), FIRAC (2 subv. = 2,9%), MESS (1 subv. = 1,4%) et MEQ (1 subv. = 1,4%)

** Fonds publics fédéraux
CRSH (4 subv. = 5,7%), Gouvernement fédéral (1 subv. = 1,4%) et Secrétariat d'état (1 subv. = 1,4%)

*** Université
Mc Gill (1 subv. = 1,4%)

**** Autres
Association des collèges communautaires (1 subv. = 1,4%), Fondation Apple Canada pour l'éducation (1 subv. = 1,4%), Sabbatical Fellowship (ss) (1 subv. = 1,4%) et Service Inoroyance et Foi (1 subv. = 1,4%)

Liste des sigles utilisés dans ce tableau

ACQ Association des collèges du Québec
CRSH Conseil de recherche en sciences humaines
DGEC Direction générale de l'enseignement collégial
FCAC Fonds consolidé d'aide aux chercheurs (?) [ancien programme du FCAR]
FCAR Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche
FIRAC Fonds d'implantation de la reconnaissance des acquis au collégial
MEQ Ministère de l'Éducation du Québec
MESS Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

Le tableau 3.25 reprend les types dominants non du point de vue des chercheurs mais de celui des recherches : il ne regroupe que les recherches subventionnées du type mentionné (dont les nombres sont successivement de 16, 6, 5, 5, et 3) pour considérer leurs sources de subventions. Cela permet, encore une fois, de constater que le collège subventionne tous les genres de projets, que l'ACQ privilégie la recherche pédagogique et que le Fonds FCAR encourage la recherche disciplinaire, théorique et fondamentale.

TABLEAU 3.25

Répartition des sources de subventions
SELON LES RECHERCHES SPÉCIFIQUEMENT RELIÉES AUX DIVERS TYPES DOMINANTS

	SOURCES DE SUBVENTIONS						
TYPES DOMINANTS	COLLÈGE	ACQ	FCAR	AUTRES FONDS PUB PROV	FONDS PUBLICS FÉD	UNIV	AUTRES
Théorique Disciplinaire Fondamental	38%	0%	31%	13%	13%	6%	0%
Opérationnel Pédagogique Développement	67%	17%	0%	0%	0%	0%	17%
Théorique Disciplinaire Appliqué	40%	20%	0%	20%	20%	0%	0%
Action Pédagogique Développement	40%	40%	0%	0%	20%	0%	0%
Théorique Pédagogique Développement	67%	33%	0%	0%	0%	0%	0%
GLOBAL	39%	23%	9%	14%	9%	1%	6%

Examinons maintenant le montant des subventions accordées, sans tenir compte du salaire des chercheurs. Presque la moitié (22 [18+4]/49 [43+6]) des subventions sont du second échelon (1000$ à 3999$) et plus du quart (14 [12+2]/49 [43+6]) sont du dernier (10000$ et plus). Sur la base du calcul de la médiane des quatre premières catégories et en prenant 1000$ comme multiple de la dernière, nous pouvons établir la moyenne des subventions à environ 5000$, ce qui est identique au réseau public (IRC, p. 90). En ignorant les secondes sources de subventions, on constate donc que 31% (43 subventions/138 recherches) des recherches reçoivent des subventions financières ; au public, le pourcentage est presque le même : *30% (592 subventions/1967 recherches)* (IRC, p. 90).

TABLEAU 3.26

Répartition des recherches
SELON LE MONTANT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE
(% par rapport à 138 recherches)

CATÉGORIES $	NOMBRE DE RECHERCHES DE PREMIÈRE SOURCE		NOMBRE DE RECHERCHES DE DEUXIÈME SOURCE	
1 – 999	5	3,6%	0	0%
1000 – 3999	18	13%	4	2,9%
4000 – 6999	6	4,3%	0	0%
7000 – 9999	2	1,4%	0	0%
10000 +	12	8,7%	2	1,4%
TOTAL	43	31,2%	6	4,3%

Dans les collèges privés (voir le tableau 3.27), 21,7% des recherches ont été subventionnées par des dégagements professionnels, ce qui est le cas de *17,1% (336 libérations/1967 recherches)* dans le réseau public (IRC, p. 91). Disposant d'informations précises sur les libérations jumelées aux projets (voir le dernier graphique de la question nº 12 à l'annexe 4), nous pouvons calculer que la moyenne des dégagements à des fins de recherche est d'environ 0,5, comme dans les collèges publics (IRC, p. 91).

TABLEAU 3.27

Répartition des recherches
SELON LE POURCENTAGE DE LIBÉRATION D'ENSEIGNEMENT ACCORDÉ

POURCENTAGES DE LIBÉRATION	FRÉQUENCES	% PAR RAPPORT À 30 LIBÉRATIONS	% PAR RAPPORT À 138 RECHERCHES
0,05 – 0,20	2	6,7%	1,4%
0,21 – 0,40	12	40%	8,7%
0,41 – 0,60	7	23,3%	5,1%
0,61 – 0,80	2	6,7%	1,4%
0,81 – 1,00	7	23,3%	5,1%
TOTAL	30	100%	21,7%

3.2.4 RECHERCHE EN ÉQUIPES (question nº 5)

La majorité des chercheurs, comme dans le réseau public (53,28%) (IRC, p. 92), préfèrent la recherche individuelle (voir tableau 3.28). Par ailleurs ceux qui font de la recherche d'équipe (unidisciplinaire ou multidisciplinaire) travaillent surtout en petits groupes de 2 chercheurs (46%) ou de 3 à 5 chercheurs (39%), plus rarement en équipes de 6 chercheurs ou plus (15%). Au public, la moyenne des équipes est d'environ 3 chercheurs (IRC, p. 93).

TABLEAU 3.28

Répartition des recherches
SELON LA NATURE DES ÉQUIPES DE RECHERCHE

ÉQUIPE	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
individuelle	80	58%
unidisciplinaire	32	23,2%
multidisciplinaire	26	18,8%
TOTAL	138	100%

3.2.6 COLLABORATIONS (question nº 6)

Plus de la moitié des collaborateurs des équipes de recherche proviennent du même collège que le chercheur, le cinquième sont des universitaires et environ le dixième sont des collègues d'autres collèges (voir tableau 3.29) ; cet ordre est le même que celui du public et les proportions sont semblables : 53,5% (collège), 17,0% (université) et 8,3% (autre collège) (IRC, p. 96). Comme dans le public (IRC, p. 97), l'Université de Montréal arrive largement en tête des collaborations universitaires aux équipes de recherche (voir tableau 3.30). Cependant, contrairement au réseau public (IRC, p.98), une faible proportion (3/13 recherches = 23%) des recherches ayant suscité des collaborations universitaires ont été faites dans le cadre d'études visant la maîtrise et le doctorat.

TABLEAU 3.29

Répartition des recherches
EN FONCTION DES COLLABORATIONS AVEC D'AUTRES CHERCHEURS

COLLABORATIONS	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
collège de provenance	34	52,3%
université	13	20%
autre collège	9	13,8%
autres	5	7,7%
centre de recherche	3	4,6%
entreprises	1	1,5%
régions	0	0%
TOTAL	65	99,9%

TABLEAU 3.30

Répartition des collaborations de recherches
EN FONCTION DES UNIVERSITÉS

UNIVERSITÉS	FRÉQUENCES	POURCENTAGES
Université de Montréal	5	41,7%
Université Laval	2	16,7%
Université Mc Gill	2	16,7%
Université Concordia	1	8,3%
Université du Québec à Trois-Rivières	1	8,3%
University of British Columbia	1	8,3%
TOTAL	12	100%

3.2.6 PUBLICATIONS (question nº 10)

Dans les collèges privés, quatre recherches sur cinq sont publiées et, en moyenne, une recherche est l'objet de 1,2 publication (165 publications/138 recherches) ou, si l'on ne prend en compte que les recherches publiées, de 1,5 publication (165 publications/111 recherches publiées). Dans le réseau public, le taux de publication est de 68%, et la moyenne de publication par recherche, selon l'utilisation des mêmes calculs, est de *1,0 (1979 publications/1967 recherches)* ou *1,5 (1979 publications/1336 recherches publiées)* (IRC, p. 101). Ducharme *et al.* (1988) considèrent que «les publications, à l'instar des subventions, constituent un excellent point de repère pour évaluer la qualité des projets de recherche» (p. 101). De ce point de vue, le bilan des collèges privés est particulièrement satisfaisant.

Quelles formes prennent ces publications ? Le tableau 3.31 nous permet d'observer que le livre, le rapport et la communication (dans un colloque ou un congrès) sont privilégiés par les chercheurs. Ces trois modes de publication sont également les principaux dans le public, mais l'ordre et les pourcentages sont quelque peu différents : le rapport occupe 28,93% des publications, la communication 19,06% et le livre 18,86% (IRC, p. 101).

TABLEAU 3.31

Répartition des recherches
SELON LA NATURE DE LEURS PUBLICATIONS
(% par rapport à 138 recherches)

PUBLICATIONS	FRÉQUENCES*	POURCENTAGES
livre ou manuel	40	29%
rapport ou mémoire	39	28,3%
congrès ou colloque	33	23,9%
revue avec comité de lecture	22	15,9%
ailleurs	18	13%
revue sans comité de lecture	9	6,5%
mass media	4	2,9%
aucune publication	27	19,6%
TOTAL	138 recherches	

* Le répondant pouvait donner plus d'une réponse par projet de recherche. De fait, 165 publications ont été produites à partir de 111 (138 - 27) recherches ayant fait l'objet d'une publication, soit une moyenne de 1,5 publication par recherche publiée

Le tableau 3.32 met en relation certains modes de subventions (en argent et/ou en dégagement professionnel) avec la productivité des chercheurs du point de vue du nombre des publications. On peut conclure de ces données que ce sont d'abord les libérations de tâches qui encouragent la publication. Le professeur subventionné en dégagement d'enseignement se sent sûrement moralement tenu de compléter sa recherche, mais on lui donne surtout le temps nécessaire pour être un chercheur efficace et productif.

TABLEAU 3.32

Corrélations entre le FINANCEMENT, les LIBÉRATIONS et le NOMBRE DE PUBLICATIONS

	NOMBRE TOTAL DE PUBLICATIONS	NOMBRE DE PUBLICATIONS PAR CHERCHEUR
chercheurs n'ayant obtenu *ni financement ni libération* pour aucune recherche	66 (28 chercheurs) (41,2%)	2,3
chercheurs n'ayant obtenu *que du financement* (sans aucune libération) pour leur(s) recherche(s)	31 (15 chercheurs) (22,1%)	2,1
chercheurs ayant obtenu *à la fois du financement et une libération* pour au moins une recherche	25 (8 chercheurs) (11,8%)	3,1
chercheurs ayant obtenu *50% de libération ou plus* pour au moins une recherche	52 (16 chercheurs) (23,5%)	3,3
ENSEMBLE DES CHERCHEURS	165 (68 chercheurs) (100%)	2,4

EN RÉSUMÉ

L'inventaire recense 138 recherches effectuées par 68 chercheurs. Plus du quart de ces travaux (26%) ont été accomplis dans le cadre d'études universitaires menant à la maîtrise ou au doctorat. Du point de vue typologique, la recherche dans les collèges privés est surtout pédagogique (48%) et disciplinaire (46%) dans ses objets, privilégie la méthode théorique (46%) et se rattache d'abord au type de la recherche-développement (40%) et à celui de la recherche fondamentale (33%). Les cinq types dominants suivants caractérisent la recherche au collégial privé en regroupant plus de 60% des travaux : le type théorique-disciplinaire-fondamental (26%), opérationnel-pédagogique-développement (14%), théorique-disciplinaire-appliqué (8%), action-pédagogique-développement (7%) et théorique-pédagogique-développement (6%).

Des recherches recensées, plus du tiers (38%) n'ont fait l'objet d'aucune demande de subvention et près de la moitié (45%) ont reçu de l'aide principalement des collèges (39%), de l'ACQ (23%) et du Fonds FCAR (9%).

Les chercheurs préfèrent travailler individuellement (58%) et, lorsqu'ils font de la recherche en équipe, s'associent d'abord à des collaborateurs du même collège qu'eux (52%) et à des universitaires (20%). Enfin, 80% des recherches sont surtout publiées sous la forme de livres (29%), de rapports (28%) ou de communications dans des congrès (24%).

3.3 Les services d'aide et d'encadrement

Poursuivons la présentation des résultats par la description des services d'aide à la recherche disponibles dans les collèges (question n° 13), leurs champs d'intervention (question n° 14), leur utilisation par les chercheurs (question n° 15), la satisfaction de ceux-ci à leur égard (question n° 16) et explorons les modalités concrètes d'encadrement offertes aux chercheurs (questions n°s 17 et 18).

3.3.1 SERVICES DE RECHERCHE (question n° 13)

Selon la perception des chercheurs, une seule structure d'aide à la recherche existe vraiment, celle du programme local de subvention (voir le tableau 3.33). Cette structure est cependant assez fragile dans le secteur privé, puisqu'elle n'est tout de même reconnue que par une minorité de chercheurs (42,6%) provenant de 12 collèges sur les 19 institutions participant à l'inventaire. Cette situation a évidemment un effet sur l'inégalité d'accès aux subventions accordées aux chercheurs comme nous l'évoquions plus haut au paragraphe 3.2.3. Quant au second service en importance, le conseiller pédagogique affecté à la recherche ou aux projets pédagogiques, seulement 20,6% des chercheurs provenant de 6 collèges sur 19 en reconnaissent la présence dans leur milieu. Ici, entre autres commentaires, trois chercheurs signalent que le directeur des Services pédagogiques de leur collège joue le rôle de conseiller pédagogique, quatre soulignent que leur collège a déjà eu un conseiller pédagogique mais que ce poste a été supprimé, deux autres pensent que leur collège manque de planification et de vision dans le domaine de la recherche. Dans le réseau public (IRC, p. 108), l'aide professionnelle à la recherche est davantage soutenue : 68,36% des chercheurs reconnaissent avoir un conseiller pédagogique affecté à la recherche ou aux projets pédagogiques, et 30,96% un service de recherche. Par ailleurs, seulement 32,13% précisent que leur collège dispose d'un programme local de subvention à la recherche ; admettons cependant que l'impact est ici moins important que dans le secteur privé, dans la mesure où les programmes ministériels (DGEC) sont la première source de subventions du réseau public.

TABLEAU 3.33

Répartition des structures d'encadrement de la recherche
SELON LA PERCEPTION DES CHERCHEURS

STRUCTURES	OUI		NON		NE SAIS PAS	
	FRÉQ.	%/68	FRÉQ.	%/68	FRÉQ.	%/68
programme local de subvention	29	42,6%	22	32,4%	9	13,2%
conseiller pédagogique	14	20,6%	39	57,4%	7	10,3%
autres structures	8	11,8%	34	50%	9	13,2%
service de recherche	6	8,8%	46	67,6%	5	7,4%
politique de recherche	5	7,4%	41	60,3%	11	16,2%
plan de développement	3	4,4%	47	69,1%	7	10,3%
association de chercheurs	0	0%	50	73,5%	5	7,4%
NOMBRE DES CHERCHEURS	68		68		68	

3.3.2 CHAMPS D'INTERVENTION (question nº 14)

La question nº 14 demande aux chercheurs d'indiquer les champs d'intervention du service de recherche, d'expérimentation pédagogique, de recherche-développement ou de conseillers pédagogiques à la recherche de leur collège. Ici, 44,1% des chercheurs répondant qu'il n'y a pas un tel service dans leur collège (suite logique aux réponses à la question précédente), les taux de réponses positives sont particulièrement faibles. Ils n'en sont que plus révélateurs d'un manque réel de structures de soutien à la recherche. Le tableau 3.34 souligne cependant que les interventions professionnelles visant le perfectionnement des enseignants (29,4%) ont une certaine présence dans les collèges privés. Dans le réseau public, où les services de conseillers pédagogiques sont très généralement intégrés, les proportions sont tout à fait différentes : le perfectionnement des enseignants est ainsi reconnu par 65,14% des chercheurs comme le champ privilégié d'intervention de services spécialisés ; suivent, dans l'ordre, l'accueil et l'encadrement des projets pédagogiques et/ou des projets de recherche (53,42%), l'information et l'aide pédagogique (53,13%), l'information sur la recherche (51,86%) et la gestion d'un programme ou d'un fonds de subvention (23,54%) (IRC, p. 110).

TABLEAU 3.34

Champs d'intervention des conseillers pédagogiques et des services de recherche dans les collèges

INTERVENTIONS	FRÉQUENCES	%/68 chercheurs
perfectionnement	20	29,4%
information/aide pédagogique	13	19,1%
encadrement/recherche	11	16,2%
gestion/fonds/recherche	7	10,3%
information sur la recherche	7	10,3%
autre	1	1,5%
NOMBRE DE CHERCHEURS	68	

3.3.3 UTILISATION DES SERVICES DE RECHERCHE PAR LES CHERCHEURS (question nº 15)

La question nº 15 demande aux chercheurs s'ils font appel aux services d'aide à la recherche de leur collège. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que cette question n'ait recueilli que 34 réponses (50% des chercheurs). Une grande majorité des répondants (79,4%) n'utilise jamais ou utilise rarement les services disponibles (*voir* la figure 3.1). Au public, le même phénomène est constaté dans une proportion de 76,2% (IRC, p. 111).

FIGURE 3.1

Répartition des chercheurs
SELON L'UTILISATION DES SERVICES DE RECHERCHE

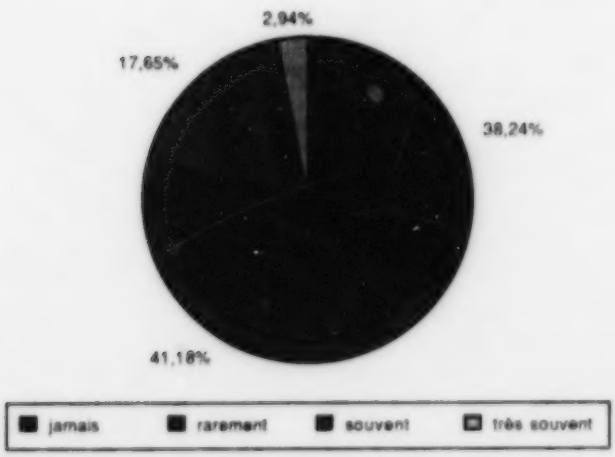

3.3.4 SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES UTILISÉS (question nº 16)

Des vingt répondants à cette question, 13 (65%) se considèrent comme satisfaits ou très satisfaits des services utilisés (voir le graphique de la question nº 16 à l'annexe 4). Dans le public, cette proportion est de 70% (IRC, p. 112).

3.3.5 ENCADREMENT DES CHERCHEURS (questions nºs 17 et 18)

La question nº 17 porte sur l'aide, souhaitée et accessible, aux étapes de la recherche. La figure 3.2 et le tableau 3.35 illustrent le déficit continuel de l'aide accessible par rapport à l'aide souhaitée et permet d'identifier les principaux besoins (aide souhaitée) des chercheurs : ce sont d'abord et avant tout les ressources financières (57,4%), puis l'aide dans la présentation du projet à un organisme subventionnaire (32,4%), dans la publication de la recherche (29,4%), dans la documentation (27,9%) ainsi que dans la compilation et l'analyse des données (27,9%). Dans le réseau public, les besoins d'aide des chercheurs sont presque les mêmes, et dans un ordre semblable, mais les pourcentages sont sensiblement différents : ressources financières (33,89%), présentation du projet (24,80%), publication (22,17%), rédaction du projet (21,97%) et analyse des résultats (19,24%) (IRC, p.114). Cette comparaison entre les secteurs privé et public appelle deux remarques : d'une part elle met en valeur, selon nous, le besoin pressant du privé d'avoir accès à des sources de financement autres que celles des collèges ; d'autre part elle souligne, par la différence des pourcentages, un manque plus évident des ressources de soutien aux activités de recherche dans le privé. Une autre façon de lire les données du tableau 3.35, est de calculer et d'ordonner les différences négatives entre l'aide souhaitée et l'aide accessible. Cela permet d'identifier, du point de vue des chercheurs, les faiblesses de soutien à la recherche les plus évidentes dans les collèges privés : les ressources financières (différence de -32,4% entre l'aide souhaitée et l'aide accessible), l'aide dans la compilation et l'analyse des résultats (différence de -25%), dans la présentation du projet à un organisme subventionnaire (différence de -22,1%), dans la méthodologie (différence de -17,7%) et dans la publication de la recherche (différence de -17,6%).

FIGURE 3.2

Représentation graphique de l'aide *souhaitée* par les chercheurs
aux étapes de la recherche comparativement à l'aide *accessible*

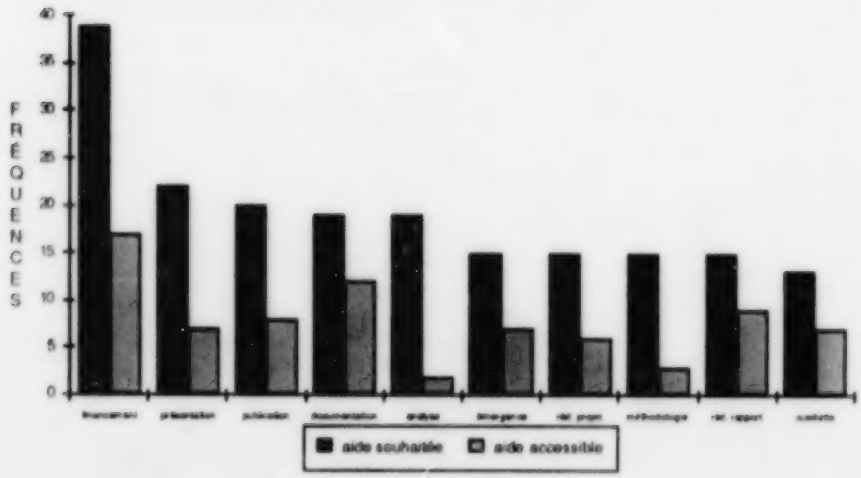

TABLEAU 3.35

Répartition des réponses des chercheurs
EN FONCTION DE L'AIDE SOUHAITÉE ET ACCESSIBLE AUX ÉTAPES DE LA RECHERCHE

AIDE AUX ÉTAPES	SOUHAITÉE		ACCESSIBLE	
	FRÉQ.	%/68 cher.	FRÉQ.	%/68 cher.
ressources financières	39	57,4%	17	25%
présentation du projet	22	32,4%	7	10,3%
publication	20	29,4%	8	11,8%
documentation	19	27,9%	12	17,6%
compilation/analyse des résultats	19	27,9%	2	2,9%
émergence du projet	15	22,1%	7	10,3%
rédaction du projet	15	22,1%	6	8,8%
méthodologie	15	22,1%	3	4,4%
rédaction du rapport	15	22,1%	9	13,2%
cueillette des données	13	19,1%	7	10,3%
autre	1	1,5%	0	0%
NOMBRE DE CHERCHEURS	68		68	

La question n° 18 propose une évaluation des ressources matérielles (souhaitées et accessibles) nécessaires à la recherche. Pour ce type d'aide, le portrait est tout différent (voir la figure 3.3 et le tableau 3.36) : dans presque tous les domaines, l'offre des ressources est plus grande que la demande des chercheurs. Les besoins en services de secrétariat (qui sont parmi les ressources matérielles les plus demandées par les chercheurs) ne sont cependant pas pleinement comblés. Au public, la situation est exactement la même (IRC, p. 115).

FIGURE 3.3

Représentation graphique de l'**aide matérielle** à la recherche *souhaitée* par les chercheurs comparativement à l'aide *accessible*

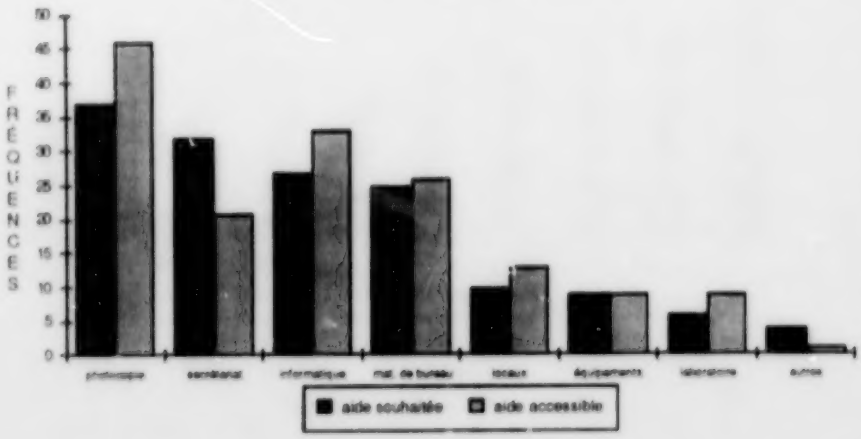

TABLEAU 3.36

Répartition des réponses des chercheurs
EN FONCTION DE L'AIDE MATÉRIELLE SOUHAITÉE ET ACCESSIBLE

RESSOURCES MATÉRIELLES	SOUHAITÉES		ACCESSIBLES	
	FRÉQ.	%/68 cher.	FRÉQ.	%/68 cher.
photocopie et imprimerie	37	54,4%	46	67,7%
secrétariat	32	47,1%	21	30,9%
informatique	27	39,7%	33	48,5%
matériel de bureau	25	36,8%	26	38,2%
locaux	10	14,7%	13	19,1%
équipements	9	13,2%	9	13,2%
laboratoire	6	8,8%	9	13,2%
autres	4	5,9%	1	1,5%
NOMBRE DE CHERCHEURS	68		68	

EN RESUMÉ

Mis à part les programmes locaux de subvention à la recherche et/ou aux projets pédagogiques (par ailleurs inégalement présents dans les collèges), les structures d'encadrement de la recherche sont presque inexistantes dans les collèges selon les chercheurs. Il en découle que les champs d'intervention de tels services professionnels sont également très réduits (le domaine du perfectionnement des enseignants l'est cependant un peu moins que les autres), de même que leur utilisation par les chercheurs. Là où certains services d'aide à la recherche sont disponibles, les chercheurs n'y ont presque pas recours (79%) ; ceux qui les emploient en sont toutefois majoritairement satisfaits (65%).

L'encadrement des chercheurs portant sur l'axe aux étapes de la recherche met en évidence le type d'aide souhaitée par les chercheurs et toujours insuffisamment accessible dans les collèges : d'abord les ressources financières, puis l'aide dans la présentation du projet à un organisme subventionnaire, dans la publication de la recherche, dans la documentation ainsi que dans la compilation et l'analyse des données. L'aide matérielle à la recherche est au contraire pleinement accessible aux chercheurs ; seuls les services de secrétariat sont insuffisants.

3.4 Les retombées de la recherche (questions nos 19, 20, 31, 32 et 33)

Terminons la présentation des résultats par l'étude de l'impact des activités de recherche sur l'environnement social du chercheur ainsi que ses retombées sur sa vie professionnelle.

Comme le montre le tableau 3.37 (où nous ne retenons que l'échelon «beaucoup»), une grande majorité de chercheurs (75%) reconnaissent que leurs activités de recherche ont beaucoup d'impact sur leur enseignement. Elles en ont également beaucoup, mais dans une proportion moindre, sur leur département (36,8%), sur l'avancement des connaissances (30,9%) et sur leur discipline (26,5%). Au public, la recherche a également beaucoup de retombées sur l'enseignement (66,24%) ; suivent l'impact sur les connaissances (27,65%), le collège (24,87%), la discipline (24,76) et le département (24,22%) (IRC, p. 123).

TABLEAU 3.37

Retombées de la recherche au collégial selon les chercheurs
(« BEAUCOUP »)

RETOMBÉES	FRÉQUENCES	%/68 chercheurs
enseignement	51	75%
département	25	36,8%
connaissances	21	30,9%
discipline	18	26,5%
collège d'appartenance	11	16,2%
autres collèges	6	8,8%
région	5	7,4%
autres	1	1,5%
NOMBRE DE CHERCHEURS	68	

Le tableau 3.38 présente (toujours selon l'échelon «beaucoup») les retombées de la recherche sur le chercheur lui-même. C'est d'abord sur sa propre habileté à faire de la recherche que l'impact est le plus considérable (79,4%). Mais, suite à ses activités de recherche, sa crédibilité professionnelle est aussi beaucoup augmentée : dans son département (47,1%), dans son collège (38,2%) et dans sa discipline (32,4%). Le portrait des nombreuses retombées personnelles de la recherche dans le réseau public est fort semblable : l'habileté à la recherche (62,27%), ainsi que la crédibilité dans le département (33,98%), le collège (31,08%) et la discipline (25,40%) (IRC, p. 125).

TABLEAU 3.38

Retombées des activités de recherche sur les chercheurs eux-mêmes
(« BEAUCOUP »)

RETOMBÉES	FRÉQUENCES	%/68 chercheurs
habileté/recherche	54	79.4%
crédibilité/département	32	47.1%
crédibilité/collège d'appartenance	26	38.2%
crédibilité/discipline	22	32.4%
crédibilité/milieu recherche	13	19.1%
crédibilité/région	11	16.2%
crédibilité/autres collèges	7	10.3%
autres	2	2.9%
NOMBRE DE CHERCHEURS	68	

Les données que ces deux tableaux décrivent sont fort intéressantes. Elles montrent clairement que le professeur de collège, en développant son expertise de chercheur, nourrit substantiellement son enseignement, tout en enrichissant son département et sa discipline. Dans un tel contexte la recherche n'est pas un domaine «para-académique», mais une activité professionnelle dont les profits sont réinvestis dans l'enseignement et retournent aux étudiants. En valorisant la croissance professionnelle et personnelle de l'enseignant, la recherche est une activité rentable qui sert bien le milieu collégial.

Une autre manifestation des retombées de la recherche et des habiletés qu'elle permet de développer est enfin la participation à des activités comme les travaux d'un jury de sélection ou d'appréciation de projets de recherche (5,9% des chercheurs), la collaboration à un comité de lecture pour une revue scientifique ou une revue spécialisée dans la publication d'articles de recherche (7,4% des chercheurs) et la consultation en recherche auprès d'autres chercheurs (17,6% des chercheurs).

CHAPITRE 4 : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Ce dernier chapitre analyse et interprète les résultats qui viennent d'être présentés. Nous vérifierons le bien-fondé des attentes que nous formulions dans le premier chapitre (au paragraphe 1.2) en examinant successivement les aspect suivants : le potentiel et l'expertise des collèges privés en matière de recherche, les types de recherche effectuée, les principales ressemblances et différences entre les résultats des inventaires du secteur privé et du réseau public d'enseignement collégial ainsi que les besoins des chercheurs des collèges privés en matière de programmes de subventions et de structures d'encadrement des activités de recherche.

4.1 Le potentiel et l'expertise des collèges privés en matière de recherche

D'après le nombre de présumés chercheurs retracés par l'inventaire et en étant assez conservateurs, nous pouvons décrire le contingent actuel de chercheurs du privé comme correspondant à environ 115 chercheurs soit 10% des professeurs à temps complet (E.T.C.) de l'ensemble du secteur[1]. De même, nous pouvons penser qu'il y a actuellement plus de 80 recherches en cours[2]. Compte tenu des conditions dans lesquelles se font ces activités de recherche, nous y reviendrons plus loin, il s'agit là d'un potentiel véritablement appréciable qui répond largement à notre attente.

Plusieurs données viennent par ailleurs confirmer la compétence et le dynamisme des chercheurs du privé :

- 81% des chercheurs ont une maîtrise ou un doctorat et 21% poursuivent actuellement des études de troisième cycle ;

- 66% des chercheurs ont participé à deux projets de recherche ou plus jusqu'à maintenant ;

- 62% des recherches ont fait l'objet d'une demande de subvention et 45% des recherches ont été effectivement subventionnées ;

- 80% des recherches ont été publiées, pour un total de 165 publications dont 16% dans des revues avec comité de lecture.

Cette expertise des chercheurs est cependant distribuée inégalement dans les différents collèges. En effet, plus de 40% des chercheurs proviennent de deux collèges, seulement trois institutions ont un contingent de chercheurs correspondant à plus de 15% du nombre de ses professeurs et un seul collège rassemble un nombre élevé de chercheurs correspondant à plus de 20% de son personnel enseignant E.T.C. (voir le tableau 2.2 au chapitre 2). Ce phénomène est principalement lié, nous en sommes convaincus, au problème de la disparité des ressources de subvention et d'encadrement des activités de recherche sur lequel nous nous repencherons à la fin de ce chapitre. Contentons-nous, pour le moment, de constater, suite aux remarques précédentes, que l'ensemble des collèges privés (17 sur 19) est «en émergence» (IRC, p. 129) du point de vue de la recherche, c'est-à-dire que le nombre de chercheurs est passablement restreint (de 1 à 6), qu'une tradition de recherche n'est pas encore vraiment instaurée dans le milieu et qu'il est nécessaire que des programmes d'information, de subvention ainsi que de soutien soient créés ou enrichis pour que se poursuive le développement des activités de recherche. Deux collèges, par leur nombre beaucoup plus considérable de chercheurs (14), peuvent être considérés comme étant «en consolidation» (IRC, p.129) : ils regroupent 41% des chercheurs de l'inventaire, ont effectué 43% des recherches, reçoivent 56% des subventions, génèrent 41% des équipes de recherche et produisent 55% des publications. Ici, une tradition de recherche est implantée, reçoit l'appui du milieu et a un effet de stimulation à la recherche sur les enseignants. Le défi, pour ces collèges, est de maintenir et de nourrir le développement de la recherche ; cela pourrait se faire par la mise en place de structures de soutien professionnel à la recherche ainsi que par la pleine accessibilité aux programmes provinciaux subventionnés. Aucun collège privé

---

[1] Calcul : 115 présumés chercheurs/1126 professeurs E.T.C. (voir note 3, p. 9)

[2] Calcul : 115 présumés chercheurs X 2 recherches par chercheur X 39% des recherches en cours.

n'a actuellement de forts contingents de chercheurs «en insertion» (IRC, p. 129) dans les réseaux de recherche, même si certains chercheurs ont produit individuellement ou en équipe des travaux qui ont un rayonnement très appréciable.

La meilleure preuve de l'expertise des chercheurs réside évidemment dans la qualité de leurs travaux. Le répertoire qui complète cet inventaire donne un aperçu concret de leur richesse et de leur diversité.

4.2 Les types de recherche

Étant donné que très peu de collèges privés offrent aux professeurs les services d'un conseiller pédagogique et que le perfectionnement des enseignants y est beaucoup moins développé que dans le réseau public, nous nous attendions à ce que les objets de recherche soient davantage disciplinaires que pédagogiques. Or tel n'est pas le cas, puisqu'il y a même un peu plus de recherches pédagogiques (48%) que de recherches disciplinaires (46%). Pourtant, lorsque nous examinons les types dominants, le premier, et bien en avance sur tous les autres, est le théorique-disciplinaire-fondamental (26,4%) et le troisième est la théorique-disciplinaire-appliqué (8,0%). Plus du tiers des projets appartiennent donc à ces deux types de recherche disciplinaire qui regroupent aussi plus de 60% des chercheurs possédant un Ph. D. ou poursuivant actuellement des études doctorales. Le choix du disciplinaire comme domaine de recherche apparaît ainsi lié nettement à un désir d'augmentation de la compétence des contenus de l'enseignement. Pour ce qui est des types dominants reliés au champ pédagogique, ils comptent pour plus du quart des travaux, et il est particulièrement significatif qu'ils soient tous du type recherche-développement : nous reconnaissons ici le professeur expérimenté d'abord préoccupé par l'amélioration des conditions pratiques de l'apprentissage. Les types dominants de recherche, dans le collégial privé, sont ainsi révélateurs de l'intérêt des professeurs pour la matière aussi bien que pour le métier de l'enseignement.

4.3 La recherche dans les collèges privés et publics : ressemblances et différences

L'un des objectifs de notre projet est de comparer les résultats des inventaires de la recherche dans les secteurs privé et public afin de faciliter l'intégration de l'ensemble de ces activités tout en distinguant les apports particuliers de chaque milieu. Cette comparaison sera brève et synthétique puisqu'elle a été faite de façon constante tout au long du chapitre précédent. Nous nous en tiendrons donc aux principaux aspects susceptibles de dégager un portrait global des ressemblances et des différences auquel nous confronterons nos attentes initiales. Deux préventions méthodologiques s'imposent ici. D'une part, il faut rappeler que ces pourcentages comparatifs recouvrent des fréquences quantitativement très différentes, le réseau public comptant environ quatorze fois plus de chercheurs et de recherches que le secteur privé. D'autre part, en l'absence de ressources financières suffisantes, il nous a été impossible (sauf dans un seul cas sur lequel nous reviendrons plus loin) de mesurer statistiquement le caractère significatif des ressemblances et des différences présentées aux tableaux 4.1 et 4.2 ; c'est pourquoi celles-ci sont qualifiées de présumées. Nous avons cependant établi les règles de décision suivantes : les écarts de 10% ou moins sont considérés comme des ressemblances et les écarts de pourcentage du double ou plus sont considérés comme des différences.

RESSEMBLANCES

Examinons d'abord les ressemblances (voir le tableau 4.1). Comme nous nous y attendions, les chercheurs des deux milieux ont presque le même profil professionnel : ce sont des professeurs expérimentés et fortement scolarisés enseignant à temps complet au secteur régulier. Il s'agit donc là des conditions de travail les plus favorables aux activités de recherche. De ce point de vue, il faut signaler que la proportion élevée d'enseignants à temps partiel dans les collèges privés (48,6% pour un ensemble de 22 collèges sur 28[1]) n'est peut-être pas un facteur favorisant l'émergence des chercheurs ; toutefois, après un survol des données et sous

[1] Selon les RENSEIGNEMENTS ET DONNÉES STATISTIQUES POUR L'ANNÉE 1989-90 de l'Association des collèges du Québec, p. 11.

TABLEAU 4.1

Principales ressemblances présumées entre les inventaires du privé et du public

ASPECTS RESSEMBLANTS	PRIVÉ	PUBLIC
expérience au collégial (11 ans et plus)	64,7% chercheurs	70,8% chercheurs
enseignants	98,4% chercheurs	93,76% chercheurs
temps plein	83,6% chercheurs	93,4% chercheurs
enseignement régulier	95,5% chercheurs	94,36% chercheurs
scolarité de 19 ans et plus	62,7% chercheurs	59,26% chercheurs
nombre de recherches par chercheur	2,0 recherches	2,1 recherches
recherches effectuées en vue d'un diplôme universitaire de 2e ou de 3e cycle	28,2% recherches	20,4% recherches
recherches dont l'objet est pédagogique	47,8% recherches	46,72% recherches
recherches dont la méthode est théorique	46,4% recherches	39,22% recherches
recherches dont l'objet est disciplinaire	45,7% recherches	36,03% recherches
recherches de type recherche-développement	39,9% recherches	33,32% recherches
recherches de type fondamental	32,6% recherches	35,24% recherches
typologie prédominante : recherche théorique-disciplinaire-fondamentale	oui	oui
recherches n'ayant fait l'objet d'aucune demande de subvention	37,8% recherches	37,8% recherches
recherches subventionnées	45,0% recherches	40,0% recherches
recherches obtenant des subventions financières	31,0% recherches	30,0% recherches*
moyenne des subventions financières	environ 5000$	environ 5000$
recherches obtenant des dégagements d'enseignement	21,7% recherches	17,1% recherches*
moyenne des dégagements d'enseignement	environ 0,5/année	environ 0,5/année
recherches individuelles	58,0% recherches	53,28% recherches
publication sous forme de rapport	28,3% recherches	28,93% recherches
publication par communication dans des colloques	23,9% recherches	19,06% recherches
ressources matérielles suffisantes sauf services de secrétariat	oui	oui
impact important de la recherche sur l'enseignement	75,0% chercheurs	56,24% chercheurs

* Les données brutes de l'IRC ont été « converties » selon un mode de calcul permettant la comparaison avec les résultats du secteur privé : voir au paragraphe 3.2.3, successivement aux pages 39 et 40.

réserve d'une analyse corrélative complète, il ne semble pas que cette hypothèse, à première vue plausible, puisse être nettement démontrée.

Les recherches, quant à elles, comportent plusieurs aspects semblables : leur nombre par chercheur, la part de celles qui sont effectuées en vue d'un diplôme universitaire, leurs caractéristiques typologiques et jusqu'à la prédominance du type théorique-disciplinaire-fondamental. Ajoutons à cela la préférence pour le travail individuel, le recours dans des proportions semblables à certaines formes de publication et un impact comparable de la recherche sur l'enseignement. Nous pouvons donc conclure qu'il n'y a pas de clivage majeur dans les intérêts des chercheurs des deux milieux ni dans leur productivité. Ce constat est important, car il rend compte d'une situation susceptible de favoriser deux des objectifs généraux que nous nous étions fixés au moment d'entreprendre cet inventaire-répertoire : contribuer à la mise en rapport des chercheurs de l'ensemble du réseau collégial privé et public, faciliter l'intégration des activités de recherche des secteurs privé et public.

Sur le plan des subventions à la recherche, une surprise de taille nous était cependant réservée. Contrairement à ce que nous avions prévu, sans le souhaiter évidemment, le secteur privé n'est pas moins subventionné que le réseau public : les proportions de recherches subventionnées, en argent et en temps dégagé, sont pratiquement les mêmes ; plus encore, la moyenne des montants accordés et des libérations professionnelles attribuées sont identiques. À première vue, nous pourrions donc penser que la situation de la recherche n'est proportionnellement pas défavorisée dans le privé par rapport au public. Tel n'est pourtant pas le cas, comme nous le verrons maintenant ainsi que dans le paragraphe 4.4 sur les besoins des chercheurs des collèges privés en matière de programmes de subventions et de structures d'encadrement des activités de recherche.

DIFFÉRENCES

Si les ressemblances entre les deux inventaires apparaissent stimulantes et encourageantes, les principales différences (voir tableau 4.2), de nature structurelle, sont cependant beaucoup plus problématiques et transforment radicalement l'image, évoquée plus haut, de l'égalité proportionnelle des subventions dans les deux secteurs. En effet les collèges privés, en comparaison avec le réseau public, souffrent d'un manque évident de services d'aide à la recherche (conseiller pédagogique affecté à la recherche ou aux projets pédagogiques, service de recherche), d'interventions professionnelles issues de ces services (perfectionnement des enseignants, information et aide pédagogique, encadrement des projets pédagogiques et des projets de recherche) ainsi que d'encadrement pratique (aide dans l'obtention des ressources matérielles et financières). Si nous comptabilisions le coût financier de ces structures d'aide à la recherche un les répartissant et les ajoutant aux subventions accordées aux chercheurs du public, celles-ci seraient probablement assez substantiellement augmentées. Ajoutons à cela l'inadmissibilité des chercheurs du privé aux programmes ministériels ou d'organismes gouvernementaux québécois de subventions à la recherche avec dégagement professionnel (en particulier FCAR, PAREA et PART[1]), l'inégalité d'accès à des sources locales de subventions et l'insuffisance du budget annuel de l'A.C.Q. (l'Association des collèges du Québec) consacré à la recherche (environ 20 000$ pour 25 collèges membres). Dans de telles conditions, et tout en reconnaissant la valeur des efforts consentis par les collèges et l'A.C.Q., il n'est pas surprenant de constater, nous nous y attendions d'ailleurs, qu'il y ait proportionnellement beaucoup moins de chercheurs dans le secteur privé que dans le réseau public, environ deux fois moins. Il s'agit de la différence la plus frappante entre les deux inventaires, de celle qui a le plus de conséquences sur le développement de la recherche. Une comparaison entre les deux populations de professeurs E.T.C. éclaire la situation : la population du privé correspondant à 12% de celle du public (1125/9385)[2] (IRC, p.48), nous pourrions donc nous attendre à ce que les chercheurs des collèges privés soient dans un nombre équivalent à 12% des chercheurs du réseau public, c'est-à-dire 112 (933x12%) (IRC, p.48) au lieu du nombre actuel de 68 chercheurs. Le tableau 4.2 indique par ailleurs que 6% des enseignants E.T.C. du privé sont chercheurs, alors que c'était le cas de 10% il y a deux ans dans le public et très probablement de 12% actuellement. Un test sur les grands échantillons démontre enfin que la proportion de chercheurs dans le secteur privé est moindre que dans le réseau public et que cette différence est statistiquement significative. Il s'agit donc

---

[1] Le Fonds FCAR (Fonds pour la Formation des chercheurs et l'aide à la recherche) peut accorder des subventions financières aux chercheurs du privé, mais les dégagements professionnels ne sont offerts qu'aux chercheurs du public. Les programmes PAREA (Programme d'aide à la recherche sur la pédagogie et l'apprentissage) et PART (Programme d'aide à la recherche technologique) sont par ailleurs inaccessibles aux chercheurs du privé à moins que ceux-ci ne soient associés à des projets dont la maîtrise d'oeuvre relève d'un collège public.

[2] Ici les chiffres du privé sont ceux de l'année 1989-1990, alors que ceux du public correspondent à l'année 1985-1986 (IRC, p. 49).

bien d'un phénomène crucial, puisque la recherche dans les collèges privés semble actuellement limitée dans son développement naturel.

TABLEAU 4.2

Principales différences présumées entre les inventaires du privé et du public

ASPECTS DIFFÉRENTS	PRIVÉ	PUBLIC
proportion des chercheurs par rapport à l'ensemble des enseignants (E.T.C.)*	6,0% chercheurs	10% (12%**) chercheurs
recherches subventionnées par les collèges	61,5% recherches	29,2% recherches
recherches subventionnées par les fonds publics provinciaux	22,9% recherches	52,6% recherches
assistance d'un conseiller pédagogique affecté à la recherche ou aux projets pédagogiques	20,6% chercheurs	68,36% chercheurs
existence d'un service de recherche	8,8% chercheurs	30,96% chercheurs
perfectionnement des enseignants	29,4% chercheurs	65,14% chercheurs
information et aide pédagogique	19,1% chercheurs	53,13% chercheurs
encadrement des projets pédagogiques et/ou des projets de recherche	16,2% chercheurs	53,42% chercheurs
information sur la recherche	10,3% chercheurs	51,86% chercheurs

* Cet aspect important a fait l'objet d'un test statistique démontrant que la proportion de chercheurs dans le secteur privé est moindre que dans le réseau public et que cette différence est significative.

** Voir chapitre 3, paragraphe 3.1.1, note 1.

4.4 Les besoins des chercheurs des collèges privés

Compte tenu des résultats présentés au chapitre 3 puis analysés et discutés au cours des derniers paragraphes, nous sommes maintenant en mesure d'identifier les besoins les plus importants des chercheurs du collégial privé.

4.4.1 LES BESOINS EN MATIÈRE DE PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

Si, comme l'ont écrit les auteurs de l'IRIC (p. 137), «les subventions sont [...] les pierres d'angle de la recherche au collégial», ses fondements ont véritablement besoin d'être consolidés dans le secteur privé. Parmi les formes d'aide souhaitée, l'aide dans l'obtention des ressources matérielles et financières est de loin la plus im-

gente pour les chercheurs : elle est souhaitée par plus de la moitié des chercheurs (57%) et seulement 25% d'entre eux la jugent accessible, ce qui indique le taux le plus élevé (32%) d'inadéquation entre l'aide souhaitée et l'aide accessible (voir chapitre 3, tableau 3.35). Dans le réseau public (voir au paragraphe 3.3.5, p. 46), à peine le tiers des chercheurs souhaitent de l'aide dans l'obtention des ressources financières, ce qui est compréhensible lorsque l'on considère les programmes ministériels mis à leur disposition. Par ailleurs, comme nous nous y attendions, les fonds publics provinciaux accordent peu de subventions de recherche aux chercheurs du privé, environ deux fois moins qu'à ceux du public (voir le tableau 4.2).

Afin que le contingent des chercheurs du secteur privé soit proportionnellement équivalent à celui du réseau public, le nombre de chercheurs dans les collèges privés devrait être nettement augmenté (presque doublé). Nous pensons que cela pourrait être atteint par la mise en place de mesures élargissant véritablement et équitablement l'accessibilité aux activités de recherche. D'une part, l'importance des fonds locaux (attribuant des subventions en argent et en dégagement d'enseignement) est primordiale pour stimuler l'émergence des activités de recherche dans chaque collège. Rappelons que le tiers des chercheurs (32,4%, voir chapitre 3, tableau 3.33) considèrent qu'une telle structure d'aide n'existe pas dans leur collège. D'autre part, il nous semble que seule une admissibilité complète (c'est-à-dire avec attribution de libérations professionnelles) aux programmes FCAR, PAREA et PART pourrait vraiment permettre à la recherche dans le collégial privé de donner son plein rendement. Les résultats de cet inventaire permettent assurément de croire que les chercheurs des collèges privés sont tout à fait qualifiés pour se soumettre à la rigueur de ces programmes ministériels de subvention à la recherche. Cela impliquerait la création d'un fonds de recherche spécifique au secteur privé déclaré d'intérêt public. De tels investissements, faut-il le rappeler, ont des retombées considérables sur l'enrichissement de la qualité de l'enseignement.

4.4.2 LES BESOINS EN MATIÈRE DE SERVICES D'ENCADREMENT DE LA RECHERCHE

Comme nous nous y attendions, les structures d'aide (autre que financière) à la recherche sont presque inexistantes dans le secteur privé, et cela est probablement aussi l'une des causes du retard de la pleine émergence de la recherche. Les aspects où l'aide souhaitée est la moins accessible (voir chapitre 3, tableau 3.35) sont les suivants : la présentation du projet à un organisme subventionnaire, la méthodologie, la compilation et l'analyse des résultats ainsi que la publication. Comme nous l'avons vu au paragraphe 4.3 (voir le tableau 4.2), le secteur collégial privé manque vraiment de services et d'interventions qui sont offerts aux chercheurs du réseau public. La présence, en particulier, des conseillers pédagogiques affectés à la recherche ou aux projets pédagogiques semble jouer un rôle déterminant dans la stimulation de la recherche (IRC, pp. 103-107). Il serait donc très favorable aux activités de recherche (de même qu'à la vie pédagogique) que les collèges privés offrent ces services sur un plan institutionnel ou selon un regroupement régional.

CONCLUSION

Cette étude sur la recherche dans le secteur d'enseignement collégial privé comporte deux volets : un inventaire exhaustif de la situation de la recherche et un répertoire descriptif pratique des activités de recherche. Son but principal est de compléter l'inventaire effectué dans le réseau public par Ducharme *et al.* en 1988 et de favoriser ainsi une plus grande intégration des activités de recherche de l'ordre collégial. Afin de faciliter une lecture comparative des données, les auteurs ont été autorisés à utiliser le cadre conceptuel et à adapter l'instrumentation méthodologique élaborés dans l'inventaire du réseau public.

Repères historiques

Quelques repères historiques sont d'abord évoqués, en particulier la contribution du centre de documentation du CADRE (Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation) au développement de la recherche dans les collèges privés et, plus récemment, les activités puis le fonds d'aide à la recherche gérés par le Comité de recherche et d'expérimentation pédagogique de l'A.C.Q. (Association des collèges du Québec).

Résultats de l'inventaire

L'inventaire a recensé 68 chercheurs, ce qui représente 6% de l'ensemble des enseignants E.T.C. (équivalents temps complet) du secteur privé. Ce sont presque tous des professeurs enseignant à temps complet à l'enseignement régulier[1]. Ils sont généralement d'âge moyen, et une forte majorité d'entre eux ont plus de 11 années d'expérience au collégial. Ils possèdent surtout des diplômes de deuxième cycle, ont majoritairement 19 ans ou plus de scolarité reconnue et le tiers d'entre eux poursuivent actuellement une scolarité de maîtrise ou de doctorat.

En moyenne chaque chercheur a réalisé deux projets, pour un total de 138 recherches identifiées. Plus du quart de ces travaux ont été accomplis dans le cadre d'études universitaires menant à la maîtrise ou au doctorat et plus du tiers sont actuellement en cours (1989-1990). Du point de vue typologique, la recherche dans les collèges privés est surtout pédagogique (48%) et disciplinaire (46%) dans ses objets, privilégie la méthode théorique (46%) et se rattache d'abord au type de la recherche-développement (40%) et à celui de la recherche fondamentale (33%). Les cinq types dominants suivants caractérisent la recherche au collégial privé en regroupant plus de 60% des travaux : le type théorique-disciplinaire-fondamental (26%), opérationnel-pédagogique-développement (14%), théorique-disciplinaire-appliqué (8%), action-pédagogique-développement (7%) et théorique-pédagogique-développement (6%).

Des recherches recensées, plus du tiers (38%) n'ont fait l'objet d'aucune demande de subvention et près de la moitié (45%) ont reçu de l'aide principalement des collèges (36%), de l'A.C.Q. (23%) et du Fonds FCAR (9%).

Les chercheurs préfèrent travailler individuellement (58%) et, lorsqu'ils font de la recherche en équipe, s'associent d'abord à des collaborateurs du même collège qu'eux (52%) et à des universitaires (20%). Enfin, 80% des recherches sont surtout publiées sous la forme de livres (29%), de rapports (28%) ou de communications dans des congrès (24%).

Mis à part les programmes locaux de subvention à la recherche et/ou aux projets pédagogiques (par ailleurs inégalement présents dans les collèges), les structures d'encadrement de la recherche sont presque inexistantes dans les collèges selon les chercheurs : moins de 20% d'entre eux en reconnaissent l'existence dans leur milieu (voir tableau 3.33). Il en découle que les champs d'intervention de tels services professionnels sont également très réduits (le domaine du perfectionnement des enseignants l'est cependant un peu moins que les autres), de même que leur utilisation par les chercheurs. Là où certains services d'aide à la recherche sont

[1] Voir note 3, p. 9.

disponibles, les chercheurs n'y ont presque pas recours (79%) ; ceux qui les emploient en sont toutefois majoritairement satisfaits (65%).

Sur le plan des retombées de la recherche, c'est d'abord sur l'enseignement (75%) et sur l'habileté à faire de la recherche (79%) que l'impact est nettement le plus considérable.

Analyse et interprétation

L'analyse des résultats montre clairement l'existence d'un potentiel appréciable et d'une expertise réelle des collèges privés en matière de recherche. De ce point de vue, le **répertoire des activités de recherche** qui suit l'inventaire est particulièrement éclairant.

La comparaison des inventaires du secteur privé et du réseau public est intéressante et significative. Les ressemblances sont nombreuses et mettent en valeur plusieurs caractéristiques communes des chercheurs et des recherches des deux milieux. Les principales différences sont cependant plus inquiétantes. Elles démontrent qu'il y a proportionnellement environ deux fois moins de chercheurs au privé qu'au public, que les fonds publics provinciaux d'aide à la recherche subventionnent beaucoup moins le secteur privé et que celui-ci est comparativement presque dépourvu de services professionnels d'encadrement des chercheurs. En conséquence, les auteurs considèrent que les principales mesures susceptibles d'assurer le développement normal de la recherche dans les collèges privés seraient l'accès à des structures d'aide et de consultation ainsi que l'admissibilité des chercheurs du secteur collégial privé aux programmes ministériels octroyant des subventions financières jumelées à des libérations de charge d'enseignement.

Malgré un rattrapage à effectuer quant au nombre de chercheurs ainsi qu'aux structures d'encadrement et de subventions pour stimuler son émergence, la recherche dans le privé est bien vivante et sa contribution constitue un apport significatif à l'ordre collégial.

RÉFÉRENCES

Association des collèges du Québec, *FONDS F.C.A.C. pour l'aide à la recherche, dossier d'information*, lettres des 2/11/83, 18/4/84, 26/4/84, 4/5/84, 20/7/84, 28/9/84 et 24/10/84, document d'archives.

Association des collèges du Québec, *Lettre de la Commission des D.S.P. de l'A.C.Q. à la Direction de l'enseignement privé de la D.G.E.C.*, 25 octobre 1988, document d'archives.

Association des collèges du Québec, *Renseignements et données statistiques pour l'année 1989-90*, décembre 1989.

Association des collèges du Québec, *Résultats du questionnaire aux D.S.P., deuxième version*, septembre 1987, classifié n° 13712 au Centre de documentation du CADRE.

Comité de recherche et d'expérimentation pédagogique, *Fonds A.C.Q., bilan*, mars 1989.

Comité ministériel sur la recherche au collégial (Direction de la recherche et du développement), *La recherche au collégial : réflexions et recommandations*, 1990-03-01.

Direction de l'enseignement privé, D.G.E.C., *Personnel enseignant en 1989-1990 dans les établissements déclarés d'intérêt public*.

Direction générale de l'enseignement collégial, *Circuit collégial 1989-1990*.

Direction générale de l'enseignement collégial (Service des données et de l'information), *Effectifs étudiants à plein temps, septembre 1989*.

Ducharme, R., Stern, J., Bois, Y., Poirier, M., *Inventaire des activités de recherche au collégial*, Cégep de Saint-Jérôme, 1988.

ANNEXES

ANNEXE 1

Définition des types de recherche

TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE[1]

On peut diviser les activités de recherche selon leur type, leur méthodologie et leur objet. La combinaison de ces trois dimensions offre un éventail très diversifié des possibilités de recherche au collégial.

SELON LE TYPE

L'OCDE, dans son manuel de FRASCATI, reconnaît trois types de recherches, la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental (R&D), qu'elle définit de la manière suivante :

La recherche fondamentale

La recherche fondamentale consiste en travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans qu'il y ait une application ou une utilisation particulière en vue.

La recherche appliquée

La recherche appliquée consiste également en des travaux originaux entrepris en vue d'acquérir des connaissances nouvelles. Cependant, elle est surtout dirigée vers un but ou un objectif pratique déterminé. Elle est entreprise, soit pour discerner les utilisations possibles des résultats d'une recherche fondamentale, soit pour établir des méthodes ou des moyens nouveaux permettant d'atteindre un objectif déterminé choisi à l'avance.

Le développement expérimental (R&D)

Le développement expérimental consiste en des travaux systématiques basés sur des connaissances existantes obtenues par la recherche et/ou par l'expérience pratique, en vue de lancer la fabrication de nouveaux matériaux, produits et dispositifs, d'établir de nouveaux procédés, systèmes et services, et pour améliorer considérablement ceux qui existent déjà.

SELON LA MÉTHODOLOGIE (APPROCHE)

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour développer les connaissances. Les plus connues sont la méthode expérimentale, la recherche théorique ou philosophique, la méthode opérationnelle et la recherche-action. On peut définir ces approches de plusieurs façons différentes, mais l'essentiel se résume à ce qui suit :

La méthode expérimentale

La recherche expérimentale est le prototype même de la recherche scientifique. Elle consiste à isoler des variables et à en explorer systématiquement les modulations en fonctions des événements de l'environnement dont elles dépendent. Elle procède par hypothèses, par observations systématiques et par explorations successives.

La méthode rationnelle, théorique ou philosophique

La méthode rationnelle, souvent appelée aussi méthode théorique ou philosophique, consiste à faire avancer les connaissances en recourant aux forces structurantes du raisonnement et de l'intelligence créatrice. Elle vise souvent à dépasser les résultats obtenus par la méthode expérimentale en fournissant une conception globale et unifiée de la réalité. Elle s'associe souvent aux méthodes de documentation.

---

[1] IRC, pages A-3 à A-5.

La méthode opérationnelle

La démarche opérationnelle consiste à appliquer systématiquement les méthodes d'observation, de raisonnement et d'expérimentation à l'étude et à la solution de problèmes concrets. Elle consiste à circonscrire un problème qui nécessite une solution concrète, à l'analyser, à recueillir des données objectives, à formuler des hypothèses de solutions, à les expérimenter et à les évaluer.

La recherche-action

La recherche-action, comme son nom l'indique, se veut à la fois recherche et action. Il s'agit d'une recherche entreprise en vue d'une action auprès d'individus, de groupes, d'organismes ou de communautés. Elle ne tend pas tant à solutionner des problèmes mais à aider des personnes à se définir elles-mêmes.

SELON LES OBJETS

Les activités de recherche peuvent encore se distinguer selon le champ où elles s'exercent. Les objets les plus connus sont le disciplinaire, le pédagogique, l'organisationnel et le technologique.

Le disciplinaire

La recherche disciplinaire se caractérise par son appartenance à un secteur délimité de la connaissance, secteur lui-même associé à des disciplines d'enseignement. Les recherches effectuées dans ce champ d'activité peuvent toutefois regrouper plusieurs disciplines. Elles deviennent alors interdisciplinaires ou multidisciplinaires.

Ces recherches peuvent être de type fondamental, appliqué ou de développement expérimental, tout comme elles peuvent recourir à l'une ou l'autre des méthodes identifiées précédemment.

Le pédagogique

La recherche pédagogique porte essentiellement sur le processus éducatif que l'on identifie aux contenus de programmes, à la démarche d'enseignement et d'apprentissage, aux relations maître-élève, aux techniques d'évaluation et à l'avancement des technologies éducatives.

Ces recherches peuvent être de type fondamental, appliqué ou de développement expérimental, tout comme elles peuvent recourir aux méthodes expérimentales les plus rigoureuses, être théoriques, technologiques ou de recherche-action.

L'organisationnel

La recherche organisationnelle porte sur la nature d'une institution, son fonctionnement, ses politiques ainsi que sur son développement et son évaluation. Elle est essentiellement de nature appliquée et recourt habituellement aux méthodes de l'opérationnalisation et de la recherche-action.

Le technologique

La recherche technologique vise à la production de procédés nouveaux reliés à l'emploi de matériaux et d'appareils spécifiques aux milieux industriels et commerciaux. Elle est plus particulièrement associée aux technologies biologiques, physiques, chimiques et informatiques. Mais on peut aussi l'associer aux métiers, voire aux beaux-arts. Elle est nécessairement appliquée ou à développement expérimental et elle utilise surtout la méthodologie opérationnelle.

TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE[1]

On peut diviser les activités de recherche selon leur type, leur méthodologie et leur objet. La combinaison de ces trois dimensions offre un éventail très diversifié des possibilités de recherche au collégial.

SELON LE TYPE

L'OCDE, dans son manuel de FRASCATI, reconnaît trois types de recherches, la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental (R&D), qu'elle définit de la manière suivante :

La recherche fondamentale

La recherche fondamentale consiste en travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans qu'il y ait une application ou une utilisation particulière en vue.

La recherche appliquée

La recherche appliquée consiste également en des travaux originaux entrepris en vue d'acquérir des connaissances nouvelles. Cependant, elle est surtout dirigée vers un but ou un objectif pratique déterminé. Elle est entreprise, soit pour discerner les utilisations possibles des résultats d'une recherche fondamentale, soit pour établir des méthodes ou des moyens nouveaux permettant d'atteindre un objectif déterminé choisi à l'avance.

Le développement expérimental (R&D)

Le développement expérimental consiste en des travaux systématiques basés sur des connaissances existantes obtenues par la recherche et/ou par l'expérience pratique, en vue de lancer la fabrication de nouveaux matériaux, produits et dispositifs, d'établir de nouveaux procédés, systèmes et services, et pour améliorer considérablement ceux qui existent déjà.

SELON LA MÉTHODOLOGIE (APPROCHE)

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour développer les connaissances. Les plus connues sont la méthode expérimentale, la recherche théorique ou philosophique, la méthode opérationnelle et la recherche-action. On peut définir ces approches de plusieurs façons différentes, mais l'essentiel se résume à ce qui suit :

La méthode expérimentale

La recherche expérimentale est le prototype même de la recherche scientifique. Elle consiste à isoler des variables et à en explorer systématiquement les modulations en fonctions des événements de l'environnement dont elles dépendent. Elle procède par hypothèses, par observations systématiques et par explorations successives.

La méthode rationnelle, théorique ou philosophique

La méthode rationnelle, souvent appelée aussi méthode théorique ou philosophique, consiste à faire avancer les connaissances en recourant aux forces structurantes du raisonnement et de l'intelligence créatrice. Elle vise souvent à dépasser les résultats obtenus par la méthode expérimentale en fournissant une conception globale et unifiée de la réalité. Elle s'associe souvent aux méthodes de documentation.

---

[1] IRIC, pages A-3 à A-5

La méthode opérationnelle

La démarche opérationnelle consiste à appliquer systématiquement les méthodes d'observation, de raisonnement et d'expérimentation à l'étude et à la solution de problèmes concrets. Elle consiste à circonscrire un problème qui nécessite une solution concrète, à l'analyser, à recueillir des données objectives, à formuler des hypothèses de solutions, à les expérimenter et à les évaluer.

La recherche-action

La recherche-action, comme son nom l'indique, se veut à la fois recherche et action. Il s'agit d'une recherche entreprise en vue d'une action auprès d'individus, de groupes, d'organismes ou de communautés. Elle ne tend pas tant à solutionner des problèmes mais à aider des personnes à se définir elles-mêmes.

SELON LES OBJETS

Les activités de recherche peuvent encore se distinguer selon le champ où elles s'exercent. Les objets les plus connus sont le disciplinaire, le pédagogique, l'organisationnel et le technologique.

Le disciplinaire

La recherche disciplinaire se caractérise par son appartenance à un secteur délimité de la connaissance, secteur lui-même associé à des disciplines d'enseignement. Les recherches effectuées dans ce champ d'activité peuvent toutefois regrouper plusieurs disciplines. Elles deviennent alors interdisciplinaires ou multidisciplinaires.

Ces recherches peuvent être de type fondamental, appliqué ou de développement expérimental, tout comme elles peuvent recourir à l'une ou l'autre des méthodes identifiées précédemment.

Le pédagogique

La recherche pédagogique porte essentiellement sur le processus éducatif que l'on identifie aux contenus de programmes, à la démarche d'enseignement et d'apprentissage, aux relations maître-élève, aux techniques d'évaluation et à l'avancement des technologies éducatives.

Ces recherches peuvent être de type fondamental, appliqué ou de développement expérimental, tout comme elles peuvent recourir aux méthodes expérimentales les plus rigoureuses, être théoriques, technologiques ou de recherche-action.

L'organisationnel

La recherche organisationnelle porte sur la nature d'une institution, son fonctionnement, ses politiques ainsi que sur son développement et son évaluation. Elle est essentiellement de nature appliquée et recourt habituellement aux méthodes de l'opérationnalisation et de la recherche-action.

Le technologique

La recherche technologique vise à la production de procédés nouveaux reliés à l'emploi de matériaux et d'appareils spécifiques aux milieux industriels et commerciaux. Elle est plus particulièrement associée aux technologies biologiques, physiques, chimiques et informatiques. Mais on peut aussi l'associer aux métiers, voire aux beaux-arts. Elle est nécessairement appliquée ou à développement expérimental et elle utilise surtout la méthodologie opérationnelle.

ANNEXE 2

Feuille d'information et de recrutement

À tous les enseignants et enseignantes
et aux membres du personnel des différents services

La Direction générale de l'enseignement collégial subventionne actuellement une recherche qui a pour but d'inventorier l'ensemble des activités de recherche effectuées dans les collèges privés du Québec. Ce projet vise à compléter une étude semblable faite dans le réseau des collèges publics en 1987-1988 et à enrichir de l'apport du secteur privé le *Répertoire des chercheurs de l'ordre collégial* publié par la D.G.E.C. en 1989. Cet inventaire contribuera ainsi à faire connaître les travaux de recherche du collégial privé et à favoriser l'échange entre tous les chercheurs des collèges.

DÉFINITION DU MOT RECHERCHE

Pour les fins du présent inventaire, le mot recherche est ici pris dans son sens le plus large. Il désigne toutes les formes d'activités qui ont pour finalité l'augmentation des connaissances ou leurs applications pratiques. Nous désignons par ce terme, cela va de soi, les recherches fondamentales, disciplinaires et scientifiques, mais nous incluons également les recherches appliquées et opérationnelles qui, comme la recherche-action utilisent d'autres approches que la méthode expérimentale.

Nous y incluons également la recherche développement en éducation qui porte sur l'amélioration sensible des méthodes d'enseignement ou du matériel didactique écrit, audiovisuel et informatisé. Sont également prises en compte les recherches effectuées dans le cadre d'une Maîtrise ou d'un Doctorat, en autant que ces recherches sont réalisées alors que vous êtes à l'emploi d'un collège.

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Si vous avez déjà effectué ou si vous effectuez présentement des activités de recherche, veuillez nous transmettre vos coordonnées en remplissant le bas de cette feuille et en la remettant à la direction des Services pédagogiques d'ici **le vendredi 20 octobre prochain**. Sur réception de ces renseignements, nous vous ferons parvenir le questionnaire-enquête s'adressant aux chercheurs et à partir duquel le *Répertoire des chercheurs de l'ordre collégial* pourra être complété.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration.

Jean-Pierre Gaudreau
professeur au collège Jean-de-Brébeuf

Gérald Sigouin,
professeur au collège Marie-Victorin

1989.10.10

Renseignements auprès de Denise Doth (514) 325-0150 poste 2210

Je désire recevoir le questionnaire d'enquête sur la recherche :

Nom: _____

Fonction: _____

Collège: _____

À remettre à la direction des Services pédagogiques de votre collège d'ici le vendredi 20 octobre 1989. Merci.

ANNEXE 3

Questionnaire sur la recherche dans les collèges privés

Nom: _____

Fonction: _____

Collège: _____

Questionnaire sur la recherche dans les collèges privés*

Jean-Pierre GAUDREAU,
professeur au collège Jean-de-Brébeuf
3200, chemin de la Côte Sainte-Catherine
Montréal (Qc)
H3T 1C1

et

Gérald SIGOUIN,
professeur au collège Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Qc)
H1G 2J6

Renseignements auprès de Mme Denise Doth [514] 325-0150, poste 2210.

Veuillez remplir le présent questionnaire, l'insérer dans l'enveloppe affranchie ci-jointe et nous l'expédier d'ici le _____ 1989.

*Ce document est une version modifiée et autorisée du «Questionnaire des chercheurs» de l'*Inventaire de la recherche au collégial* effectué par Ducharme et al. (1988).

CONSIGNES

DÉFINITION DU MOT RECHERCHE

Pour les fins du présent inventaire, le mot recherche est ici pris dans son sens le plus large. Il désigne toutes les formes d'activités qui ont pour finalité l'augmentation des connaissances ou leurs applications pratiques. Nous désignons par ce terme, cela va de soi, les recherches fondamentales, disciplinaires et scientifiques, mais nous incluons également les recherches appliquées et opérationnelles qui, comme la recherche-action, utilisent d'autres approches que la méthode expérimentale.

Nous y incluons également la recherche-développement en éducation qui porte sur l'amélioration sensible des méthodes d'enseignement et du matériel didactique écrit, audio-visuel et informatisé. Sont également prises en compte les recherches effectuées dans le cadre d'une Maîtrise ou d'un Doctorat, en autant que ces recherches sont réalisées alors que vous êtes à l'emploi d'un collège.

PROCÉDURE

Le questionnaire contient 33 questions regroupées en 5 sections:

1) le statut de chercheur-e,
2) les caractéristiques de vos recherches,
3) le support et l'aide à la recherche,
4) les retombées et
5) votre identification.

Pour répondre au questionnaire, vous n'avez qu'à cocher la ou les cases appropriées à vos activités de recherche et à nous fournir, le cas échéant, les précisions demandées. S'il vous arrivait de manquer d'espace, vous pourrez utiliser la feuille blanche prévue à cet effet à la fin du questionnaire. Vous trouverez également en annexe les définitions des sigles que nous employons à l'occasion ainsi que trois exemplaires de la fiche descriptive des activités de recherche*

Nous vous remercions de votre collaboration!

Jean-Pierre GAUDREAU
Gérald SIGOUIN

*Ces fiches descriptives sur papier bleu sont très importantes et peuvent vous permettre de faire connaître vos travaux de recherche dans tout le réseau des collèges québécois (explications supplémentaires à la page 20).

QUESTIONNAIRE

Section I : Statut de chercheur-e

(Veuillez s.v.p. cocher la ou les cases appropriées.)

1. Tenant compte de la définition que nous donnons au mot RECHERCHE, cochez la ou les cases qui vous représentent correctement.

   (Vous pouvez cocher plus d'une case.)

   a) Je réalise présentement des activités de recherche (année en cours, 1989-1990). v1 ☐

   b) J'ai déjà réalisé des activités de recherche au cours des cinq (5) dernières années (1984-1989). v2 ☐

   c) J'ai réalisé des activités de recherche il y a plus de cinq (5) ans (avant 1984). v3 ☐

2. Jusqu'à maintenant, à combien de projets de recherche avez-vous participé?

   NOMBRE DE PROJETS

   (1) ☐ (2) ☐ (3) ☐ (4) ☐ (5) ☐ v4

Section 2 : Caractéristiques de vos recherches

TITRE

3 Pour chacune de vos recherches, veuillez nous indiquer le titre, l'année de début de réalisation et la durée réelle ou prévue. Veuillez compléter en annexe 2, s'il y a lieu.

	ANNÉE	TITRE	DURÉE
• **récente**			
1	v5 _____	v6 _____	v7 _____ mois
2	v8 _____	v9 _____	v10 _____ mois
3	v11 _____	v12 _____	v13 _____ mois
• **ancienne**			

4 En gardant le même ordre que celui de la question précédente et en vous limitant aux trois (3) projets les plus récents, dites-nous si ces recherches ont été effectuées dans le cadre d'études universitaires en vue de l'obtention d'un diplôme de Maîtrise ou de Doctorat?

(Un choix par projet s.v.p.)

	PROJET 1 v14	PROJET 2 v15	PROJET 3 v16	
a) Maîtrise/licence	☐	☐	☐	(1)
b) Doctorat/post-doctorat	☐	☐	☐	(2)
c) Non, ce n'est pas le cas	☐	☐	☐	(3)

5 Pour chacun de ces trois (3) projets de recherche, indiquez-nous s'il s'agit d'une recherche individuelle ou d'une recherche en équipe?

(Un choix par projet s.v.p.)

	PROJET 1 v17	PROJET 2 v18	PROJET 3 v19	
a) Recherche individuelle	☐	☐	☐	(1)
b) Recherche en équipe unidisciplinaire	☐	☐	☐	(2)
c) Recherche en équipe multidisciplinaire	☐	☐	☐	(3)
	v20	v21	v22	
Nombre de chercheur-e-s dans l'équipe : **2**	☐	☐	☐	
3 à 5	☐	☐	☐	
6 +	☐	☐	☐	

(Un choix par projet s.v.p.)

Si vos trois projets sont des recherches individuelles, veuillez passer à la question 7.

COLLABORATION

6. Les autres chercheur-e-s de votre équipe provenaient...

(Vous pouvez cocher plus d'une case par projet.)

	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3
a) de votre collège	☐ v23	☐ v24	☐ v25
b) d'un autre collège	☐ v26	☐ v27	☐ v28
c) d'universités	☐ v29	☐ v30	☐ v31
d) de centres de recherche	☐ v32	☐ v33	☐ v34
e) d'entreprises ou d'industries	☐ v35	☐ v36	☐ v37
f) de municipalités ou d'organismes publics	☐ v38	☐ v39	☐ v40
g) d'ailleurs *(précisez)* _____	☐ v41	☐ v42	☐ v43
h) ne s'applique pas	☐ v44	☐ v45	☐ v46

REMARQUE

Indiquez-nous, s'il y a lieu, le nom de l'établissement ou de l'organisme d'où provenaient ces autres chercheur-e-s.

ÉTABLISSEMENT OU ORGANISME

Projet 1 _____ v47

Projet 2 _____ v48

Projet 3 _____ v49

TYPE DE RECHERCHE

Si vous avez des difficultés à répondre aux questions 7, 8 et 9, veuillez nous fournir en annexe une brève description de votre projet en nous indiquant sur quoi vous travaillez et avec quelle approche.

7. Toujours au sujet de ces trois (3) mêmes recherches, indiquez-nous **dans quelle catégorie dominante** elles se situent.

(Cochez une seule case par projet s.v.p.)

	PROJET 1 v60	PROJET 2 v61	PROJET 3 v62	
a) **Recherche disciplinaire**: travaux qui visent l'accroissement des connaissances dans votre discipline.	☐	☐	☐	(1)
b) **Recherche pédagogique**: travaux reliés à l'enseignement et/ou l'apprentissage.	☐	☐	☐	(2)
c) **Recherche organisationnelle**: travaux qui portent sur le fonctionnement et/ou l'évaluation d'une institution.	☐	☐	☐	(3)
d) **Recherche technologique**: travaux qui visent la production de nouveaux procédés et/ou matériaux reliés aux milieux industriels et commerciaux.	☐	☐	☐	(4)

8. Quelle **méthode dominante** de recherche avez-vous employée?

***Note**: La documentation sur l'état de la question («revue de littérature») et la cueillette de données d'information ne constituent pas des méthodes mais des étapes de recherche qui peuvent apparaître dans l'une ou l'autre des méthodes suivantes.*

(Cochez une seule case par projet s.v.p.)

	PROJET 1 v63	PROJET 2 v64	PROJET 3 v65	
a) **Recherche expérimentale**: méthode qui consiste à isoler des variables et à en explorer les modulations en fonction des événements dont elles dépendent.	☐	☐	☐	(1)
b) **Recherche théorique**: méthode qui utilise exclusivement le raisonnement ou les techniques de documentation.	☐	☐	☐	(2)
c) **Recherche opérationnelle**: méthode qui procède par essais et évaluations successives.	☐	☐	☐	(3)
d) **Recherche-action**: méthode qui vise à aider des personnes à se développer selon des objectifs qu'elles définissent elles-mêmes.	☐	☐	☐	(4)

9 À quel **type dominant** de recherche pourriez-vous rattacher vos travaux ?

(Cochez un seul choix par projet s.v.p.)

	PROJET 1 v56	PROJET 2 v57	PROJET 3 v58	
a) **Recherche fondamentale**: travaux expérimentaux entrepris en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes.	☐	☐	☐	(1)
b) **Recherche appliquée**: travaux entrepris dans le but d'appliquer les résultats d'autres recherches.	☐	☐	☐	(2)
c) **Recherche-développement**: Travaux entrepris en vue de lancer la fabrication de nouveaux matériaux ou d'établir ou d'améliorer des procédés, des systèmes et des services.	☐	☐	☐	(3)

PUBLICATION

10. Ces recherches ont-elles fait l'objet d'une publication ou d'une communication?

(Vous pouvez cocher plus d'une case par projet.)

	PROJET 1		PROJET 2		PROJET 3	
a) Dans une revue spécialisée avec comité de lecture	☐	v59	☐	v60	☐	v61
b) Dans une revue sans comité de lecture.	☐	v62	☐	v63	☐	v64
c) Dans un rapport ou un mémoire de recherche.	☐	v65	☐	v66	☐	v67
d) Dans les mass-médias.	☐	v68	☐	v69	☐	v70
e) Dans un congrès, un colloque ou une société savante.	☐	v71	☐	v72	☐	v73
f) Dans un livre ou un manuel.	☐	v74	☐	v75	☐	v76
g) Ailleurs _____ *(précisez)* v77	☐	v78	☐	v79	☐	v80
h) Elle n'a pas été publiée.	☐	v81	☐	v82	☐	v83

Section 3 : Support et aide à la recherche

SUBVENTIONS

11. Ces recherches ont-elles fait l'objet d'une demande de subvention, de bourse ou de dégagement d'activités professionnelles (libération de tâches) aux organismes qui suivent

Veuillez répondre, sans tenir compte du fait que la subvention ait été ou non accordée

(Vous pouvez cocher plus d'une case par projet.)

	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3
*PROSIP, PARPA, PAREA	☐ v84	☐ v85	☐ v86
*FCAR (ACC, ACSAIR)	☐ v87	☐ v88	☐ v89
*FCAR (autres programmes)	☐ v90	☐ v91	☐ v92
*CRSH, CRSNG	☐ v93	☐ v94	☐ v95
Production de matériel didactique (DGEC)*	☐ v96	☐ v97	☐ v98
Programme ou Fonds de votre collège	☐ v99	☐ v100	☐ v101
Fonds ACQ*	☐ v102	☐ v103	☐ v104
Programme ou Fonds régional	☐ v105	☐ v106	☐ v107
Contrat d'entreprise privée	☐ v108	☐ v109	☐ v110
Autres programmes ou fonds	☐ v111	☐ v112	☐ v113
Le projet n'a fait l'objet d'aucune demande de subvention. *(Passez alors à la question 13)*	☐ v114	☐ v115	☐ v116

Nom des programmes ou des fonds de votre collège, de votre région, d'une entreprise ou d'un autre organisme que le MESS*:

_____

**Veuillez consulter l'annexe 1 pour la définition des sigles.*

12. Si ces recherches ont été subventionnées (allocation, bourse, dégagement) veuillez nous préciser le montant qui vous concerne ainsi que le pourcentage du dégagement, s'il y a lieu.

Sinon, cochez la case ci-dessous et passez à la question suivante.

Ne s'applique pas ☐ v117

SOURCES DE FINANCEMENT *(organismes subventionnaires)*	MONTANT	% DE DÉGAGEMENT *(libération de tâches)*
1. _____ v118	☐☐☐☐☐☐ v119	_____ v120
_____ v121	☐☐☐☐☐☐ v122	_____ v123
2. _____ v124	☐☐☐☐☐☐ v125	_____ v126
_____ v127	☐☐☐☐☐☐ v128	_____ v129
3. _____ v130	☐☐☐☐☐☐ v131	_____ v132
_____ v133	☐☐☐☐☐☐ v134	_____ v135

Vous pouvez compléter en annexe 2, s'il y a lieu.

AIDE PROFESSIONNELLE ET STRUCTURES DE RECHERCHE

13. Dites-nous en cochant la ou les cases appropriées si votre collège dispose de structures d'aide et d'encadrement à la recherche. Votre collège dispose-t-il?

	(1) OUI	(2) NON	(3) JE NE SAIS PAS	
a) D'un plan de développement de la recherche.	☐	☐	☐	v136
b) D'une politique de recherche.	☐	☐	☐	v137
c) D'un programme local de subvention à la recherche et/ou aux projets pédagogiques.	☐	☐	☐	v138
d) D'un conseiller pédagogique affecté à la recherche ou aux projets pédagogiques.	☐	☐	☐	v139
e) D'un service de recherche.	☐	☐	☐	v140
f) D'une association de chercheur-e-s.	☐	☐	☐	v141
g) D'autres structures d'encadrement à la recherche. *(précisez)*	☐	☐	☐	v142

COMMENTAIRES ET PRÉCISIONS:

_____

_____

_____

14. Si votre collège dispose d'un service de recherche, d'expérimentation pédagogique, de recherche développement ou de conseillers pédagogiques à la recherche, indiquez-nous quels sont leurs champs d'intervention.

Il n'y en a pas ☐ v143 *Passez à la question 17.*

Vous pouvez cocher plus d'une case.

a) Perfectionnement des enseignants ☐ v144

b) Information et aide pédagogique ☐ v145

c) Information sur la recherche ☐ v146

d) Accueil et encadrement des projets pédagogiques et/ou des projets de recherche ☐ v147

e) Gestion d'un programme ou d'un fonds de subventions ☐ v148

f) Autre *(spécifiez)* _____ v149 ☐ v150

15. Faites-vous appel aux services d'aide à la recherche de votre collège?

(1) JAMAIS	(2) RAREMENT	(3) SOUVENT	(4) TRÈS SOUVENT	
☐	☐	☐	☐	v151

16. Si vous les utilisez, indiquez-nous votre degré de satisfaction.

Je ne les utilise pas ☐ v152 *Passez à la question suivante.*

(1) TRÈS INSATISFAIT E	(2) INSATISFAIT E	(3) SATISFAIT E	(4) TRÈS SATISFAIT E	
☐	☐	☐	☐	v153

17. Pour chacune **des étapes de recherche** ci-énumérées, indiquez-nous si vous souhaitiez recevoir de l'aide et s'il vous était possible d'en recevoir dans votre collège.

Si OUI cochez la case qui convient.

Sinon, ne cochez rien.

		AIDE SOUHAITÉE		AIDE ACCESSIBLE	
a)	Dans l'émergence de l'idée et du projet de recherche.	☐	v154	☐	v155
b)	Dans la rédaction du projet.	☐	v156	☐	v157
c)	Dans la présentation du projet à un organisme subventionnaire.	☐	v158	☐	v159
d)	Dans la documentation.	☐	v160	☐	v161
e)	Dans la méthodologie.	☐	v162	☐	v163
f)	Dans la cueillette des données.	☐	v164	☐	v165
g)	Dans la compilation et l'analyse des résultats.	☐	v166	☐	v167
h)	Dans la rédaction du rapport.	☐	v168	☐	v169
i)	Dans la publication de la recherche.	☐	v170	☐	v171
j)	Dans l'obtention de ressources matérielles et financières.	☐	v172	☐	v173
k)	Autres *(précisez)* _____ v174	☐	v175	☐	v176

18. Pour chacun des éléments de la liste qui suit, indiquez-nous si vous souhaitiez utiliser des ressources matérielles en provenance de votre collège et si de telles ressources vous étaient accessibles.

Si OUI cochez la case qui convient, sinon ne cochez rien.

		RESSOURCES SOUHAITÉES		RESSOURCES ACCESSIBLES	
a)	Services de secrétariat	☐	v177	☐	v178
b)	Photocopie et imprimerie	☐	v179	☐	v180
c)	Matériel de bureau	☐	v181	☐	v182
d)	Matériel de laboratoire	☐	v183	☐	v184
e)	Services informatiques	☐	v185	☐	v186
f)	Locaux particuliers	☐	v187	☐	v188
g)	Équipements et instruments spécialisés	☐	v189	☐	v190
h)	Autres *(précisez)* _____ v191	☐	v192	☐	v193

Section 4 : Impact et répercussion des activités de recherche

RETOMBÉES DE LA RECHERCHE

19. En général, vos recherches ont-elles eu un impact ou des retombées? Autrement dit, ont-elles changé quelque chose?

	(1) JE NE SAIS PAS	(2) AUCUN	(3) PEU	(4) BEAUCOUP	
a) Sur votre enseignement	☐	☐	☐	☐	v194
b) Sur votre département	☐	☐	☐	☐	v195
c) Sur votre collège	☐	☐	☐	☐	v196
d) Sur votre région	☐	☐	☐	☐	v197
e) Sur les autres cégeps	☐	☐	☐	☐	v198
f) Sur votre discipline	☐	☐	☐	☐	v199
g) Sur l'avancement des connaissances	☐	☐	☐	☐	v200
h) Autres *(précisez)* _____ v201	☐	☐	☐	☐	v202

COMMENTAIRES ET PRÉCISIONS

Vous pouvez compléter en annexe 2, s'il y a lieu.

_____

_____

_____

_____

20. Ont-elles eu des retombées sur vous-mêmes? Par exemple en augmentant votre crédibilité ou votre sentiment de reconnaissance ou de compétence, etc.

	(1) JE NE SAIS PAS	(2) AUCUN	(3) PEU	(4) BEAUCOUP	
a) Sur votre habileté à faire de la recherche	☐	☐	☐	☐	v203
b) Sur votre crédibilité dans votre département	☐	☐	☐	☐	v204
c) Sur votre crédibilité dans votre collège	☐	☐	☐	☐	v205
d) Sur votre crédibilité dans votre région	☐	☐	☐	☐	v206
e) Sur votre crédibilité dans les autres collèges	☐	☐	☐	☐	v207
f) Sur votre crédibilité dans votre discipline	☐	☐	☐	☐	v208
g) Sur votre crédibilité dans le milieu de la recherche	☐	☐	☐	☐	v209
h) Autres *(précisez)* _____ v210	☐	☐	☐	☐	v211

COMMENTAIRES ET PRÉCISIONS

Vous pouvez compléter en annexe 2, s'il y a lieu.

_____

_____

_____

_____

Section 5 : Identification

(Ces renseignements sont strictements confidentiels et ne serviront qu'aux fins de la présente recherche).

21. COLLÈGE: _____ v212

22. NOM: _____ v213 PRÉNOM: _____ v214

23. SEXE: Féminin ☐ (1) Masculin ☐ (2) v215

24. ÂGE: v216
25 et moins ☐ 46 - 55 ☐
26 - 35 ☐ 56 et plus ☐
36 - 45 ☐

25. FONCTION: v217
Cadre ☐
Conseiller pédagogique ☐
Autre professionnel-le ☐
Personnel de soutien ☐
Enseignant-e ☐
département: _____ v218
discipline: _____ v219
centre spécialisé: _____ v220
Autre ☐ *(précisez)* _____ v221

26. EMPLOI ACTUEL AU COLLÈGE:

Cocher une case seulement dans chacune des sections A et B.

A) STATUT v222
Temps plein ☐ (1)
Temps partiel ☐ (2)

B) CATÉGORIE v223
Enseignement régulier ☐ (1)
Éducation aux adultes ☐ (2)
Autre emploi *(précisez)* _____ v224 ☐ (3)

27. NOMBRE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE

AU COLLÉGIAL v225

0-3 ans	☐ (1)	11-14 ans	☐ (4)
4-6	☐ (2)	15+	☐ (5)
7-10	☐ (3)		

DANS LA FONCTION QUE VOUS EXERCEZ ACTUELLEMENT v226

0-3 ans	☐ (1)	11-14 ans	☐ (4)
4-6	☐ (2)	15+	☐ (5)
7-10	☐ (3)		

28. DIPLÔME-S LE-S PLUS ÉLEVÉ-S

Indiquez votre niveau de diplomation le plus élevé et précisez dans quelle-s discipline-s il a été obtenu

		DISCIPLINE v227	ANNÉE D'OBTENTION v228
Baccalauréat	☐ (1)	_____	_____
Maîtrise ou licence	☐ (2)	_____	_____
Ph. D. ou doctorat	☐ (3)	_____	_____
Autre *(précisez)* v229	☐ (4)	_____	

29. NOMBRE D'ANNÉES DE SCOLARITÉ RECONNUES v230

15 ans ou moins	☐	16 ans	☐	17 ans	☐
18 ans	☐	19 ans	☐	scolarité de doctorat	☐

30. SCOLARITÉ EN COURS v231

NON ☐ OUI ☐

Certificat (ex. Performa)	☐	(1)
Baccalauréat	☐	(2)
Licence, Maîtrise	☐	(3)
Ph. D., Doctorat	☐	(4)
Autre *(précisez)* v232 _____	☐	(5)

31. Avez-vous déjà été membre d'un jury de sélection ou d'appréciation de projets de recherche?

NON ☐ (1)
OUI ☐ (2) v233

Nom du programme _____ v234

32. Avez-vous déjà été membre d'un comité de lecture pour une revue scientifique ou une revue spécialisée dans la publication d'articles de recherche?

NON ☐ (1)
OUI ☐ (2) v235

33. Avez-vous déjà joué le rôle de consultant en recherche auprès d'autres chercheur-e-s?

NON ☐ (1)
OUI ☐ (2) v236

Précisez _____ v237

Nous vous remercions pour votre collaboration!

Jean-Pierre GAUDREAU, collège Jean-de-Brébeuf

Gérald SIGOUIN, collège Marie-Victorin

SIGLES UTILISÉS DANS LE QUESTIONNAIRE

MESS	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.
FCAR	Fonds pour la Formation des chercheurs et l'aide à la recherche.
ACC (ACSAIR)	Aide aux chercheurs des collèges et aux chercheurs sans affiliation institutionnelle reconnue.
CRSNG	Conseil de la recherche en sciences naturelles et en génie.
CRSH	Conseil de la recherche en sciences humaines.
PROSIP	Programme de subvention à l'innovation pédagogique.
PARPA	Programme d'aide à la recherche sur la pédagogie et l'apprentissage.
PAREA	Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage.
AGIR	Programme de soutien au transfert de ressources scientifiques vers l'entreprise.
DGEC	Direction générale de l'enseignement collégial.
FRSQ	Fonds de recherche en santé du Québec.
ACQ	Fonds d'aide à la recherche de l'Association des collèges du Québec.

CONSIGNES À SUIVRE POUR LA RÉDACTION DE LA **FICHE DESCRIPTIVE**

L'un des principaux intérêts de cet inventaire de la recherche au collégial privé est la production, intégrée au rapport final, de l'ensemble des fiches descriptives d'activités de recherche qui auront été remplies par les chercheur-e-s. Les recherches ainsi répertoriées seront diffusées à travers tout le réseau des collèges publics et privés, ce qui favorisera les échanges entre chercheur-e-s. Par ailleurs, la D.G.E.C. a le projet de compléter, par l'apport du secteur privé, la prochaine édition de son *Répertoire des chercheurs de l'ordre collégial*. Pour chaque activité de recherche, complétée ou en cours de réalisation, vous êtes donc invité-e à remplir une fiche descriptive.

Voici quelques consignes à suivre pour compléter cette fiche descriptive.

1. Les informations de la fiche descriptive doivent être identiques à celles communiquées dans le questionnaire, en particulier l'identification de la catégorie de la recherche: les points 5.1, 5.2 et 5.3 de la fiche réfèrent aux numéros 7, 8 et 9 du questionaire.

2. Le résumé de **100 à 150 mots au maximum** doit présenter les éléments essentiels de la recherche: sujet, but, méthodologie, résultats, conclusions.

3. Sans votre autorisation écrite, au point nº 12 de la fiche descriptive, il nous sera impossible de publier votre fiche descriptive dans le rapport final de recherche.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

FICHE DESCRIPTIVE

1. **Titre:** _____

2. **Recherche:** complétée ☐ en cours ☐

3. **Date du début de la recherche:** _____

4. **Durée (réelle ou estimée)** _____

5. **Catégorie de la recherche**

   5.1 **objet:** disciplinaire ☐ pédagogique ☐
   organisationnelle ☐ technologique ☐

   5.2 **méthode:** expérimentale ☐ théorique ☐
   opérationnelle ☐ recherche-action ☐

   5.3 **type:** fondamentale ☐ appliquée ☐
   recherche-développement ☐

6. **Conditions**

   6.1 recherche subventionnée ☐ recherche non subventionnée ☐

   6.2 recherche individuelle ☐ recherche en équipe ☐

7. **Résumé (150 mots maximum, à inscrire dans l'encadré au verso de cette feuille)**

8. **Publication** (s'il y a lieu)

   8.1 Titre: _____

   8.2 Endroit de vente ou de distribution: _____

   8.3 Prix officiel: _____

9. **Nom et prénom:** _____

10. **Collège:** _____

11. **Fonction:** _____

12. **J'autorise la publication de la présente fiche descriptive**

    signé: _____

ANNEXE 4

Graphiques des résultats

du questionnaire sur la recherche

Répartition des répondants

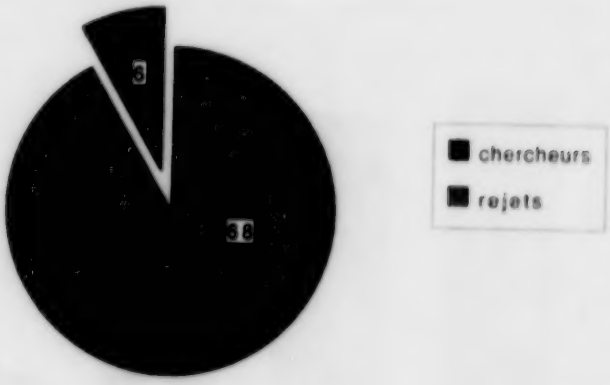

Question n° 1

Répartition des chercheurs selon les années de réalisation des recherches

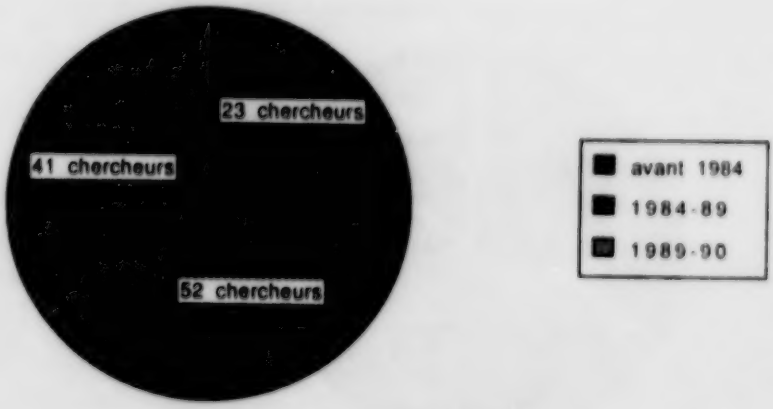

Note : Un même chercheur peut être présent dans deux ou trois des secteurs de ce graphique.

Question n° 2

Répartition des chercheurs selon le nombre de recherches réalisées

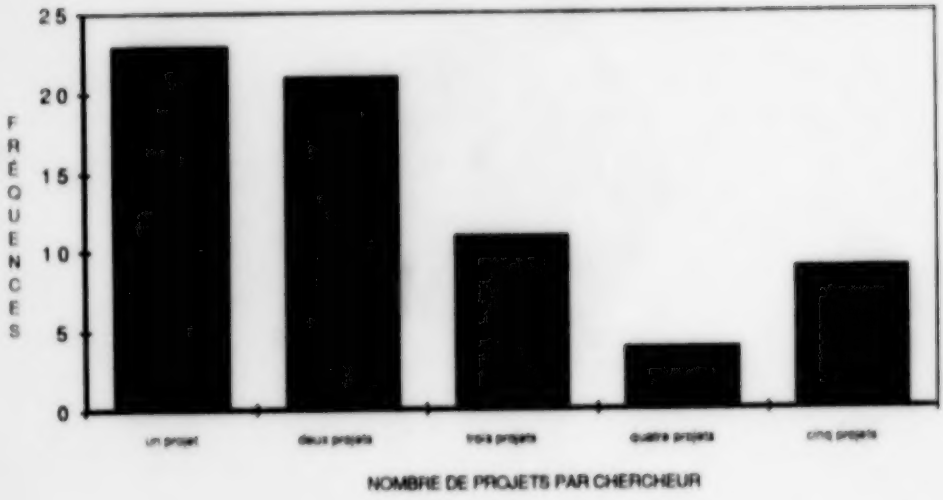

Question n° 4

Répartition des recherches selon le diplôme visé

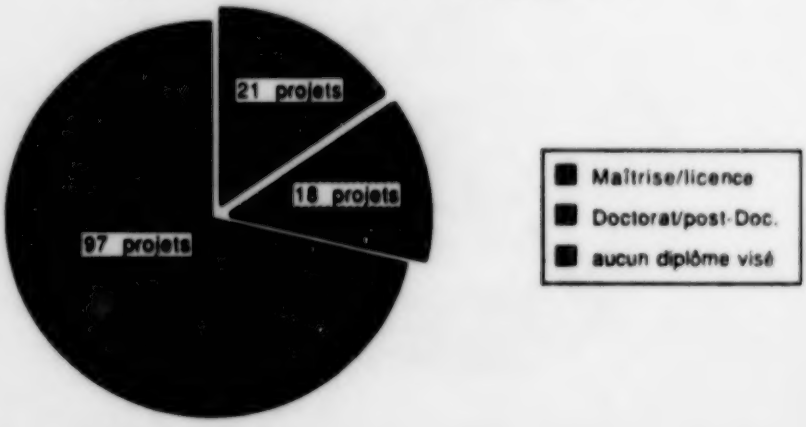

Question n° 5

Répartition des recherches selon la nature des équipes

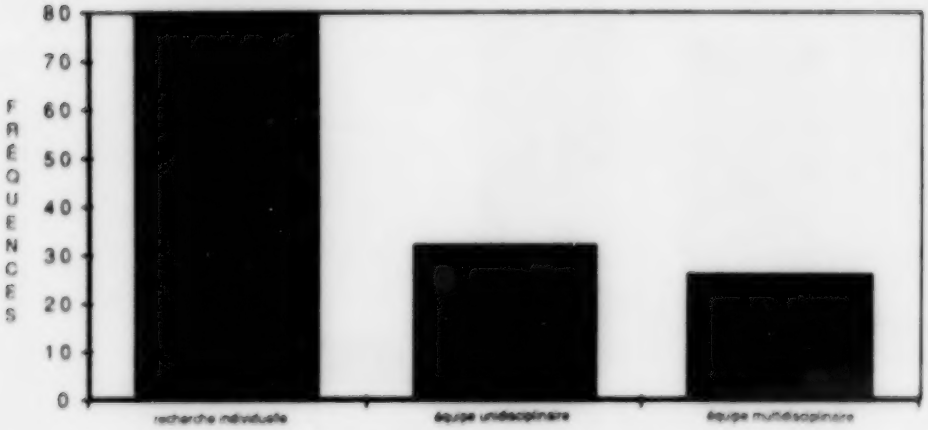

NATURE DES ÉQUIPES DE RECHERCHE

Question n° 6

Répartition des recherches selon les sources de collaboration

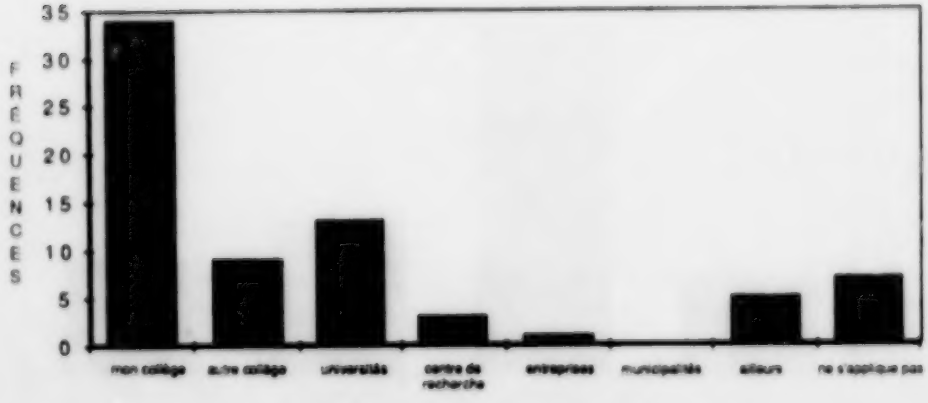

LES SOURCES DE COLLABORATION

Question n° 7

Répartition des recherches selon l'objet

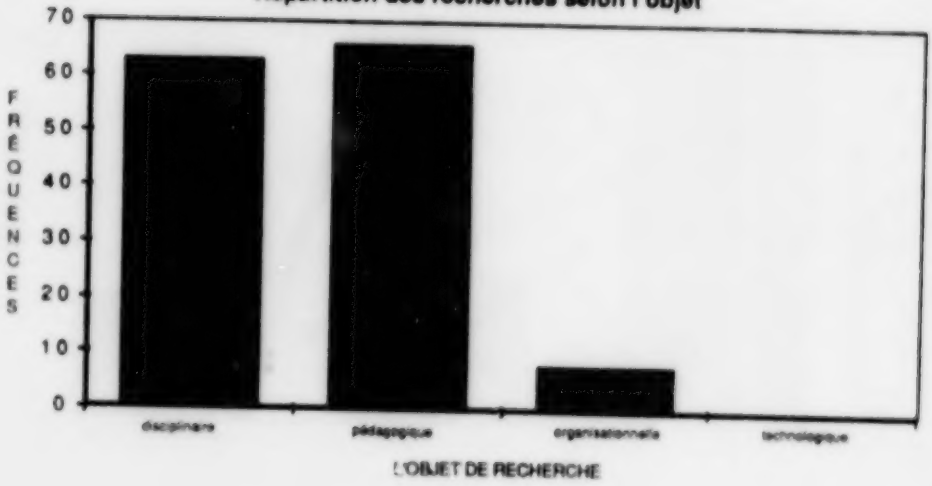

Question n° 8

Répartition des recherches selon la méthode

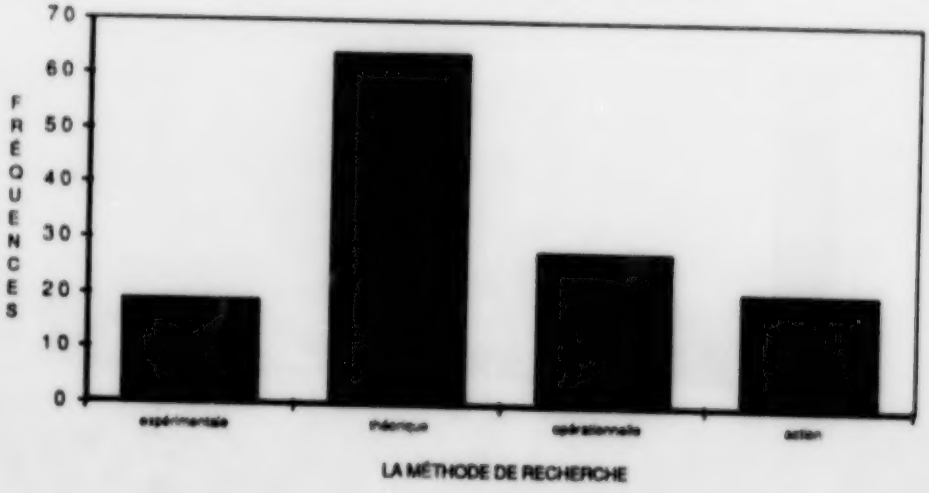

Question n° 9

Répartition des recherches selon le type

Question n° 10

Répartition des recherches selon les types de publication

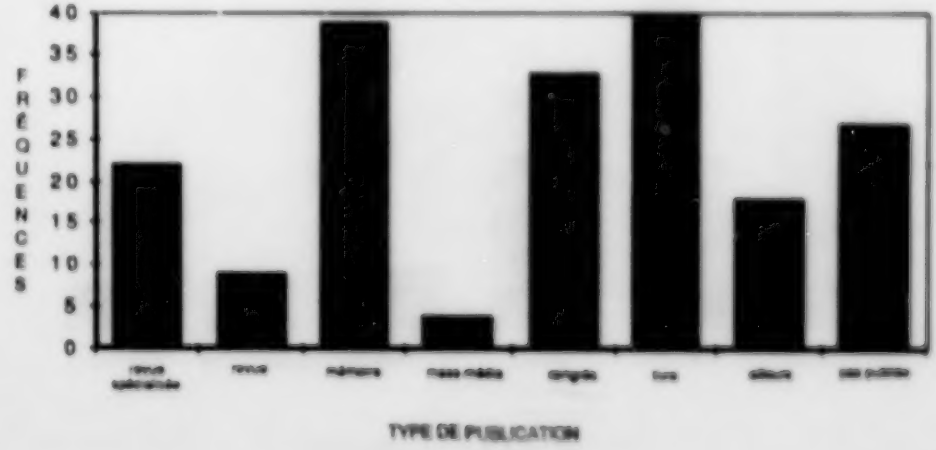

Question n° 11

Répartition des recherches selon les demandes de subvention

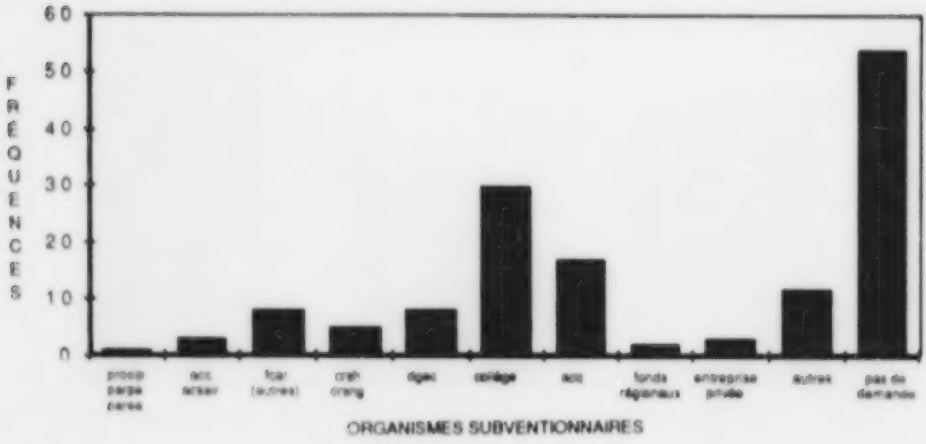

Question n° 12

Répartition des recherches selon les organismes qui ont accordé des subventions

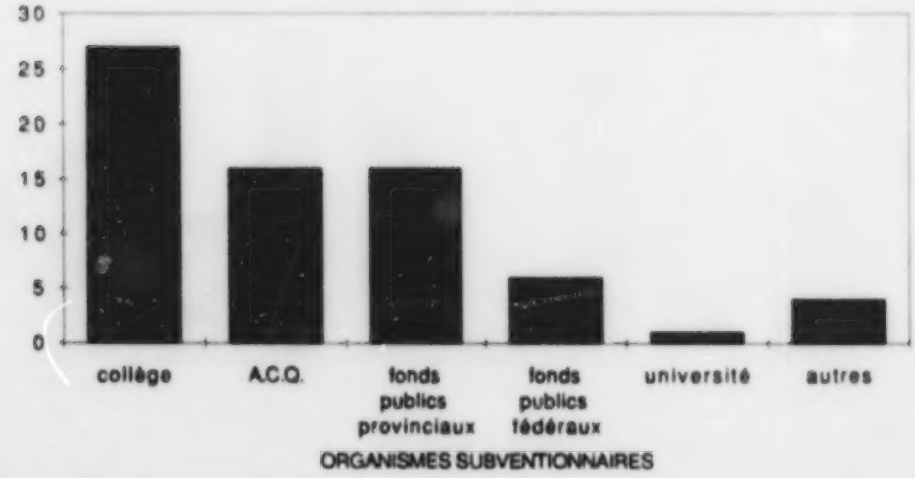

Répartition des recherches selon le montant des subventions accordées

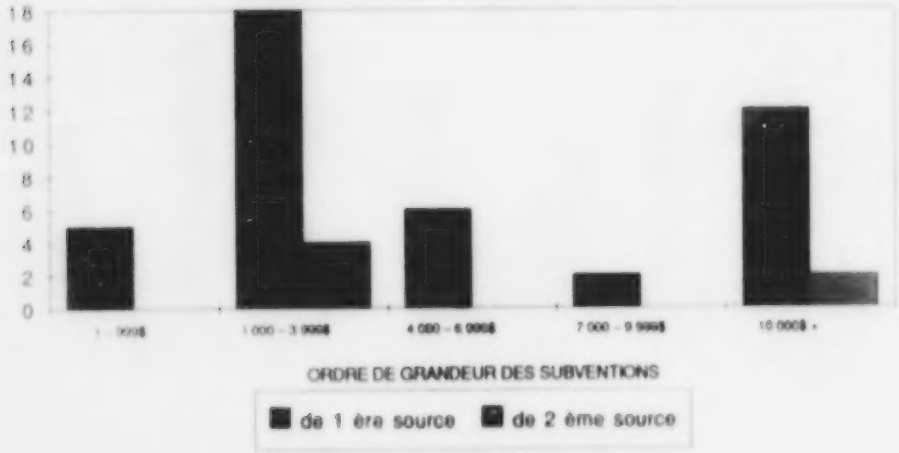

Répartition des recherches selon le pourcentage de dégagement

Question n° 13

Répartition des structures d'aide à la recherche (dans le collège de provenance) selon la perception des chercheurs

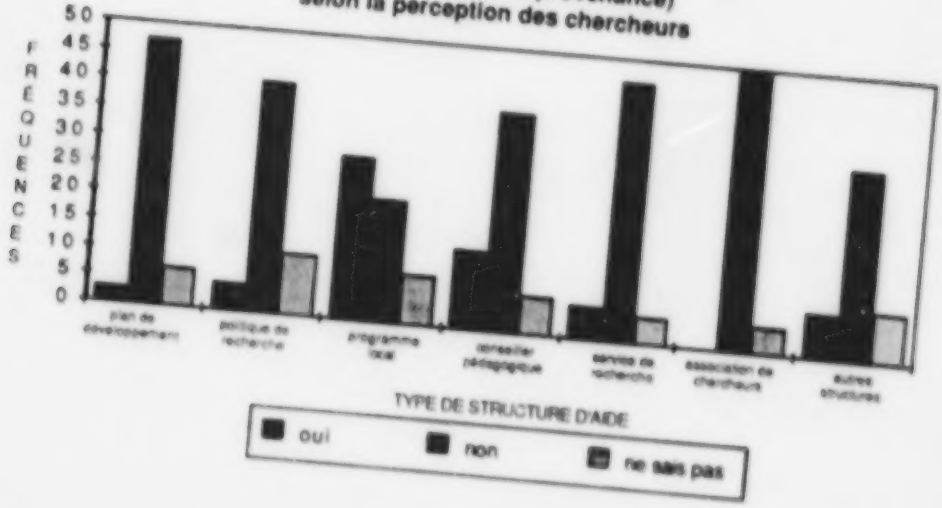

Question n° 14

Champs d'intervention des conseillers pédagogiques et des services de recherche dans les collèges

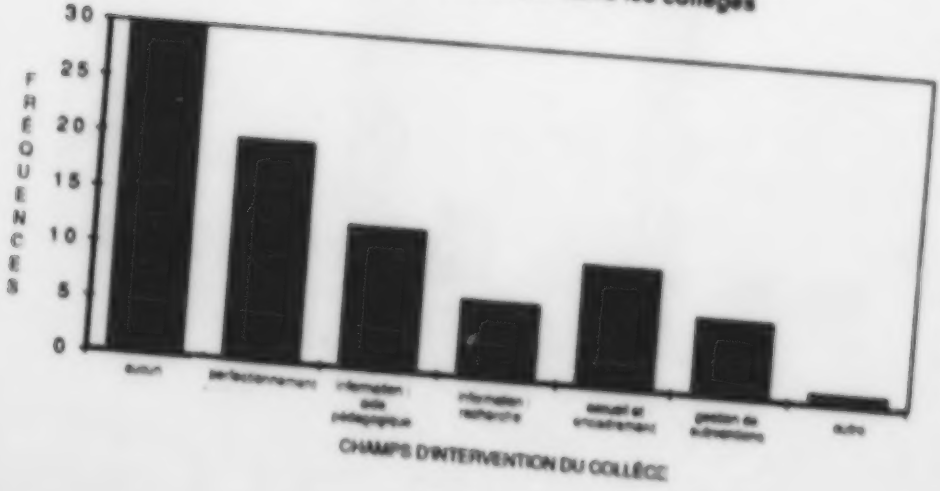

Question n° 15

Répartition des chercheurs selon l'appel aux services d'aide à la recherche de leur collège

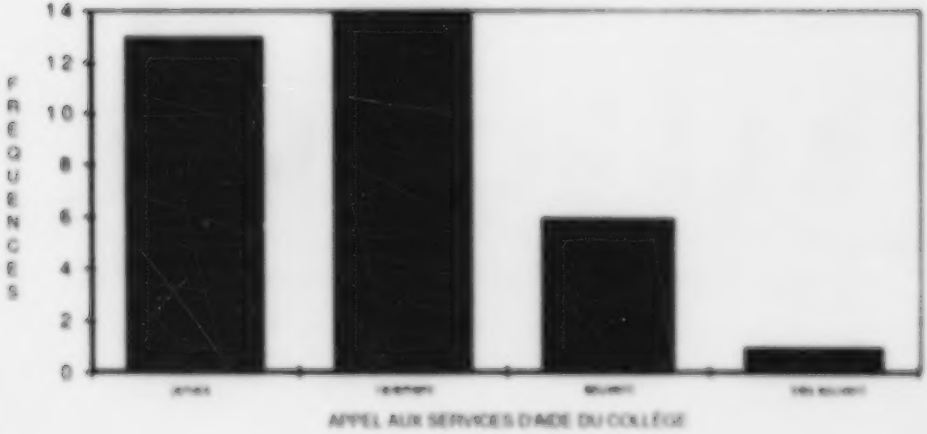

Question n° 16

Répartition des chercheurs selon le degré de satisfaction dans l'utilisation des services d'aide à la recherche de leur collège

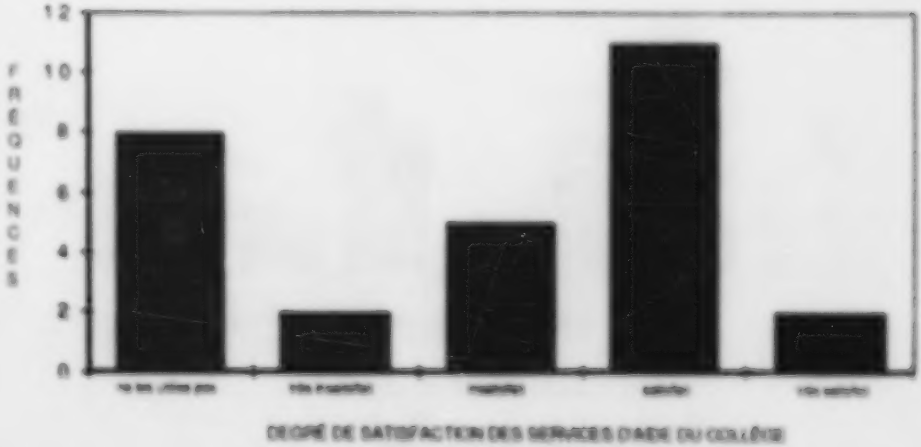

Question n° 17

Inventaire des besoins d'aide aux étapes de la recherche dans les collèges

Question n° 18

Inventaire des besoins d'aide matérielle à la recherche dans les collèges

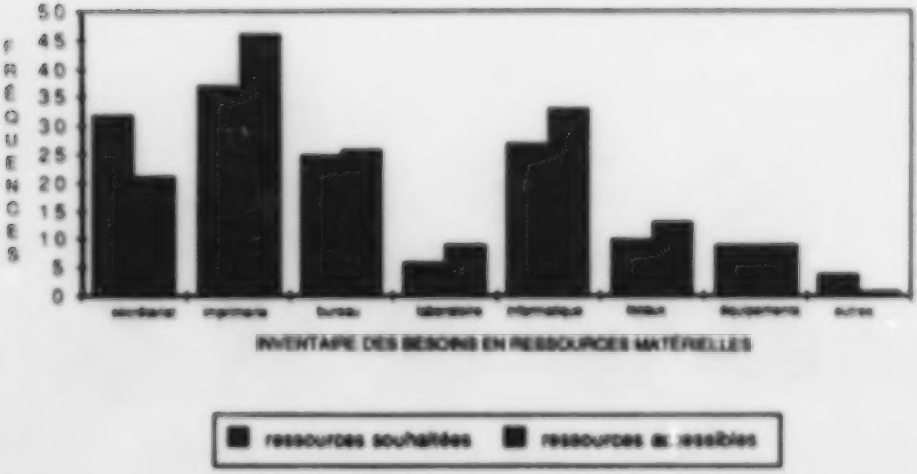

Question n° 19

Répartition des chercheurs sur les domaines d'impact de leur recherche

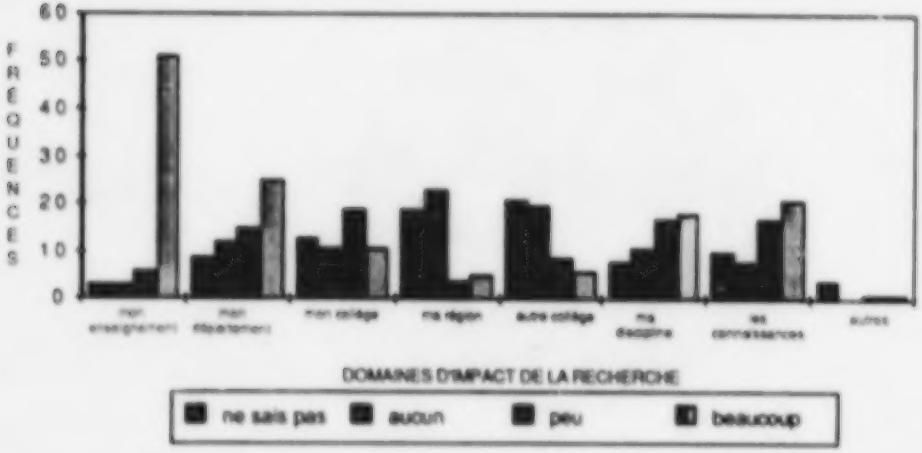

Question n° 20

Perception des chercheurs sur les domaines de retombées de leur recherche sur eux-mêmes

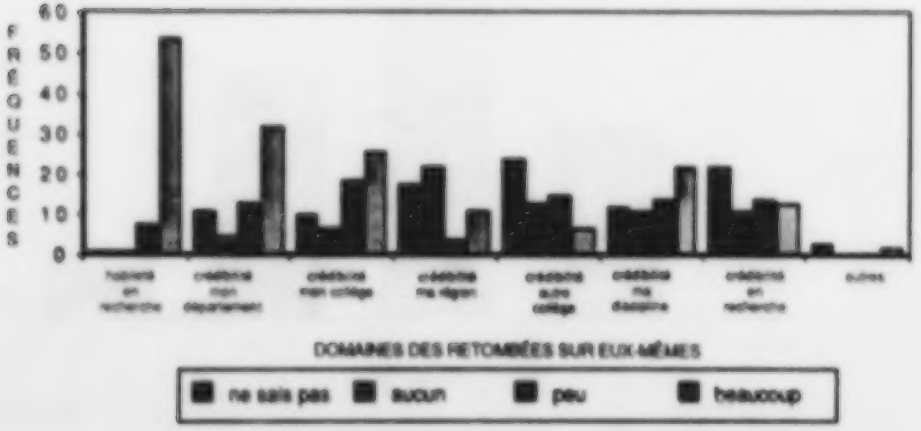

Question n° 23

Répartition des chercheurs selon le sexe

Question n° 24

Répartition des chercheurs selon l'âge

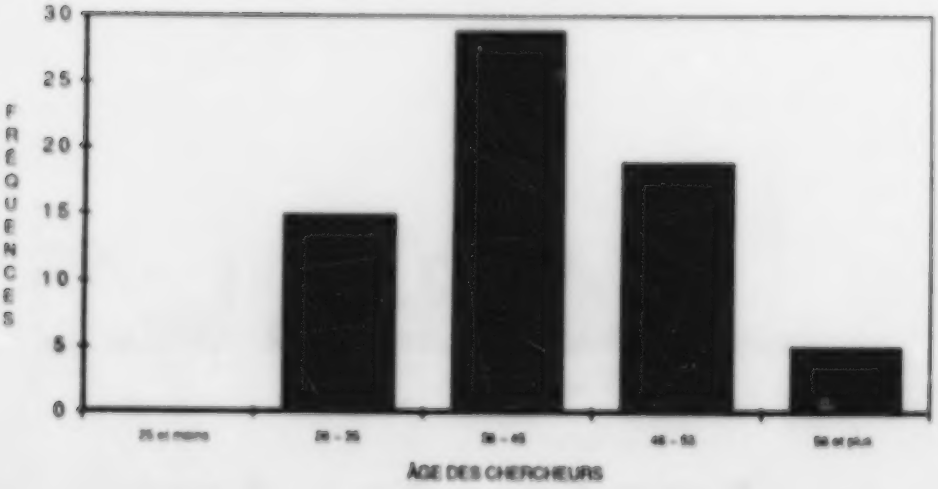

Question n° 25

Répartition des chercheurs selon la fonction

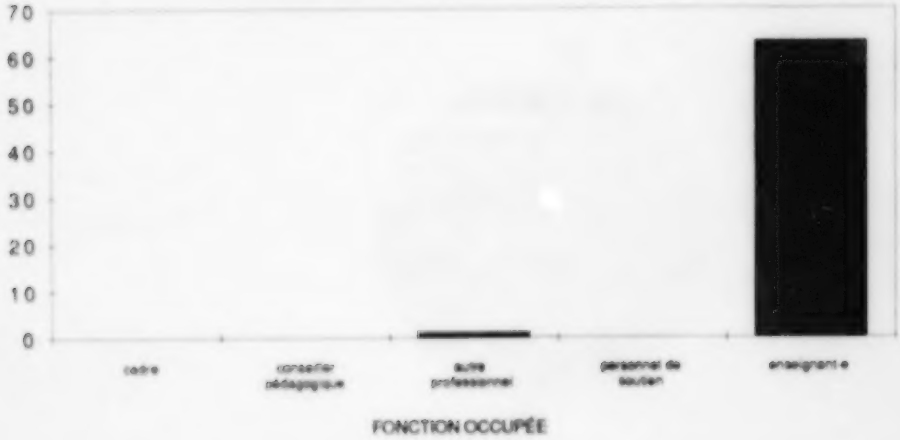

Question n° 26

Répartition des chercheurs selon le statut

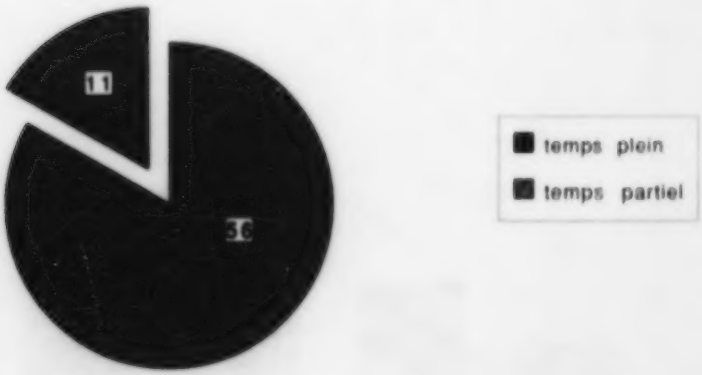

Répartition des chercheurs selon la catégorie

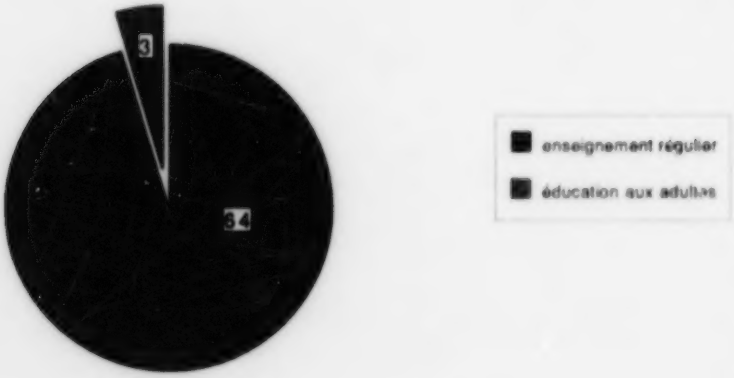

Question n° 27

Répartition des chercheurs selon le nombre d'années d'expérience au collégial

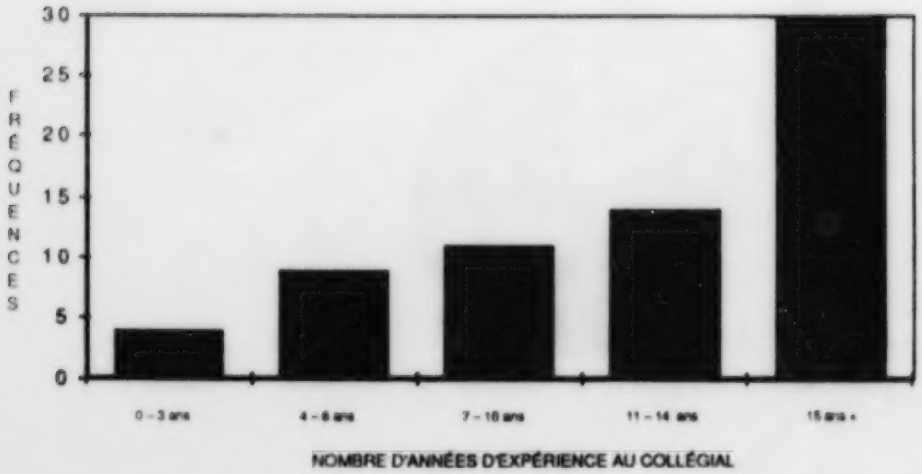

Répartition des recherches selon le nombre d'années d'expérience dans la fonction exercée actuellement

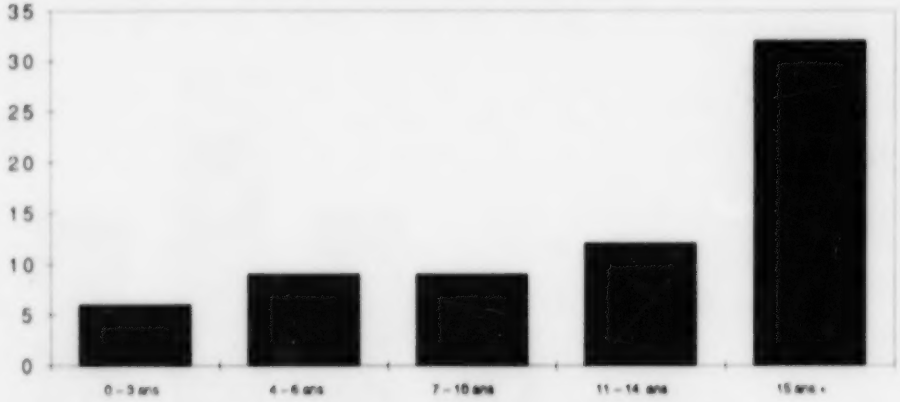

Question n° 28

Répartition des chercheurs selon le diplôme le plus élevé

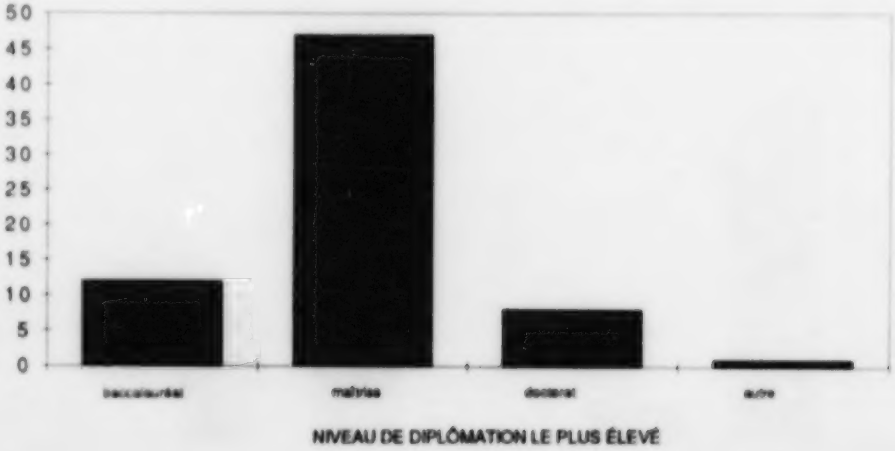

Question n° 29

Répartition des chercheurs selon le nombre d'années de scolarité reconnues

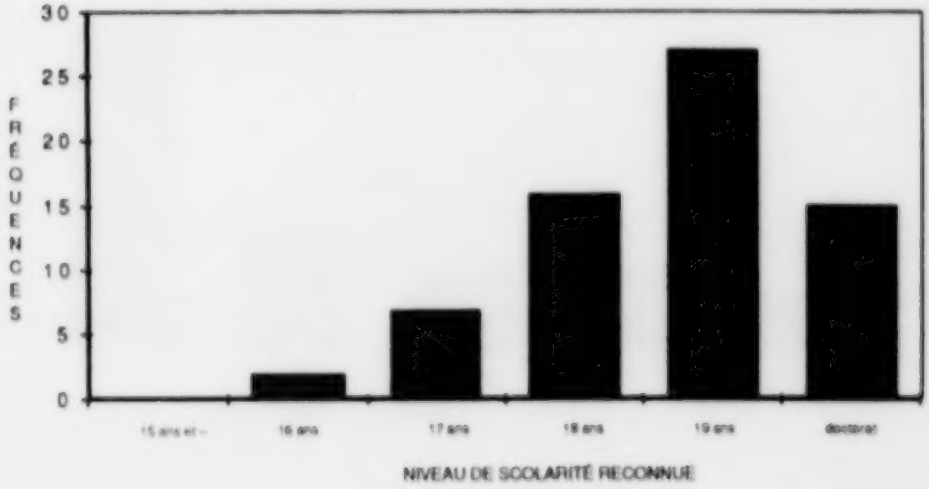

Question n° 30

Répartition des chercheurs selon la scolarité en cours

Question n° 31

Répartition des chercheurs selon leur participation à un jury de sélection

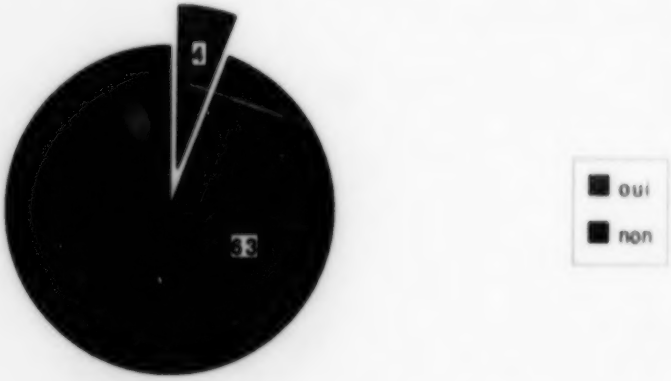

Question n° 32

Répartition des chercheurs selon leur participation à un comité de lecture

Question n° 33

Répartition des chercheurs ayant joué un rôle de consultant en recherche

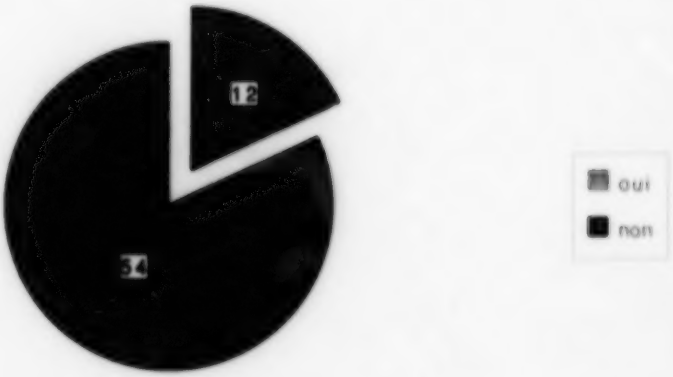

ANNEXE 5

Liste des collèges privés déclarés d'intérêt public

- 1. Collège André-Grasset
- 2. Collège Bart
- 3. École commerciale du Cap
- 4. Centennial college
- 5. Collège d'affaires Ellis
- 6. Collège Français
- 7. Collège Jean-de-Brébeuf
- 8. Collège Lafléche
- 9. Conservatoire Lassalle
- 10. Collège LaSalle
- 11. Collège de l'Assomption
- 12. Collège de Lévis
- 13. Marianopolis College
- 14. Collège Marie-de-France
- 15. Collège Marie-Victorin
- 16. Collège Mérici
- 17. Collège de secrétariat Notre-Dame / Notre-Dame Secretarial College
- 18. Campus Notre-Dame-de-Foy
- 19. Collège O'Sullivan de Montréal
- 20. Collège O'Sullivan de Québec
- 21. Le Petit Séminaire de Québec
- 22. Séminaire de Saint-Augustin
- 23. Séminaire de Saint-Georges-de-Beauce
- 24. Séminaire de Sherbrooke
- 25. Collège Stanislas
- 26. Institut Teccart
- 27. Collège moderne de secrétariat de Trois-Rivières
- 28. École de musique Vincent-d'Indy

RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHES

PRÉSENTATION MÉTHODOLOGIQUE DU RÉPERTOIRE DE LA RECHERCHE AU COLLÉGIAL PRIVÉ

Le contenu de ce répertoire provient des fiches descriptives annexées au questionnaire de recherche. Pour chaque recherche achevée ou en cours de réalisation, le répondant était invité à remplir une fiche descriptive. Voici les consignes qu'il fallait suivre pour compléter cette fiche.

« 1. Les informations de la fiche descriptive doivent être identiques à celles communiquées dans le questionnaire, en particulier l'identification de la catégorie de la recherche : les points 5.1, 5.2 et 5.3 de la fiche réfèrent aux numéros 7, 8 et 9 du questionnaire.

2. Le résumé de 100 à 150 mots au maximum doit présenter les éléments essentiels de la recherche : sujet, but, méthodologie, résultats, conclusions.

3. Sans votre autorisation écrite, au point n° 12 de la fiche descriptive, il nous sera impossible de publier votre fiche descriptive dans le rapport final de recherche. »

Plusieurs chercheurs ont accepté de remplir ces fiches descriptives malgré le surcroît de travail que cela représentait. Même s'il n'est pas exhaustif, ce répertoire constitue ainsi une source précieuse de renseignements présentant une image concrète et significative de la diversité et de l'intérêt des recherches effectuées dans les collèges privés : il comporte 64 fiches descriptives (dont 7 proviennent de questionnaires rejetés tel qu'indiqué au chapitre 2, paragraphe 2.3.1) et réfère à 55 chercheurs provenant de 17 collèges.

Les données suivantes ont été retenues à partir des informations recueillies.

1. **Le nom et le prénom du chercheur** sont inscrits en caractères gras.

2. **L'identification du collège** apparaît sous le nom du chercheur.

3. **Le titre de la recherche** est encadré.

4. **Les deux ou trois mots-clés**, qui servent de descripteurs de la recherche, ont été choisis par nous suite à l'analyse de chaque fiche reçue. Le premier mot-clé est toujours celui de la discipline concernée par la recherche. Un ou deux autres descripteurs complémentaires visent à cerner le sujet de la recherche. Les fonctions de ces mots-clés sont de situer rapidement le contenu de chaque recherche et de servir de points de repère pour l'index apparaissant à la fin du répertoire.

5. **La catégorie** de la **recherche** ainsi que **d'autres renseignements complémentaires** sont retranscrits, à partir des informations reçues, dans l'ordre suivant : *le type de recherche* (fondamentale, appliquée ou de recherche-développement), le fait qu'elle soit subventionnée ou non, **effectuée en équipe** ou pas (dans le cas des recherches d'équipe, lorsque nous ne disposions pas des noms des collaborateurs, la simple mention « *et al.* » a été ajoutée au nom du chercheur,) *son objet* (disciplinaire, pédagogique, organisationnel ou technologique), *la méthode utilisée* (expérimentale, théorique, opérationnelle ou de recherche-action) et enfin *la date réelle ou prévue de son achèvement*.

Ce dernier renseignement a été déduit de deux informations communiquées par la fiche descriptive, soit la date du début de la recherche et celle de sa durée (réelle ou estimée). Nous avons cependant tenu à faire vérifier cet élément, de même que l'ensemble du contenu de chaque fiche, par les chercheurs eux-mêmes. C'est ainsi que

nous leur avons expédié par courrier la version de publication de chaque fiche qu'ils avaient remplie, en leur demandant de nous communiquer, dans un délai rapproché, toute correction ou modification jugée nécessaire.

6. **Le résumé** est retranscrit intégralement tel que reçu, à l'exception de quelques coquilles évidentes qui ont été corrigées. Le contenu et le style sont donc très variables d'une fiche à l'autre.

7. **Le lieu de diffusion** de la recherche, lorsqu'elle est publiée, **et son prix de vente**, s'il y a lieu, sont les dernières informations transmises par les fiches du répertoire.

L'un des principaux intérêts de cet inventaire de la recherche au collégial privé consiste en la production, intégrée dans ce rapport, de l'ensemble des fiches descriptives d'activités de recherche remplies par les chercheurs. Les recherches ainsi répertoriées sont diffusées à travers tout le réseau des collèges publics et privés, ce qui devrait favoriser les échanges entre chercheurs de diverses provenances institutionnelles. Signalons enfin que la Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC) a le projet de compléter, par l'apport du secteur privé, la prochaine édition de son *Répertoire des chercheurs de l'ordre collégial*. L'ensemble du secteur collégial profitera ainsi de cette reconnaissance de la recherche qui se fait dans les collèges privés.

ANASTASOPOULOS, Susan
Collège Marianopolis

Diplomacy, the Negociation Process and Strategic Decision Making

MOTS CLÉS

diplomatie / négociation / prise de décision

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée dont l'objet est interdisciplinaire et pédagogique et la méthode dite de recherche-action (1988).

RÉSUMÉ

Short text book, CEGEP & Junior College level.

At Marianopolis College, the basic text for a course, Humanities 201 «Diplomacy : by simulation».

A cross-disciplinary manual which enhances the general student's understanding of the negotiation process and strategic decision-making ; while, at the same time provides the student with basic information on the functioning of the contemporary diplomatic system and the historical evolution of the diplomatic system in the context of the history of international relations.

Practical exercises are included, throughout the text, to increase the student's skill in the process of negotiating and in strategic decision-making.

Information integrated from : management studies, psychology, economics, political science, decision science, anthropology and history.

DIFFUSION

Auprès de l'auteur au Collège Marianopolis (15$).

ARÈS, Violaine
Collège Jean de Brébeuf

L'épistémologie et l'heuristique de Lakatos

MOTS-CLÉS

mathématiques / philosophie / epistemologie

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (prévue pour 1991).

RÉSUMÉ

Cette recherche me permet d'approfondir la pensée d'Imre Lakatos. Ses travaux s'inscrivent dans le cadre d'une remise en question des méthodes de la recherche scientifique contemporaine. J'aimerais délimiter sa position par rapport à celle de K.R. Popper, dont Lakatos s'inspire, et à celles de ses adversaires T. S. Kuhn et P. K. Feyerabend, ainsi que l'aire d'application de la méthode lakatosienne. Je donne un exposé détaillé sur la notion lakatosienne de «programme de recherche scientifique», et commente le succès de son entreprise, notamment sur les questions du rôle de l'étude historique dans sa méthode et de la nature des vérités scientifiques. (Par le biais de sa méthode, Lakatos discute le progrès en sciences sans faire appel à la notion de vérité.)

Le but que vise Lakatos est de démontrer que la philosophie des mathématiques contemporaine est profondément enracinée dans la théorie de la connaissance et qu'elle peut seulement être comprise dans ce contexte. Ses préoccupations touchent les domaines voisins de la méthodologie, de l'heuristique, de l'histoire des sciences, de l'épistémologie et de la théorie de la connaissance.

Je propose que, dans son ensemble, l'analyse lakatosienne est adéquate. Je retrace rapidement l'histoire de la démonstration de la règle de différentiation d'une fonction de fonction (calcul différentiel) et je montre que cette histoire illustre bien la pertinence de l'analyse lakatosienne du développement des mathématiques en général. J'en profite pour mettre en évidence quelques conséquences de cette analyse sur nos conceptions des notions de rigueur et d'objectivité mathématiques.

Bref, après un exposé critique détaillé de la méthode lakatosienne, je fais valoir la pertinence de celle-ci en rapport à l'étude du développement des mathématiques et de la philosophie des mathématiques.

AYME, Jean-Louis
Collège Marie-de-France

Représentations d'une réaction chimique Invariants moléculaire et atomique

MOTS-CLÉS

chimie / réactions chimiques / représentations

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée non subventionnée dont l'objet est disciplinaire et pédagogique et la méthode théorique (1990).

RÉSUMÉ

Dans une vision moléculaire de la matière, nous observons des K-réactions connexes dont les ordres des échantillons ne sont pas accessibles à notre connaissance. En considérant le concept de K-réaction de Proust et l'hypothèse de Dalton, nous pouvons écrire dans des conditions expérimentales très précises, une équation-bilan. Nous démontrons que, dans notre modèle, toute K-réaction de Proust est une combinaison linéaire non unique de réactions de Proust indépendantes et ordonnées. Nous appelons représentation les suites des réactions précédentes et nous clarifions les concepts d'étapes réversibles, de suites de phases et des produits de fonctions d'évolution et de changement. Nous replaçons alors le problème de la détermination de l'équation-bilan d'une K-réaction de Proust par celui de la recherche de toutes ses représentations virtuelles qui peuvent être partielles ou globales. Nous proposons enfin une méthode pour sélectionner les représentations qui rendent le mieux compte de la k-réaction observée.

BEAUBIEN, Raymond
Collège Marie-Victorin

Les États-Unis d'Amérique.
De George Washington à George Bush

MOTS-CLÉS

histoire / États-Unis d'Amérique

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée non subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique (1990)

RÉSUMÉ

Introduction. Les États-Unis, des voisins très présents

Première partie. De la Guerre d'Indépendance à la guerre de sécession, 1763-1865.
Les treize colonies en 1763. Du conflit fiscal à la guerre d'Indépendance, 1765-1776 ; la guerre d'Indépendance, 1776-1783 ; la période critique, 1783-1789 ; les synthèses politiques, 1789-1840 ; la conquête de l'espace américain ; la mise en valeur du territoire, ses conséquences politiques; la crise esclavagiste, 1850-1860 ; Lincoln et la guerre civile, 1861-1865.

Deuxième partie. De la guerre de sécession à la Deuxième Guerre mondiale, 1865-1945.
La reconstruction, 1865-1877 ; la vie politique, 1865-1901 ; évolution économique, 1865-1914 ; immigration ; luttes sociales ; mentalité et société ; Theodore Roosevelt et le mouvement progressiste, 1901-1912 ; l'ère de l'impérialisme colonial; Wilson et la «Nouvelle liberté», 1914-1922 ; l'ère républicaine et la politique du business, 1921-1933 ; la grande crise économique et ses conséquences, 1929-1932 ; Roosevelt et le «New Deal», 1932-1940 ; la Deuxième Guerre mondiale, 1940-1945.

Troisième partie. De la Deuxième Guerre mondiale à la guerre des étoiles, 1945-1989.
Les mouvements conjoncturels ; le «Fair Deal», 1945-1953 ; la «Voie moyenne», 1953-1961 ; la «Nouvelle Frontière», 1961-1963 ; la «Grande Société», 1963-1969 ; la «Nouvelle révolution américaine», 1969-1977 ; la politique des «Bons Sentiments», 1977-1981 ; la «révolution conservatrice» 1981-1989 ; la politique extérieure: le temps de l'optimisme, 1945-1969 ; la remise en question, 1969-1981 ; l'impasse, 1981-1989 ; l'économie: économie de masse, 1940sq. ; une économie à son apogée, 1950-1973 ; la crise économique, 1973-1980 ; une économie de transition, 1980-1989 ; la société: la population ; la pauvreté ; le syndicalisme ; l'«American way of life».

Figures et documents. Bibliographie.

DIFFUSION

Collège Marie-Victorin (9$).

BEAUBIEN, Raymond
Collège Marie-Victorin

Fédéralisme canadien, 1867-1967

MOTS-CLÉS

histoire / Canada

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée non subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique (1988).

RÉSUMÉ

1. Le fédéralisme: définition et partage des pouvoirs.

2. La mise en oeuvre de la centralisation, 1887-1896.
Règlement financier ; les écoles du Nouveau-Brunswick ; l'affaire de la Nouvelle-Écosse ; la conférence interprovinciale, 1887.

3. Les mécanismes de la centralisation, 1896-1920.
Les conférences fédérales-provinciales, 1902, 1906,1913 ; les subventions conditionnelles, 1912-1913, 1919-1920 ; les mesures de guerre, 1914-1918.

4. Les contrastes, 1920-1937.
La Commission Duncan, 1926 ; la poursuite des subventions conditionnelles, 1927 ; la frontière Québec Terre-Neuve, 1927 ; les conférences fédérales-provinciales, 1927, 1935 ; la crise économique et les conséquences constitutionnelles, 1930-1937.

5. Le fédéralisme d'urgence, 1937-1954.
Les Commissions Rowell-Sirois, 1940 et Massey, 1951 ; les amendements constitutionnels de 1940, 1943 et 1946 ; les conférences fédérales-provinciales de 1941, 1945-1946, 1950 ; les programmes conjoints de 1942 et les subventions conditionnelles ; les allocations familiales, 1945.

6. La renaissance de l'autonomie provinciale, 1954-1967.
Création de l'impôt québécois sur le revenu des particuliers, 1954 ; les conférences fédérales-provinciales, 1955-1960 à 1967 ; la commission Tremblay, 1956 ;les accords fiscaux ; les problèmes constitutionnels litigieux.

Tableaux et documents. Bibliographie.

DIFFUSION

Collège Marie-Victorin (édition épuisée).

BEAUBIEN, Raymond
Collège Marie-Victorin

Les fondements historiques du Québec contemporain

MOTS-CLÉS

histoire / Québec

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée non subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique (1989).

RÉSUMÉ

Première partie : L'ère conservatrice, 1867-1897
Les structures : le fédéralisme et le système parlementaire.

La vie politique économique et sociale: les idées; la réalité constitutionnelle ; la politique ; vie économique ; la société.

Deuxième partie : L'hégémonie libérale, 1897-1944
La vie politique: l'état providence; les gouvernements; le fédéralisme, 1896-1954; économie et société; la crise économique.

Troisième partie : Le duplessisme, 1944-1960.
Les mouvements conjoncturels; la vie politique; économie et société.

Quatrième partie : La révolution tranquille, depuis 1960
La vie politique (succession des équipes ministérielles et progrès de la démocratie) ; les idéologies (fédéralisme, indépendantisme, libéralisme, socialisme et marxisme, social-démocratie) ; la question de la langue ; les relations Québec-Ottawa, depuis 1954 ; le développement industriel, les richesses naturelles, le secteur des services ; la société (la population, la famille, les groupes sociaux) ; le syndicalisme (expansion, tensions, radicalisation et les difficultés des années 80); les crises des années 80 (économique, sociale, constitutionnelle, gouvernementale) ; les libéraux reprennent le pouvoir, 1985 et 1989.

Figures, tableaux et documents. Bibliographie.

DIFFUSION

Collège Marie-Victorin (12$).

BEAULIEU, Jacques
Collège Jean-de-Brébeuf

Électricité

MOTS-CLÉS

physique / électricité / électrotechnique

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement non subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode opérationnelle (1980).

RÉSUMÉ

Ce manuel comprend tout ce qu'on trouve normalement dans un manuel pour le cours de physique 201. Le texte est écrit pour l'étudiant et cherche donc à être tout à fait explicite. Des exemples sont toujours donnés, ainsi qu'une méthode à suivre. Une discussion de ce que les lois veulent dire est donnée dans des termes aussi clairs que possible. On y insiste sur la façon dont les lois furent découvertes - les expériences fondamentales, leur auteur. On y insiste beaucoup sur leurs applications, scientifiques et techniques. L'électrotechnique y trouve une place importante : l'alternateur, le transformateur, le triphasé, les moteurs, le circuit de synthonisation y sont expliqués. Les circuits alternatifs sont examinés en terme de puissance active, réactive et apparente, sans complication mathématique. Les circuits des multimètres à aiguille sont examinés. Les Van de Graaf, LINAC, cyclotron, synchrotrons sont examinés. Les diodes et les transistors font l'objet d'une courte étude, ainsi que les quatre lois de Maxwell - sous leur forme intégrale - générant des ondes électromagnétiques dans le vide. Au total 528 pages, 345 problèmes, avec un index des sujets et des noms propres.

DIFFUSION

Jacques Beaulieu (22$).

BEAULIEU, Jacques
Collège Jean-de-Brébeuf

Physique de la lumière

MOTS-CLÉS

physique / physique ondulatoire

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement non subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode opérationnelle (1985).

RÉSUMÉ

Ce manuel est somme toute le contenu du cours de physique 301. Le texte est écrit pour l'étudiant et cherche donc à être tout à fait explicite. Le thème principal y est celui de la lumière, à tour de rôle, rayon, onde et «particule».

Une fois les lois de la réflexion et de la réfraction établies expérimentalement, toute l'optique géométrique découle : la loupe, le microscope et la lunette sont particulièrement étudiés. Un intermède musical suit, avec les ondes progressives (effet Doppler) et stationnaires (instruments de musique). La suite du livre est un peu différente : l'approche est fortement historique ; les découvreurs sont mentionnés et les raisons de leur approche, également. Le développement des théories est lié aux découvertes.

L'idée de lumière comme onde est introduite, avec ses conséquences. Les preuves expérimentales sont données, et les applications, étudiées. Que la lumière soit une onde transversale est introduite et démontrée ; qu'elle soit électromagnétique est examiné et démontré ; qu'elle soit donc due à des mouvements de charges est examiné en détail dans le contexte de la radiance du corps noir. Suit l'hypothèse des photons, avec les effets photoélectriques et de Compton. L'atome de Bohr, la quantification des niveaux d'énergie, les grandes idées de la mécanique quantique y compris le principe d'incertitude, suivant la radioactivité, la transmutation des éléments, les réacteurs nucléaires terminent l'ouvrage. La section physique moderne est basée sur les articles originaires des chercheurs. Le manuel contient 467 pages, 259 problèmes et un index des sujets et des noms propres.

DIFFUSION

Jacques Beaulieu (228).

BEAULIEU, Jacques
Collège Jean-de-Brébeuf

Protocoles de laboratoire électricité

MOTS-CLÉS

physique / électricité / protocoles de laboratoire

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement non subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode opérationnelle (1990).

RÉSUMÉ

Ce cahier de laboratoire comprend sept expériences et une discussion des graphiques. Ces expériences initient l'étudiant à l'ampèremètre, au voltmètre en courant continue, à l'ohmmètre, au voltmètre en courant alternatif et à l'oscilloscope comme instrument de mesure de tensions et de durées.

On y trouve entre autres le circuit bobine-capacité en série et en parallèle, un circuit de charge et de décharge d'une capacité à travers une résistance, un circuit vérifiant les limites d'application des lois de Kirchhoff vu les résistances internes des instruments de mesure, un bloc rectificateur ainsi que la mesure du champ magnétique axial d'une bobine en fonction de la longueur et de son courant. Une série de questions associées à chaque expérience vérifie la compréhension et l'expertise de l'élève.

DIFFUSION

Jacques Beaulieu (2$).

BEDNARZ, Francis
Institut Teccart

Développement d'un cours de philosophie 101 selon la méthode de M. Lipman

MOTS-CLÉS

philosophie / logique / Lipman

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode dite de recherche-action (prévue pour 1990).

RÉSUMÉ

Conception, mise à l'épreuve et validation d'une «didactique de la pensée logique et du raisonnement» intégrable dans le cours de philosophie 101 du collégial, didactique inspirée de la méthode d'enseignement de la «philosophie aux enfants» développée par M. Lipman.

Traduction du roman *Harry Prime* ; comparaison entre les résultats obtenus à un même test de raisonnement logique par un groupe contrôle et par le groupe expérimental ; valeur et limite de cette didactique.

DÉLANGER, Raynald
et al
Petit Séminaire de Québec

Le chemin du succès

MOTS-CLÉS

pédagogie / guide méthodologique / succès scolaire

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche développement subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique.

RÉSUMÉ

Afin de répondre à un besoin qu'ont les étudiants faibles du collège, lorsqu'ils éprouvent de la difficulté à

1. prendre des notes en classe ;
2. organiser leur temps d'étude ;
3. faire des lectures en vue de produire un travail ;
4. rédiger le travail convenablement ;
5. étudier en vue d'un examen ;
6. passer l'examen.

Nous avons pensé rédiger un guide méthodologique en nous servant de notre expérience d'anciens élèves et de notre présente expérience d'enseignants.

DIFFUSION

Au Petit Séminaire de Québec.

BLAIS, André
et al.
Collège André-Grasset

Minipascou

MOTS-CLÉS

informatique / application pédagogique de l'ordinateur / APO

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche développement subventionnée, effectuée en équipe, dont l'objet est pédagogique et la méthode celle de recherche-action (1989).

RÉSUMÉ

Ce projet consiste à fabriquer un outil d'apprentissage du langage Pascal sur microordinateur IBM PC ou compatible. Dans une classe d'informatique, le rythme d'apprentissage varie grandement d'un étudiant à l'autre. En laboratoire, il est souvent commode de fournir un didacticiel à l'ensemble des étudiants en travaux pratiques pour libérer le professeur qui doit répondre à plusieurs questions individuelles. De plus, un tel didacticiel s'avère un outil précieux pour réviser la matière en dehors des périodes de cours. Nous avons construit un tel outil qui est en phase expérimentale et qui sera disponible sous peu.

DIFFUSION

Collège André-Grasset (998).

BLAIS, André
et al.
Collège André-Grasset

Perception et réussite en système d'enseignement personnalisé (PSI)

MOTS-CLÉS

physique / réussite scolaire / enseignement personnalisé

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale non subventionnée, effectuée en équipe, dont l'objet est pédagogique et la méthode expérimentale(1975).

RÉSUMÉ

Cette recherche avait comme objet de mesurer l'atteinte des objectifs d'apprentissage et la perception des étudiants d'un cours d'enseignement personnalisé (PSI). Nous faisions l'hypothèse que nous obtiendrions des résultats semblables auprès des étudiants du groupe PSI et des étudiants du groupe dit «traditionnel».

Cette étude s'est déroulée dans les cours de physique 101 et de physique 102 au collège André-Grasset, à l'automne 1975. Pour chaque cours nous avons comparé les résultats des groupes du PSI à des groupes de contrôle ; les étudiants furent distribués au hasard dans les classes.

Nous avons obtenu les résultats suivants:

1. l'atteinte des objectifs s'est avérée significativement supérieure pour les deux classes du groupe PSI. Elle fut mesurée à l'aide d'examens communs ;

2. la perception des étudiants fut mesurée à l'aide d'un test de sémantique différentielle comportant six dimensions. Pour trois des dimensions (facilité, méthode et clarté), on obtint une différence significative favorable à l'enseignement personnalisé. Pour les trois autres, aucune différence significative ne se manifesta.

BLAIS, André
Collège André-Grasset

Temps d'étude à l'intérieur d'un enseignement personnalisé

MOTS-CLÉS

physique / temps d'étude / enseignement personnalisé

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche subventionnée de type fondamental dont l'objet est pédagogique et la méthode expérimentale (1976).

RÉSUMÉ

Cette recherche avait comme objet de mesurer le temps total passé à l'étude par des étudiants apprenant dans le cadre d'un enseignement personnalisé (PSI). Nous faisions l'hypothèse que ce temps était semblable au temps utilisé dans un groupe dit «traditionnel».

Cette étude s'est déroulée dans les cours de physique 102 au collège André-Grasset, à l'automne 1975. Nous avons utilisé un groupe de contrôle : les étudiants furent distribués au hasard dans les classes. A posteriori, on vérifia les résultats des étudiants au cours de physique 552 que tous avaient préalablement suivi : chaque groupe y avait obtenu une même moyenne.

Nous avons trouvé, avec surprise d'ailleurs, que les étudiants du groupe d'enseignement personnalisé prirent moins de temps pour compléter leurs cours que les étudiants du groupe de contrôle. Il faut reconnaître que l'étude y est très intense, mais de durée plus courte.

BLAIS, Gérard
Campus Notre-Dame-de-Foy

La dernière cène

MOTS CLÉS

sciences religieuses / exégèse / pastorale

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée non subventionnée dont l'objet est disciplinaire et pédagogique et la méthode théorique (1990)

RÉSUMÉ

Cet ouvrage (d'environ 100 pages) propose un déroulement pratique (*seder* signifie déroulement) qui se situe entre le seder pascal et l'eucharistie traditionnelle. C'est un essai de reconstitution des événements tels qu'ils ont pu se passer à Jérusalem, un certain 13 Nisan de l'année 30.

La première partie fournit le déroulement, incluant même l'organisation de la salle pour un groupe oscillant entre 10 à 50 personnes. La deuxième partie de l'ouvrage contient le commentaire sur les 14 éléments du seder, de même que l'historique et quelques annexes (tableaux comparatifs entre la messe et le seder, entre le seder et la Dernière Cène).

En résumé, un manuel pratique qui comprendra tout ce qu'il faut pour célébrer la Dernière Cène. Cet ouvrage est le fruit de recherches effectuées en milieu juif (le seder pascal) et en milieu chrétien (groupes de pastorale au collège).

DIFFUSION

Campus Notre-Dame-de-Foy (148).

BOUDREAU, Robert
DUBÉ, Jacqueline
Collège de Lévis

Programme de développement d'habiletés fondamentales

MOTS-CLÉS

formation fondamentale / communication / résolution de problèmes

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée et effectuée en équipe dont l'objet est pédagogique et la méthode dite de recherche-action (prévue pour 1992).

RÉSUMÉ

Le but du projet consiste à concevoir, expérimenter et évaluer un modèle d'acquisition d'habiletés fondamentales, au sens où elles ont un caractère à la fois de durabilité et de transférabilité. Les deux habiletés privilégiées sont la communication et la résolution de problèmes.

Le développement de chaque habileté est pris en charge par deux équipes multidisciplinaires. Ces deux équipes regroupent tous les intervenants du collégial, incluant les professionnels non enseignants.

Le projet s'adresse à tous les étudiants et étudiantes inscrits en collégial I à partir de septembre 1989. Il s'échelonne sur une période de deux ans pour les personnes en formation générale et trois ans pour les étudiants et étudiantes du secteur professionnel.

Les habiletés sont acquises de façon séquentielle. Ce modèle est inspiré de celui imaginé et expérimenté depuis plus de dix-sept ans par le Collège Alverno, de Milwaukee.

CARON-BOUCHARD, Monique
Collège Jean-de-Brébeuf

Messages culturels et médias

MOTS-CLÉS

communication / culture / enfance

CATÉGORIE

Recherche appliquée, multidisciplinaire et subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode dite de recherche-action (1989).

RÉSUMÉ

Ce livre se veut un guide et un instrument d'évaluation des diverses composantes culturelles des outils de communication. Il s'adresse aux producteurs, aux radiodiffuseurs, aux éducateurs et aux parents.

Messages culturels et Médias examine la façon dont on crée et véhicule les stéréotypes dans les messages communicationnels s'adressant aux enfants et aux jeunes. De plus, il propose des moyens pour rendre ces messages plus transparents de la réalité sociale.

DIFFUSION

Éditions Paulines (12.95$).

COMEAU, Yvan
Collège Marie-Victorin

Notre héritage culturel

MOTS-CLÉS

français / histoire / littérature

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée subventionnée dont l'objet est interdisciplinaire et la méthode expérimentale(1988).

RÉSUMÉ

Il s'agit d'un manuel commandé par le département des Arts et des Lettres du collège Marie-Victorin en guise d'outil commun pouvant servir de support à l'enseignement des littératures française et québécoise.

Le titre du livre est significatif quant à nos intentions : nous voulons donner à l'étude des lettres la dimension historique dont elle est malheureusement privée depuis plusieurs années dans les milieux de l'enseignement au Québec et ailleurs.

Les articulations du texte ont été clairement numérotées pour faciliter l'utilisation occasionnelle du manuel dans la salle de cours. On notera aussi que nous avons multiplié les titres secondaires dans la marge: ceux-ci viennent expliciter les divisions de l'exposé ou, de façon très fréquente, donner pour une paragraphe donné une idée plus concrète que ne le fait le titre logique qui l'annonce.

Les noms propres, les mots et les expressions imprimés en caractère gras veulent d'abord attirer l'attention du lecteur sur certains éléments importants de l'exposé. Ils correspondent aussi de façon systématique aux références apparaissant à l'index et permettent en conséquence une utilisation commode de cet instrument de recherche.

Nous avons imprimé en caractères italiques — et c'est ainsi qu'ils apparaissent à l'index — tous les termes appartenant à la théorie littéraire et dont la définition est donnée dans le texte. Si on mettait toutes ces notions ensemble, on obtiendrait un glossaire assez intéressant touchant en particulier les genres littéraires.

L'ouvrage contient 320 pages et une table des matières articulée en deux parties dont la première s'intitule «La littérature française depuis ses sources antiques jusqu'à nos jours» et la deuxième, «Une brève histoire du Québec et de sa littérature».

DIFFUSION

Collège Marie-Victorin (168).

De GRANDPRÉ, Claude
et al.
Collège Jean-de-Brébeuf

Détermination d'un épicentre

MOTS-CLÉS

géophysique / sismologie / épicentre

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée non subventionnée effectuée en équipe dont l'objet est pédagogique et la méthode expérimentale (1990).

RÉSUMÉ

Le directeur de la station de sismologie du Collège Jean-de-Brébeuf, le Père Paul-Émile Tremblay, s.j., m'ayant sensibilisé au domaine de la sismologie, j'ai entrepris une étude dans ce domaine. Le Collège m'a permis de suivre des cours à l'université McGill en géophysique pendant l'année 1988-1989.

Le Père Tremblay poursuit une modernisation des équipements de la station de sismologie. La station étant située dans un milieu très sensible, a toujours été ouverte aux intérêts de plus en plus prononcés de la population, elle-même de plus en plus sensibilisée aux tremblements de terre.

Nous devons maintenant reconsidérer nos méthodes d'analyse des informations fournies par nos données recueillies afin de les adapter à cette modernisation. Nous prévoyons donc revoir différentes étapes d'analyse. Ce qui m'amène à mettre de l'avant un projet de participation de la part d'étudiants.

Ce projet prévoit l'implication de quelques étudiants et consiste en l'élaboration du formalisme permettant, à partir de l'analyse des données recueillies lors d'enregistrements du séismes, de déterminer l'épicentre du séisme (sa localisation sur terre).

Comme nous venons de terminer l'installation des nouveaux instruments, nous prévoyons terminer ce projet d'ici la fin de l'année 1990. Les étudiants participant à ce projet recevront une initiation à la sismologie.

L'impact de ce projet se fera ressentir au niveau de la fiabilité des informations fournies au milieu étudiant du collège et au niveau du public (radio, télévision, journalisme, ...).

Suite à ce projet, nous espérons sensibiliser davantage le milieu étudiant au niveau de la recherche possible en science.

DURAND Elise
LAROUCHE, Denise
Campus Notre-Dame-de-Foy

L'art de la mode
Toilisme

MOTS-CLÉS

mode / toilisme / coupe moulage

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode opérationnelle (1989)

RÉSUMÉ

Le plan de l'Art de la mode-Toilisme a été organisé de manière à faciliter l'apprentissage de la coupe moulage. Le premier chapitre comprend des notions générales. Les chapitres 2, 3 et 4 traitent respectivement des jupes, des corsages et des manches, puis des cols. Chaque chapitre est regroupé par sections, en fonction des difficultés.

À la fin de chaque section, nous proposons, à titre d'exercices, de nouveaux modèles que permettent d'approfondir les notions acquises. Enfin, le volume se termine avec un questionnaire qui peut aider à la fois à vérifier et à mémoriser les points essentiels dans la réalisation des modèles de base.

DIFFUSION

Coopérative du Campus Notre-Dame-de-Foy (308)

FAGNANT, Ginette
ROUSSEAU, Christian
Collège de L'Assomption

Élaboration et expérimentation d'une stratégie d'intervention en français écrit au collégial

MOTS-CLÉS

français / tests diagnostiques / centre d'aide en français

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche subventionnée effectuée en équipe dont l'objet est pédagogique et la méthode opérationnelle (1992).

RÉSUMÉ

Ce projet consiste à valider deux versions d'un test portant sur les compétences de base en français écrit au collégial et à expérimenter une structure au Collège de l'Assomption permettant leur utilisation efficace dans une perspective d'aide au diagnostic.

Les résultats à la première version du test, administrée à l'entrée au collégial, sont utilisés de telle manière que deux cours complémentaires puissent graviter autour d'un centre d'aide en français : un cours individualisé de récupération offert aux élèves ayant échoué au test, et un cours de perfectionnement à l'intérieur duquel les élèves plus forts agissent comme élèves-tuteurs au centre d'aide.

À la fin du collégial, les résultats à la seconde version du test contribuent à évaluer la stratégie d'intervention et à mesurer les compétences de base en français des élèves qui terminent leur cours collégial.

DIFFUSION

Au Collège de L'Assomption en téléphonant au (514) 589-5621 ou à l'Association des collèges du Québec au (514) 381-8891.

FLEISCHER, George T.
Collège Marianopolis

Σ^{θ}-Graph-Grammars and their Properties

MOTS-CLÉS

linguistique / langues / grammaire

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée non subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (1989)

RÉSUMÉ

In this thesis (submitted in March 1989 in the Department of Computer Science, Concordia University, Montréal) we propose a new framework for graph grammars, called Σ^{θ} - graph grammars. These grammars are based on a generalization - called Σ^{θ} - to graphs, of the free monoid Σ^{*} on a finite set Σ of primitive symbols. Σ^{θ} allows a simple and natural definition of context-free and regular graph grammars and languages, which preserves many essential properties of these languages for strings.

Basic properties of Σ^{θ} - graph languages are studied, and their comparison with some existing graph grammars is made.

Area of possible application : Formal Language Theory, compiling, pattern recognition VLSI design.

FOURNIER, Paul
Collège André-Grasset

A proposal for the teaching of translation at the cegep level

MOTS-CLÉS

anglais / traduction

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée et non subventionnée dont l'objet est organisationnel et la méthode expérimentale (1988).

RÉSUMÉ

La traduction étant traditionnellement un champ d'études universitaire, il existe peu de matériel pédagogique adapté aux étudiants du cours d'anglais 604-906 TRADUCTION I des cégeps. La recherche a défini les besoins des étudiants avancés d'anglais langue seconde qui prennent ce cours, puis a conduit au développement d'un manuel correspondant au niveau de compétence linguistique des étudiants et aux besoins ultérieurs des étudiants de langue seconde.

DIFFUSION

Soledis, 4040 rue Wilson, Montréal (15$).

GAGNON, Alain
Séminaire Saint-Augustin

L'agression, préoccupation radicale du dialecticien

MOTS CLÉS

philosophie / argumentation / agression

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (1985)

RÉSUMÉ

Il est tout à fait justifié de nommer l'argument des débats *agression*. Voilà ce que notre thèse prétend prouver. Voilà notre solution au problème de l'agressivité dans les discussions. Bien loin de la chasser, nous affirmons au contraire qu'une des conditions fondamentales à la réussite et au progrès du dialogue est l'agression. L'intelligence doit agresser une position discutable pour la tester et vraiment en faire éclater la valeur. C'est sa seule avenue possible naturelle et efficace. L'examen de la tradition oubliée, délaissée et bien peu comprise (surtout Aristote et Quintilien) et principalement la redécouverte, la justification et la revivification par nous-mêmes de la notion aristotélicienne d'agression appuient cette conclusion.

GAGNON, Alain
Séminaire Saint-Augustin

Fiche de suivi des habiletés cognitives

MOTS-CLÉS

philosophie / logique / habiletés cognitives

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement dont l'objet est pédagogique et la méthode opérationnelle (prévue pour 1990).

RÉSUMÉ

Comment inventer une correction dont les commentaires de plus en plus nombreux et détaillés n'impliqueront pas pour autant une dépense en temps beaucoup plus longue? C'est d'abord à cette question que notre fiche vise à répondre. En effet, nous y délimitons une série d'habiletés à posséder pour effectuer correctement les évaluations en philosophie, habiletés qui sont ensuite désignées par des codes de correction brefs, donc utilisables rapidement sur les copies. Comment ensuite tracer un portrait des qualités et défauts cognitifs à de si nombreux élèves?

Deuxième hypothèse de réponse de notre outil : par une fiche de suivi où l'étudiant compilera, par l'addition des codes de correction, la quantité de lacunes de chaque évaluation. Au fil des évaluations transparaîtront plus clairement les habiletés possédées et à développer. Nous utilisons et raffinons cet instrument depuis trois ans avec satisfaction. Certains professeurs des autres matières s'y intéressent, l'adaptent et même l'utilisent telle quelle. L'étudiant, bien qu'il n'en voit pas toujours l'utilité exacte, peut par l'interprétation personnalisée de son professeur recevoir un portrait plus précis de ses habiletés, portrait que l'intéressé reconnaît souvent lui-même comme justifié.

GAGNON, Alain
OUELLET, Louis
Séminaire Saint-Augustin

Guide des habiletés cognitives

MOTS-CLÉS

philosophie / logique / habiletés cognitives

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement non subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode opérationnelle (prévue pour 1991).

RÉSUMÉ

Notre expérience pédagogique et la correction de nombreux travaux nous ont appris que les étudiants rencontraient à peu près toujours les mêmes difficultés dans le développement de leurs idées. Le premier objectif de notre recherche consiste donc à cerner précisément ces défauts et, en conséquence, les habiletés cognitives fondamentales pour une pensée mature. Dans un deuxième temps, nous voulons identifier des exercices concrets, le plus souvent inspirés des travaux mêmes que nous avons corrigés. Ainsi, l'élève devrait sentir davantage le lien avec son expérience propre de la vie intellectuelle et pouvoir s'y entraîner plus adéquatement. Il devrait perdre ce goût d'artificiel et d'inutile que laisse souvent l'utilisation des manuels traditionnels de logique, lesquels ont tendance à demeurer trop formels, trop pointus et trop éloignés du travail concret de lecture et de rédaction dans les cours du niveau collégial.

GAGNON, Jean-Marc
Séminaire de Sherbrooke

Cours programmé pour l'utilisation de logiciels sur micro-ordinateurs

MOTS-CLÉS

informatique / micro-ordinateur / logiciels d'application

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode opérationnelle (1300).

RÉSUMÉ

L'utilisation de logiciels commerciaux dans les collèges pose des problèmes de coûts, de droits d'auteurs et de piraterie. Pour résoudre ces problèmes, nous avons élaboré un cours programmé utilisant des logiciels à distribution libre ou «shareware».

Ces logiciels, bien que protégés par des droits d'auteurs, peuvent être copiés et distribués pour fin d'évaluation et d'apprentissage. Cependant, ils sont suffisamment puissants et performants pour satisfaire l'usager moyen.

Le cours programmé est livré avec:

- un cartable contenant la théorie et les exercices programmés du cours (plus d'une centaine de pages);
- deux feuilles de rangement en Tyvar contenant sept disquettes 5.25 pouces pour les micro-ordinateurs compatibles IBM PC ou XT avec les logiciels d'application «Shareware» suivants:
- micro-édition dédiée;
- traitement de texte;
- chiffrier ou tableur électronique (calc);
- gestion de bases de données (SGBD);
- graphiques d'affaires et statistiques;
- production d'étiquettes d'adresses;
- dessin assisté par ordinateur (paint).

DIFFUSION

Au Séminaire de Sherbrooke (308).

GAGNON, Michelle
Collège Mérici

Problèmes de logique

MOTS-CLÉS

philosophie / logique / exercices

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique (1990).

RÉSUMÉ

La recherche consistait à préparer un recueil de problèmes de logique, destiné surtout au cours de Philosophie 101 : philosophie, pensée et discours.

Le but premier est de fournir aux élèves un grand nombre d'exercices faciles, pour leur permettre de se familiariser avec certaines notions élémentaires de logique : extension, compréhension, définition, division, opposition des propositions, lois du syllogisme, espèces de sophismes, méthode inductive, etc.

La présentation des problèmes vise à simplifier le travail de correction : il s'agit d'un cahier dont chaque page forme un tout, facile à détacher et à corriger séparément, et la plupart des exercices sont des questions objectives à choix multiple, à corriger avec une grille perforée.

Le travail est terminé mais pas encore publié.

GAUDETTE, Réjean
Collège de L'Assomption

Réflexions sur les exigences expérimentales en chimie au Collège de L'Assomption

MOTS-CLÉS

chimie / laboratoire de chimie / rapport scientifique

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique.

RÉSUMÉ

Dans le cadre du cours de chimie 101, nous voulions mettre à jour le document que nous passions tous les ans à nos élèves soit le «Guide pour la rédaction d'un rapport scientifique». Nous désirions que ce document de référence contienne le maximum de données pour que l'élève en vienne à rédiger un rapport de laboratoire le plus clairement possible tant au niveau de la forme que du contenu.

De plus, nous souhaitions que cette information soit en accord avec les exigences de niveau universitaire. Mais quelles étaient ces exigences ? La recherche entreprise avait pour but de les identifier.

Pour obtenir ce résultat, 34 de nos anciens élèves ont été rejoints. Ces derniers étudiaient dans différentes disciplines scientifiques et universités. Parallèlement, je me suis permis d'explorer la situation au niveau collégial en rencontrant des professeurs de quatre institutions privées et trois cégeps.

La cueillette des données m'a permis de constater des différences assez significatives au niveau des normes de présentation d'un rapport. Ces différences se rencontraient aussi bien dans le milieu universitaire que dans le réseau collégial.

Suite à cette recherche, nous en sommes venus à identifier et préciser les normes de présentation les plus usuelles, selon nous, d'un rapport scientifique.

DIFFUSION

Collège de L'Assomption.

GAUDREAU, Jean-Pierre
Collège Jean-de-Brébeuf

Élaboration et validation d'un instrument d'observation des manifestations non verbales et paraverbales du stress chez le professeur en classe

MOTS-CLÉS

enseignement / non-verbal / stress

CATÉGORIE

Recherche fondamentale subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode expérimentale (1988).

RÉSUMÉ

Cette recherche a pour but de composer un répertoire exhaustif des indices non verbaux et paraverbaux de stress susceptibles de se manifester chez le professeur en classe, et d'élaborer une grille d'observation de ces manifestations.

Une liste-questionnaire de 239 comportements ainsi qu'un questionnaire de catégorisation sont successivement composés et administrés à des répondants (élèves, professeurs, experts). La grille d'observation est alors constituée : elle comporte dix catégories mutuellement exclusives et opérationnellement définies par 21 comportements précis et observables.

L'instrument d'observation est ensuite appliqué par trois juges au corpus filmé de deux professeurs-sujets en classe. Peu de manifestations de stress sont notées : 4,8% de l'ensemble des observations effectuées.

Pour des raisons d'échantillonnage et de validation, la grille d'observation, dans son état actuel, ne peut être utilisée sans l'autorisation de l'auteur.

Recommandations méthodologiques et pistes de recherches terminent l'étude.

GRATTON Micheline
Collège Marie-Victorin

Les manuels d'enseignement de la lecture et le vocabulaire chez les enfants de deuxième année

MOTS-CLÉS

sociolinguistique / enseignement de la lecture / vocabulaire

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche non subventionnée dont l'objet est disciplinaire et pédagogique et la méthode expérimentale (1975).

RÉSUMÉ

Tous ceux qui, de près ou de loin, oeuvrent dans le domaine de l'éducation ont constaté un taux élevé d'échec scolaire chez l'enfant de milieu socio-économique défavorisé. Ainsi, par rapport à l'enfant d'un milieu plus favorisé, il présente un retard assez significatif dans l'apprentissage de la lecture. La présente recherche vise à déterminer si la méthode d'enseignement utilisée en classe, soit la méthode Bussières, favorise un bon apprentissage. Nous avons tenté de vérifier si l'enfant de milieu défavorisé connaît, à la fin de la deuxième année du cours élémentaire, les lexèmes qui font partie du manuel d'enseignement de la lecture.

Nous avons formulé l'hypothèse qu'il y a, d'une part, un écart important entre la langue parlée des enfants de milieu défavorisé (niveau de la langue populaire) et la langue du manuel d'enseignement (langue écrite normative) et que, d'autre part, le contenu de la méthode ne correspond pas au contexte socioculturel de l'enfant de milieu défavorisé.

Nous exposons d'abord les techniques adoptées pour composer l'échantillon du vocabulaire (100 lexèmes) contenu dans les livres un et deux de la méthode Bussières et l'échantillon des sujets (60) qui provenaient en nombre égal des milieux défavorisé et favorisé; ils terminaient la deuxième année du cours élémentaire et ils furent soumis à des épreuves de lexique. Ces dernières étaient des épreuves du types choix multiple. Chaque item comptait quatre éléments dont l'un représentait le lexème «testé». Ces éléments étaient illustrés ou par des images, ou par des phrases. Ces épreuves nous ont fourni des données qui nous permettent de confirmer l'hypothèse de départ, puisque nous avons constaté qu'un enfant de milieu défavorisé connaît 57,5% de la population totale des lexèmes du manuel d'enseignement alors qu'un enfant de milieu favorisé en connaît 74,5%, et de réfléchir à la problématique de l'école en milieu défavorisé.

DIFFUSION

Compte rendu critique sous le titre de «Vocabulaire, milieux sociaux et méthodes d'enseignement», par Philippe Barbaud et Micheline Gratton in *Études sur la langue parlée des enfants québécois, 1969-1980*, Presses de l'Université de Montréal, 1981.

HUNTLEY-MAYNARD, Jean
Collège Marianopolis

Marianapolis College: A Case Study of the Decision Making Process in Change and Adaptation

MOTS-CLÉS

administration / modèles administratifs / prise de décision

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée dont l'objet est organisationnel et la méthode théorique(prévue pour 1992).

RÉSUMÉ

This study will employ a conceptual framework of change and decision making theory, and will examine and analyse three key points in the evolution of Marianopolis College (1908, 1943, 1969) and the administrative models of decision making prompted by internal and external changes in the social, cultural, political and educational environment. The working hypotheses for this study are :

1) Different models of change are appropriate to the events of 1943 and 1969 because of different pressures from the external environment, but the strategies of decision making have been consistent from the founding of the college to the present day.

2) A strong sens of purpose has played a vital part in the ability of the administration to cope with change and decision making.

LAFORTUNE, Françoise
École de musique Vincent d'Indy

La musique canadienne pour piano solo et les «effets spéciaux»

MOTS-CLÉS

musique / piano / effets spéciaux

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique (1986).

RÉSUMÉ

L'inventaire exhaustif des oeuvres pour piano solo éditées au Canada s'avère une nécessité. Une telle démarche permettrait de connaître le répertoire créé par nos compositeurs. Cependant, les procédés d'écriture contemporains constituent une difficulté majeure dans l'approche de ces oeuvres. La thèse de Doris Leland Harrel sur la musique contemporaine présente une synthèse et une définition des plus complètes des «effets spéciaux». Inspirée par cette recherche, nous avons retenu un corpus de 350 oeuvres où nous procédons à une brève analyse situant le rôle des «effets spéciaux». À l'intention des professeurs de piano, la classification de ces oeuvres fut réalisée par un jury de neuf pianistes, professeurs. Puis, nous avons utilisé les coefficients de corrélation de Pearson et de Kendall et/ou Spearman pour vérifier la fiabilité du jury.

LAPOINTE, Josette
Collège Mérici

Identification des facteurs influençant la motivation pour les cours obligatoires d'éducation physique chez des étudiants de niveau collégial

MOTS-CLÉS

éducation physique / motivation / cours obligatoires

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée dont l'objet est pédagogique et la méthode dite de recherche-action (1989).

RÉSUMÉ

L'objectif de cette recherche de type exploratoire est d'identifier les facteurs influençant la motivation pour les cours obligatoires d'éducation physique au collégial. Une méthode qualitative de recherche a été utilisée et les instruments de mesure, l'entrevue et la technique du groupe nominal, nous ont permis de recueillir les données suivantes auprès d'étudiants dans un collège de Québec : les facteurs positifs les plus importants sont reliés au choix de cours, aux relations sociales positives, à la bonne forme, au plaisir, au dynamisme du professeur. Les facteurs négatifs les plus importants sont reliés au choix de cours, à l'attitude négative du professeur, au comportement des pairs, à l'aspect trop technique des cours, à la non affiliation, à l'absence de progrès. La conclusion invite les éducateurs physiques à poursuivre la recherche au collégial et à tenir compte des facteurs de motivation dans la programmation, l'interaction et l'évaluation en éducation physique.

LATULIPPE, Robert
Collège Mérici

Algèbre 211

MOTS-CLÉS

mathématiques / algèbre / humour

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique (1985).

RÉSUMÉ

J'ai publié ce volume en visant deux buts spécifiques.

1. Montrer que les mathématiques ont des applications dans la vie de tous les jours autant qu'en physique, en chimie, en démographie, en géographie, en informatique, en économique, en sociologie et en psychologie.

   Trop souvent, on enseigne les mathématiques comme des curiosités de l'esprit purement théoriques sans aucun but pratique.

2. Présenter chaque thème nouveau de façon humoristique, en s'inspirant de situations tirées de la littérature, de l'histoire, de la biologie, de l'astronautique et de la Bible.

DIFFUSION

Édition du 24 juillet Inc. (29,95$).

LATULIPPE, Robert
Collège Mérici

Calcul différentiel et intégral III

MOTS-CLÉS

mathématiques / calcul différentiel et intégral

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique.

RÉSUMÉ

Il existe très peu d'ouvrages concernant le troisième cours de calcul différentiel et intégral offert par les cégeps.

À mon avis, l'un des meilleurs est le volume de Nicolas Piskounov *Calcul différentiel et intégral* publié aux édition Mir de Moscou. Je conseille à mes étudiants l'achat de ce volume.

Mon document de travail portant sur ce sujet est plus simple et plus approprié au programme que celui de Piskounov. Tous les graphiques de surfaces ont été réalisés à l'ordinateur.

LATULIPPE, Robert
Collège Mérici

Statistiques 337

MOTS CLÉS

technique de tourisme / statistiques / exercices

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique (1989)

RÉSUMÉ

Document destiné aux élèves inscrits en techniques de tourisme. Ce document porte sur le cours «Statistiques 337». Il contient théorie, exemples nombreux et problèmes se rapprochant du monde touristique.

LAUZON, Francine
Collège Marie-Victorin

L'éducation psychomotrice
Source d'autonomie et de dynamisme

MOTS-CLÉS

éducation en services de garde / psychomotricité / enfance

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée subventionnée dont l'objet est disciplinaire et pédagogique et la méthode théorique (1990).

RÉSUMÉ

L'éducation psychomotrice. Source d'autonomie et de dynamisme est le titre d'un livre produit dans le cadre du Programme d'aide à la production de matériel didactique de la Direction générale de l'enseignement collégial du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec et publié par les Presses de l'Université du Québec en juillet 1990. Il s'agit d'un manuel de base pour deux des cours du programme de technique d'Éducation en services de garde, soit les cours TGA-313 *Le développement psychomoteur de l'enfant* et TGA-413 *L'enfant et les activités psychomotrices*.

Ce manuel sur l'éducation des enfants décrit, dans une première partie, les fondements théoriques de l'éducation psychomotrice. La deuxième partie traite des aspects du développement psychomoteur entre 0 et 12 ans, et la troisième partie présente l'intervention à privilégier dans le but de favoriser le développement global et optimal de l'enfant à travers l'activité corporelle, notamment en ce qui regarde l'apprentissage de l'autonomie corporelle, l'équilibre affectif et la socialisation.

L'ouvrage est le premier du genre en la matière. Il se distingue d'une part par son contenu original où l'intervention est abordée par niveau de développement et intègre les aspects cognitif, socio-affectif et psychomoteur de l'enfant. D'autre part, il est le premier de cette discipline à être conçu spécialement pour des élèves de l'ordre collégial du programme d'Éducation en services de garde et peut servir de manuel de référence et de guide pratique aux parents, aux intervenants sur le marché du travail et à tout étudiante ou étudiant en éducation ou en psychologie.

Ses objectifs visent à permettre aux lecteurs de:

- concevoir l'éducation psychomotrice dans une perspective de développement global de l'enfant de 0 à 12 ans ;
- reconnaître l'importance de la maturation dans les apprentissages de l'enfant et celle de l'intervention adaptée à son niveau de développement ;
- saisir l'évolution et l'interaction des aspects du développement psychomoteur de 0 à 12 ans ;
- établir les liens entre l'évolution de l'activité corporelle et le développement global ;
- percevoir le rôle de l'activité corporelle comme moyen de développement ou comme source d'épanouissement, et son influence sur les comportements de l'enfant de 0 à 12 ans ;
- s'outiller pour la planification et l'animation d'environnements ou d'activités de la vie quotidienne, ludiques, sportives, de détente et d'expression adaptés aux besoins et au niveau de développement des enfants de 0 à 12 ans.

DIFFUSION

Aux Presses de l'Université du Québec, 1990 (258).

LECLERC, Lyne
Campus Notre-de-Dame-de-Foy

Guide pratique de confection

MOTS-CLÉS

mode / confection / couture industrielle

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode opérationnelle (1989).

RÉSUMÉ

Sujet

L'apprentissage des connaissances de base en couture industrielle pour la réalisation de vêtements tels jupes et pantalons.

Clientèle

Aux étudiants du collégial I et aussi éventuellement aux étudiants du secondaire professionnel.

Ordre des chapitres

1. Le matériel de couture.
2. La machine à coudre industrielle.
3. Comment prendre les mesures, comment utiliser les patrons.
4. De l'achat du tissu à la coupe.
5. Les points de couture à la main, les coutures d'assemblage à la machine.
6. Les pinces, les plis et les pinces-plis.
7. Les fermetures pour jupes et pantalons.
8. Confection des poches et des ceintures fixes.
9. Fiches techniques pour jupes et pantalons.

DIFFUSION

Auprès de l'auteur au Campus Notre-Dame-de-Foy (11$).

LECLERC, Maurice
Campus Notre-Dame-de-Foy

Sonde de Hall et électromagnétisme

MOTS-CLÉS

physique / électromagnétisme / laboratoire de physique

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée non subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode opérationnelle (1990).

RÉSUMÉ

But

Remplacer l'approche traditionnelle de l'étude du magnétisme par une approche où la mesure directe de B avec la sonde de Hall permet de «découvrir» ou de vérifier quantitativement les lois fondamentales d'Ampère et de Faraday.

Méthodologie

Élaboration de protocoles de laboratoire couvrant trois séances de deux heures. Les textes d'accompagnement ont été testés et améliorés pendant quatre sessions.

Résultats

Un résumé des textes de laboratoire a fait l'objet d'une publication dans *American Journal of Physics* en octobre 1988 ainsi que d'une présentation au Congrès de l'APSQ-ASTO en octobre 1989.

Bien qu'on ne puisse quantifier les avantages de cette méthode, on peut en donner quelques caractéristiques intéressantes :

- approche plus directe ;
- visualisation (grandeur et direction) du champ B ;
- étude quantitative des lois d'Ampère et de Faraday ;
- notion de produit scalaire ;
- utilisation de la dérivée d'une fonction trigonométrique.

DIFFUSION

Cahier de laboratoire auprès de l'auteur
«Hall Effect Probe and Ampère's Law» in *American Journal of Physics*.

LECLERC, Maurice
Campus Notre-Dame-de-Foy

Vidéocassettes de problèmes de physique

MOTS-CLÉS

physique / électricité / vidéocassettes de problèmes

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode dite de recherche-action (1987).

RÉSUMÉ

Sujet

Problèmes résolus de physique (électricité et magnétisme) sur vidéocassettes.

But

Offrir aux étudiants du cours collégial un support audiovisuel individuel sous forme de banque de problèmes résolus sur vidéocassettes.

Méthodologie

Nous analysons en profondeur quelques problèmes types dans chaque partie de la matière. Les étudiants peuvent consulter cette banque au service audiovisuel. Au début, nous avons vérifié la fréquence d'utilisation et recueilli les commentaires.

Résultats

La réponse des étudiants a été très bonne, ce qui nous a encouragé à compléter le travail pour tout le cours d'électricité et une partie du cours d'optique.

Quelques caractéristiques et avantages :

- les vidéos «roulent» toute l'année ;
- ils sont utilisés par les étudiants faibles, mais aussi par les perfectionnistes et ceux qui se dirigent vers des facultés contingentées ;
- l'étudiant peut travailler à son rythme (arrêt, retour en arrière) ;
- retours fréquents sur la théorie ;
- flexibilité par rapport à l'horaire de chacun ;
- la gêne de poser une question «trop simple» ou de faire répéter est éliminée ;
- acquisition d'une méthode de travail, basée sur les modèles d'analyse proposés.

DIFFUSION

Vidéocassettes de physique (électricité) en vente auprès de l'auteur au Campus Notre-Dame-de-Foy (50$ pour chacun des 13 chapitres).

LEMAY, Jacques
École commerciale du Cap

Cahiers de correction du français écrit

MOTS-CLÉS

français / méthodologie / correction

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée, non subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode opérationnelle (1990).

RÉSUMÉ

Collections regroupant plusieurs cahiers, entre autres :

1. Cahier intitulé «Les homonymes» contenant 51 pages d'exercices regroupant 165 séries homonymiques. Paru en juin 1990. Cours spécifiquement visé : **Français écrit 601-911-76**.
2. Cahier de dictées et textes.
3. Cahier de vocabulaire.
4. Cahier de correspondance (prévus pour 1991-1992).

BUT : combler un manque évident de matériel pédagogique, en l'occurrence de cahiers d'exercices adaptés à l'enseignement du français écrit au collégial ; permettre à l'ensemble des étudiants du réseau collégial, qui ont régulièrement des travaux à remettre, de corriger méthodiquement leurs textes.

COURS VISÉS : **Français écrit, Communication et écritures, Communication et médias, Français des affaires, Rédaction d'affaires**.

DIFFUSION

Éditeur Jacques Lemay, École commerciale du Cap, 155, rue Latreille, Cap-de-la-Madeleine, G8T 3E8.

LÉPINE, Hélène
Collège Jean-de-Brébeuf

Carpentier lu par Carpentier
Étude de deux prologues

MOTS-CLÉS

littérature/ langue espagnole / Carpentier

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (1997).

RÉSUMÉ

Alejo Carpentier, auteur cubain, publie en 1948 à Mexico, El reino de este mundo (Le royaume de ce monde) et un Prologue à ce récit qui reconnaît et cautionne une forme narrative typiquement latino-américaine : le «réel merveilleux» (lo real maravilloso).

Cette consécration devient facteur d'unification sur le plan continental et dès lors, facteur de cohésion et d'identification dans la représentation pour une majorité de latino-américains. Le prologue de 1948 a valeur de manifeste. Se considérant comme tel, il se veut également une réponse active aux manifestes surréalistes de Breton qui définissait le merveilleux en des termes opposés à ceux de Carpentier.

Cependant, en 1964, lors d'une réédition à Cuba de El reino de este mundo et en plein essor de la révolution cubaine, Carpentier rédige un nouveau prologue qui désavoue et ce, sans jamais l'avouer, les termes et idées du premier prologue, pourtant capital.

Notre recherche consiste en une analyse du contexte de production et de réception de ces deux prologues, donc des présupposés de chaque époque, tels que définis par les tenants de l'analyse du discours.

Il en découle un examen attentif des procédés langagiers d'auto-censure, ainsi que des conclusions quant à la portée réelle de deuxième prologue.

MACCABÉE, Daniel
CARON-BOUCHARD, Monique
Collège Jean-de-Brébeuf

Enquête comparative sur les étudiants du niveau collégial du Collège Jean-de-Brébeuf en 1969 et en 1988

MOTS-CLÉS

sociologie / étudiants / valeurs

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée, subventionnée, effectuée en équipe, dont l'objet est pédagogique et la méthode expérimentale (1990).

RÉSUMÉ

L'enquête a comme premier objectif la connaissance des élèves d'aujourd'hui, ce qui inclut, en plus de la connaissance de leurs caractéristiques socio-démographiques, celle de leurs valeurs, de leurs attentes professionnelles, de leurs activités de loisir, de leur degré de satisfaction à l'égard de la vie collégiale.

Le second objectif consiste dans une comparaison des résultats de l'enquête de 1988 avec ceux d'une enquête semblable effectuée en 1969 au même endroit auprès des étudiants de même niveau. L'enquête de 1988 reprenait mot à mot de nombreuses questions de celle de 1969.

Un questionnaire fermé a été administré en classe à l'ensemble de la population étudiante, tant en novembre 1988 qu'en avril 1969. Dans les deux cas, le taux de réponse a été de 80%. Les données ont été compilées et traitées à l'aide d'un programme informatique.

MAISONNEUVE, Huguette
Collège Jean-de-Brébeuf

L'enrichissement du vocabulaire chez les 16-20 ans

MOTS-CLÉS

langue maternelle / vocabulaire

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée subventionnée dont l'objet est disciplinaire et pédagogique et la méthode théorique (1989).

RÉSUMÉ

La présente étude a pour but de permettre de dégager des stratégies efficaces d'enrichissement du vocabulaire, en langue maternelle, chez les 16-20 ans (élèves de niveau collégial). L'originalité de l'étude réside dans le fait qu'elle cherche à permettre d'identifier des stratégies d'enrichissement du vocabulaire chez le jeune adulte en situation de langue maternelle, stratégies qui respectent tant la structure et le fonctionnement de la langue française (description théorique de la langue) que les processus naturels d'acquisition du langage (approche psycholinguistique du langage). Les études récentes portant sur l'enrichissement du vocabulaire tiennent rarement compte de ces deux dimensions de façon égale et simultanée. De plus, la plupart des études portent sur l'acquisition du vocabulaire chez l'enfant, en langue maternelle, ou chez l'adulte, mais en situation de langue seconde.

La présente étude ne vise pas l'avancement des connaissances théoriques concernant l'acquisition du vocabulaire, mais plutôt l'exploration des connaissances déjà disponibles pour guider le professeur dans sa création d'outils d'enseignement/apprentissage du vocabulaire.

Le rapport d'étape 1 fait un tour d'horizon des théories (psycho)linguistiques récentes (structure du langage, langage et structure cognitive, développement du langage) concernant l'apprentissage du vocabulaire en langue maternelle.

Le rapport d'étape 2 dresse un bilan des théories, principes, approches, méthodes et stratégies récentes concernant l'enseignement du vocabulaire, tant en langue maternelle qu'en langue seconde.

Une conclusion générale vient résumer les notions linguistiques, psycholinguistiques et didactiques majeures dont il faut tenir compte lorsqu'il s'agit d'élaborer des stratégies d'enseignement/apprentissage du vocabulaire. Nous espérons que ces éléments mis en relief pourront guider, de façon simple et efficace, les professeurs désireux de mettre au point des stratégies qui faciliteront la tâche des élèves. Nous avons pris le parti de ne pas conclure en mettant l'accent sur des méthodes ou outils très spécifiques et peu adaptables aux différentes situations d'enseignement/apprentissage. Nous avons, pour notre part, choisi d'appliquer de façon plus précise les éléments dégagés en conclusion dans le cadre d'un cours de grammaire au collégial (cette application se retrouve dans le deuxième document); nous croyons cependant qu'il est tout aussi possible d'adapter l'application de ces éléments à des cours d'autres disciplines.

McKENDY, Thomas
Collège Marianopolis

Placement Procedures for English Mother-Tongue Cegep Students

MOTS-CLÉS

anglais / administration pédagogique / test d'orientation

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode expérimentale (1988).

RÉSUMÉ

No method of placement will identify all those students and only those students who will benefit from special attention to their writing, but placement will be most accurate when based on a combination of variables.

Specifically a combination of high school grades and a placement test will be more accurate than any of these items used alone.

If only one item is to be used, however, high school English grades or an overall academic average would seem to be at least as useful as a placement test. This result should surprise no one. High school grades, unlike writing tests, are usually based on many samples of written work over a period of many months.

The most practical policy may be to reserve places in writing courses for students with low secondary school grades in English. If additional places remain available, these may be filled by a placement test administered to the other incoming students.

MELANSON, Michelle
Collège André-Grasset

Analyse organisationnelle et administrative du service d'éducation permanente au collège André-Grasset

MOTS-CLÉS

administration / analyse organisationnelle / éducation permanente

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée, non subventionnée dont l'objet est organisationnel et la méthode expérimentale (1987).

RÉSUMÉ

Le but de cette recherche était de faire une analyse organisationnelle et administrative du service d'éducation permanente au Collège André-Grasset. Plus spécifiquement cette étude se voulait, d'une part, une analyse du service d'éducation permanente conduisant à une réflexion sur sa mission et à un diagnostic sur la clientèle, sur les programmes et les cours et sur le financement et, d'autre part, une élaboration d'hypothèses pour un plan de développement. Au plan méthodologique, une recherche-documentaire a conduit à différents modèles théoriques : modèle d'analyse-système, modèles de définition de mission, buts et objectifs, modèles de stratégies de portfolio académique et d'expansion, modèle de planification. Une cueillette de données a été faite sous forme d'entrevues à l'intérieur et à l'extérieur du collège auprès de coordonnateurs de services d'enseignement aux adultes. L'application des modèles théoriques et l'apport des informations recueillies ont permis de poser un diagnostic, d'analyser des solutions sur la mission du service, la clientèle, les cours et le financement, d'élaborer un plan de développement à court, moyen et long terme d'analyser les incidences des changements proposés sur les instances du collège. Cette recherche a été pour le collège et le service d'éducation permanente un outil de lecture de la réalité, d'analyse, de comparaison et surtout de redéfinition et d'orientation.

NADON, Jean-Pierre
Séminaire Saint-Augustin

Arrimage entre les cours de math. 434-534 et les cours de math. 103-203

MOTS-CLÉS

mathématiques / réussite scolaire / exercices

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique.

RÉSUMÉ

Le but de cette recherche est d'identifier les préalables des mathématiques du secondaire nécessaires pour réussir les cours de calcul 103 et 203 du collégial. Ensuite, de les sélectionner pour en faire un recueil d'exercices pouvant servir à un étudiant de cinquième secondaire pour s'assurer d'une meilleur préparation aux cours de calcul.

Ce recueil d'exercices est un peu particulier. Il a été totalement construit à partir de problèmes réels de mathématiques 103-203. Pour chacun des exercices qu'on y retrouve, on pourrait relever le problème de mathématiques du collégial qui lui a donné naissance.

Cette recherche s'adresse aux professeurs de mathématiques. Du collégial, bien sûr, mais surtout du secondaire. Elle se veut une réponse au moins partielle à un souhait si souvent formulé par ces derniers : «qu'on identifie les éléments et habiletés à maîtriser en mathématiques au secondaire qui pourraient augmenter les chances de réussite de nos élèves au collégial».

DIFFUSION

Séminaire de Saint-Augustin (15$).

OLIVIER, Réjean
Collège de L'Assomption

De la bibliophilie et de la bibliothéconomie au Québec et dans Lanaudière

MOTS-CLÉS

bibliothéconomie / bibliophilie / édition

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche appliquée dont l'objet est disciplinaire et la méthode expérimentale (1990).

RÉSUMÉ

Récits et souvenirs sur les études en bibliothéconomie, en bibliophilie et l'expérience en bibliothèque durant 25 ans dans une institution privée de niveau secondaire et collégial.

La rencontre de grands bibliophiles et de bibliothécaires éminents a développé chez l'auteur le goût et l'intérêt pour les beaux livres, surtout les canadiana et les laurentiana.

Plusieurs expériences bibliophiliques sont aussi racontées.

L'édition à tirage limité de 165 titres a aussi complété ce goût de l'auteur pour la bibliographie, la biographie, l'histoire régionale et la généalogie. Un catalogue chronologique et descriptif de la maison d'édition privée complète ces mémoires d'un bibliographe, bibliophile et bibliothécaire.

DIFFUSION

Je viens causer des livres, Édition privée, Joliette, 1990, 400 pages (55$).

OUELLET, Louis
et al.
Séminaire Saint-Augustin

Formation fondamentale

MOTS-CLÉS

philosophie / formation fondamentale / approche-programme

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode théorique (prévue pour 1992).

RÉSUMÉ

Notre objectif général est la formation humaine fondamentale. Cet objectif n'implique pas de position philosophique rigide ni de contenus fixes. Il s'agit essentiellement de rendre l'élève mieux à même de faire des liens, de mettre en rapport ses différents apprentissages d'un cours à l'autre. On l'aide ainsi à ne pas perdre ses acquis sitôt ses cours terminés. Il peut plus aisément s'élaborer un cadre personnel pour éviter la dispersion et chercher plus que des points sur un bulletin. Il semble donc souhaitable de permettre, au niveau des professeurs, des actions de coordination interdépartementale, une «approche programme» en plus d'une «approche cours» ou d'une «approche département». Par des documents élaborés en commun et des rencontres, nous voulons nous mettre nous-mêmes comme professeurs en meilleure position de connaître et de faire connaître ces rapports entre nos contenus et nos méthodes toutes les fois où c'est possible et pertinent. Nous voulons également aider l'élève à situer sa formation dans un contexte d'histoire des connaissances et des sociétés et harmoniser l'intervention au niveau des différentes habiletés intellectuelles.

OUELLET, Louis
Séminaire Saint-Augustin

Les rôles des interlocuteurs dans le dialogue rationnel

MOTS-CLÉS

philosophie / dialogue rationnel / Aristote

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (1990).

RÉSUMÉ

La thèse présente une conception nouvelle des rôles rationnels nécessaires à la fécondité de nos dialogues. Inspiré du livre VIII des *Topiques* d'Aristote et d'une abondante banque de dialogues concrets, nous avons découvert deux tâches fondamentales, la *demande* et la *réponse*, toujours impliquées sous les circonstances de discussion les plus diverses. Après avoir montré les différents genres de dialogues, nous avons précisé la nature du problème initial et la nécessité de bien le définir. Puis, nous avons présenté les bases de l'art de demander, en particulier afin de rendre plus efficaces nos rencontres avec des interlocuteurs difficiles. Finalement, nous avons fait de même pour l'art de répondre : comment une proposition s'impose-t-elle comme admissible par l'intelligence ? Comment faut-il apporter les objections et critiquer les raisonnements ?

PELLETIER, Danièle
et al.
Collège Marie-Victorin

Projet d'autoformation assistée en éducation en services de garde

MOTS-CLÉS

éducation en services de garde / tutorat / enseignement par contrat

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement effectuée en équipe et subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode dite de recherche-action (1985).

RÉSUMÉ

La coordonnatrice du projet et quelques professeures du département d'Éducation en services de garde du Collège Marie-Victorin ont mené durant trois années une recherche-développement qui visait à offrir une alternative au programme de formation déjà existant.

Le projet fut baptisé «programme d'autoformation assistée» et fut offert aux étudiantes sur une base volontaire. Dès la première année, une douzaine d'étudiantes ont décidé d'effectuer leur apprentissage avec le soutien d'un tuteur. À chaque trimestre, elles doivent présenter un certain nombre de projets ou de contrats faisant appel à différents aspects d'un programme de formation réaménagé en conséquence. Le stage en milieu de travail sert entre autres de déclencheur pour identifier les besoins. Une structure d'accompagnement et de coordination permet les ajustements pédagogiques et administratifs nécessaires avec les autres professeurs du département.

Le rapport d'évaluation produit en 1984 démontre la motivation profonde des étudiantes et des professeurs participant au projet. Cependant, à cause du surcroît de travail et faute de subventions le projet est abandonné en 1985.

PLAMONDON, Maurice
Collège Lafièche

Revue critique des idées et des mots, organe du néo-classicisme français

MOTS-CLÉS

littérature française/ néo-classicisme/ L'Action française

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (1972).

RÉSUMÉ

Ma recherche portait sur l'apport des disciples de Charles Maurras au mouvement de *L'Action française*, en France, au début du siècle. Ceux-ci, environ une vingtaine, s'étaient donné une revue pour traduire leurs idées. Je me suis arrêté aux années 1908-1914. Ma recherche, intitulée: «La revue critique des idées et des livres, organe du néo-classicisme français», voulut étudier trois aspects particuliers de la dite revue, à savoir, dans une première partie, l'engagement politique de la revue critique, dans une deuxième partie, l'engagement littéraire et artistique de la même revue et enfin, dans une troisième partie, l'accueil de la grande presse à la revue. Chacune des parties de la recherche s'intéressa aussi bien à la Nouvelle librairie nationale qu'à Barrès et à Maurras ; elle fouilla la notion de l'empirisme organisateur, si chère à *L'Action française*, s'intéressa à la critique du romantisme français, à la théorie maurrassienne du néo-classicisme français ainsi qu'à la critique des arts.

Enfin, ma recherche tenta de voir comment les journaux ou les revues de l'époque exprimèrent leur sentiment à l'égard de la revue. Puis, en 1914, ce fut la chute de la revue critique et l'éclatement d'une vieille rivalité de Maurras et de *L'Action française* à l'endroit de la revue critique, rivalité dont ma recherche essaya d'élucider les causes.

SAINT-LAURENT, Marc
Séminaire de Sherbrooke

Dynamique sociale et environnement

MOTS-CLÉS

philosophie / société / environnement

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (prévue pour 1991).

RÉSUMÉ

À la lumière d'une analyse de la dynamique créatrice et du processus du changement social, nous nous efforçons de mettre en évidence la démarche créatrice déployée, en réponse aux problèmes d'environnement, par les partisans des orientations utopique, marxiste et libérale.

Compte tenu des exigences de chacune de ces orientations et des expériences historiques qui permettent d'en évaluer l'efficacité et la vraisemblance, nous indiquons les voies économiques, sociales et politiques qui, à notre avis, sont les plus susceptibles d'assurer l'harmonisation des rapports des hommes à la nature et entre eux.

Nous en venons à la conclusion qu'il importe de faire une place importante aux libertés fondamentales qui sont indispensables pour assurer l'initiative et la créativité sans lesquelles les problèmes d'environnement ne sauraient être résolus de façon efficace. Il n'en demeure pas moins, à nos yeux, que diverses interventions de l'État seront rendues nécessaires afin de corriger les cas de faillite du marché et d'assurer la prise en compte des facteurs écologiques et humains.

SAINT-LAURENT, Marc
Séminaire de Sherbrooke

Histoire et environnement : déclin ou confirmation du matérialisme historique ?

MOTS-CLÉS

philosophie / histoire / environnement

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (1979).

RÉSUMÉ

La première partie de cette étude est consacrée à l'analyse des principales oeuvres de Marx. Cette démarche vise à mettre en évidence les prises de position marxiennes en matière d'environnement et de changement social.

Dans la deuxième partie, nous examinons les problèmes d'environnement auxquels se heurte le monde contemporain et, à la lumière des expériences capitaliste et «communiste», nous nous interrogeons sur la pertinence du «matérialisme historique».

Compte tenu des contradictions de l'économie capitaliste et du caractère décevant des expériences sociales des régimes se réclamant du communisme, nous en venons à la conclusion que les problèmes d'environnement ne sauraient être résolus sans l'adoption d'un nouveau modèle de développement.

SIGOUIN, Gérald
Collège Marie-Victorin

Orientations et mutations du Théâtre Euh !

MOTS-CLÉS

théâtre québécois / création collective / théâtre politique

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode expérimentale (1982).

RÉSUMÉ

Parmi les premiers groupes théâtraux des années soixante-dix à entrer en lutte avec le théâtre officiel, figurent quelques grands noms tels le Grand Cirque Ordinaire et le Théâtre Euh ! Ce dernier, en particulier, s'est vite donné une image : celle d'une troupe de création collective en rupture de ban avec le pouvoir et le théâtre officiels. Sa résistance à toutes les formes et forces de récupérations et son intransigeance sont exemplaires. De là, d'ailleurs, son influence qui, tout en coïncidant les dernières années de son existence avec les actions de certains groupes militants d'extrême-gauche, provoquera des affrontements déchirants au sein du Jeune Théâtre québécois de l'époque.

La recherche, effectuée dans le cadre d'études universitaires et publiée aux éditions VLB en 1982, retrace les cheminements et les recherches d'un collectif, qui débouchèrent sur une forme inusitée de théâtre populaire et politique au Québec.

DIFFUSION

Sous le titre de *Théâtre en lutte: le Théâtre Euh!* aux éditions VLB, 300 pages (19,95$)

SIMARD, Jocelyne
Collège Jean-de-Brébeuf

L'affectivité comme mode existentiel de la réalité humaine

MOTS-CLÉS

philosophie / psychologie / affectivité

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique(1985).

RÉSUMÉ

Qu'est-ce que sentir ? Qu'est-ce que se sentir soi-même ? Ces questions, quand elles surgissent au niveau même de l'expérience, ce genre d'expériences qui nous tiennent à coeur et donnent à la vie de chacun un sens préréflexif nous suggérant une direction pour philosopher, il faut savoir les écouter. Entendre leur résonance, les accueillir comme une «invitation au voyage». Elles obligent et interpellent comme «l'appel d'un grand amour auquel on se rend en volant».

S'il est vrai que toute prise de conscience est unie à un instant, à une tonalité affective, de joie, de solitude ou de nostalgie, on ne peut néanmoins passer sa vie à errer parmi ces sentiments obscurs du beau et du laid, du bien et du mal, de l'utile et du nuisible, du juste et de l'injuste dont la connaissance si développée soit-elle, ne trouve sa valeur et son sens que si, l'exprimant par l'usage de la parole, nous y associons le geste quotidien ; là où le «dire» devient pour nous l'exigence d'un «faire» et requiert notre consentement. On philosophe comme la personne que l'on est.

Penser notre rapport aux mots, à la réalité, à soi et aux autres, à l'Être ou à Dieu, n'est-ce pas une autre manière de le sentir, de l'éprouver, de le vivre, pour ne pas qu'il meure tout simplement ? N'est-ce pas une autre façon de s'y attacher en s'en détachant, d'y consentir en l'aimant ?

Ce livre est un effort de réflexion personnelle pour repenser les rapports affectifs du «moi» à l'égard des multiples composantes de l'existence humaine, dans la mesure où, comme le dit Jaspers, l'origine toujours vivante et la plus profonde de la philosophie se trouve en nous.

DIFFUSION

Publié sous le titre de *Sentir, se sentir, consentir* aux Éditions de l'Hexagone.

SOTTO, Danielle
Collège Marie-Victorin

L'interaction et l'apprentissage d'une enseignante et des élèves de deux groupes cherchant à optimiser le cours de philosophie 340-401-84 à l'hiver 1988. Un cas de pratique réfléchie

MOTS-CLÉS

philosophie / enseignement / étude de cas

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche développement non subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode dite de recherche-action (prévue pour 1991).

RÉSUMÉ

Cette recherche se présente comme une étude de cas faite selon les exigences d'une recherche-action, dans la perspective de l'approche enseignant-chercheur (Elliot, 1988). Je suis à la fois l'intervenante principale, et celle qui rapporte l'intervention, son évolution, ses résultats. J'engage une réflexion-dans-l'action (Schön, 1987), une réflexion sur l'action et une réflexion sur l'être agissant.

Ce projet s'articule sur trois volets :

1. Action – la conduite d'une intervention particulièrement réfléchie en interaction avec deux groupes d'élèves de philosophie au collégial (au total : 52 élèves).

2. Réflexion – une réflexion sur l'intervention (voir la réflexion-dans-l'action chez Schön) ;
– une réflexion sur l'intervenant, ses savoirs et leur développement.

3. Production – la rédaction d'un compte rendu de l'intervention, de la double réflexion-dans-l'action et des actions spécifiques de développement du savoir professoral dans l'art d'enseigner.

Les données sont de deux natures :

– des écrits divers (les journaux de bord des 52 élèves et de l'enseignante, les travaux, les évaluations...) ;
– des enregistrements audio des cours et des entrevues individuelles, ainsi que deux enregistrements sur vidéo.

L'aboutissement de toute cette recherche est la production du compte rendu de l'interaction réfléchie, de l'évolution du plan du cours de philosophie et des savoirs de l'enseignante-chercheure.

STAVRIDES, Katerina
Collège Jean-de-Brébeuf

Elementos bíblicos en Cien anos de soledad de Gabriel Garcia Marquez

MOTS-CLÉS

espagnol / littérature / Garcia Marquez

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (1976).

RÉSUMÉ

Plusieurs critiques ont mentionné l'influence de la Bible et de la tradition biblique dans le chef d'oeuvre de Gabriel Garcia Marquez Cent ans de solitude. Cette thèse examine certains éléments bibliques trouvés dans Cent ans de solitude et contribue à certaines observations déjà faites par les critiques. Les éléments que cette thèse propose d'examiner son t: le péché originel sous la forme de l'inceste et de la soif pour l'alchimie; la croix, symbole de pénitence et d'humilité, mise sur le front de 17 jeunes garçons un mercredi des cendres; le rôle de la religion ; la remise en question de la foi en Dieu des habitants de Macondo; la genèse d'un cosmos ; l'exode vers une terre inconnue; l'espérance messianique incarnée dans trois personnages masculins; l'apocalypse qui révèle le passé de la famille Buendio et le futur immédiat de Macondo.

Quoique l'on puisse établir plusieurs parallélismes entre la Bible et Cent ans de solitude, le lecteur doit tenir compte du fait que la Bible est une oeuvre optimiste qui promet le salut et une vie de paix éternelle pour les justes. Cent ans de solitude, au contraire, est une oeuvre pessimiste : elle décrit la décadence graduelle et la destruction complète d'un paradis terrestre, niant toute possibilité de rédemption.

STAVRIDES, Katerina
Collège Jean-de-Brébeuf

La grève de l'amiante

MOTS-CLÉS

histoire / syndicalisme / grève

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale non subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (1986).

RÉSUMÉ

La grève de Thetford Mines de 1975 est la première lutte de grande envergure des travailleurs de l'amiante depuis le célèbre arrêt de travail de 1949. Afin de mieux comprendre son rôle dans l'évolution du mouvement syndical des années 1970, il faut la situer dans un contexte économique précis, à savoir, en plein milieu de la période inflationniste.

On appelle les années 1970, la décennie de la nouvelle crise. En fait, à partir de 1974, on entre dans la crise économique internationale la plus aiguë depuis 1930. Au Québec, le taux d'inflation monte à un tel niveau que le pouvoir d'achat des travailleurs s'affaibit considérablement. Entre 1970 et 1974, l'inflation passe de 3.3% à 12.5%. Le taux de chômage en 1977 est deux fois plus élevé qu'en 1970: il touche 11.3% de la main-d'oeuvre québécoise. Pendant l'année qui précède la grève (hiver 1974-1975), le taux de sans-emploi s'élève à plus de 10% au Québec. La loi C-73 sur le contrôle des prix et des salaires, appliquée par le gouvernement fédéral en octobre 1975, vient limiter l'augmentation des salaires. Elle constitue la négation du droit à la négociation et à la grève. La grève de l'amiante, longue de sept mois (mars 1975 - octobre 1975), prend fin quelques heures avant l'entrée en vigueur de la Loi C-73. La nouvelle convention collective des mineurs de l'amiante échappe donc de justesse au plafonnement de l'échelle salariale. Nous verrons dans quelle circonstance les syndiqués ont eu vent de l'adoption de la Loi.

La grève de l'amiante de 1975 occupe une place importante dans l'histoire du mouvement syndical au Québec. Les grévistes affirment leur droit d'être aussi bien rémunérés que leurs confrères du reste du Canada. Leur solidarité syndicale se manifeste par le biais de la création d'un front commun entre les syndicats CSN et ceux affiliés aux Métallurgistes unis d'Amérique. Grâce à la grève et à l'initiative de la CSN, la question de la santé et de la sécurité au travail devient une préoccupation importante pour le gouvernement du Québec et aboutit à une législation favorable pour tous les travailleurs.

Nous tenterons dans ce travail de tracer l'histoire de la grève de l'amiante de 1975. Les trois premiers chapitres constituent la partie événementielle qui couvre les sept mois de la grève (de mars 1975 à octobre 1975). Puis, dans un dernier chapitre, nous analyserons plus à fond la question de la salubrité dans les mines et les interrogations soulevées pendant la grève sur l'avenir
de cette industrie au Québec.

TESSON, Françoise
et al.
Collège Stanislas

La Genèse de l'état dans l'espace français médiéval

MOTS-CLÉS

histoire / moyen âge / Évrart de Conti

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche fondamentale subventionnée, effectuée en équipe, dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique (prévue pour 1991).

RÉSUMÉ

Dans le cadre de cette recherche, nous étudions le transfert du savoir de l'Université au milieu de la cour, notamment à travers les traducteurs royaux.

Nous nous intéressons à Évrart de Conti. Nous achevons l'édition critique de la *Glose des Échecs amoureux* et nous étudions sous divers aspects la traduction des Problèmes d'Aristote qu'il a réalisée. Le fait qu'on possède le manuscrit autographe permet d'étudier l'état de la langue et les méthodes de composition et de correction de l'auteur.

THÉROUX, Yvon R.
Collège André-Grasset

Examen analytique et critique du concept de sacré dans la littérature bioéthique contemporaine

MOTS-CLÉS

sciences religieuses / philosophie / bioéthique

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Projet de recherche fondamentale non subventionnée dont l'objet est disciplinaire et la méthode théorique(prévue pour 1991).

RÉSUMÉ

Sujet : l'examen analytique et critique du concept de sacré dans la littérature bioéthique contemporaine.

But : vérifier l'utilisation du concept de sacré comme dans les expressions «le caractère sacré de la vie», le «caractère sacré et inaliénable de la personne» telles que repérées dans les écrits de la bioéthique contemporaine... pour en examiner le ou les sens et leur(s) fondement(s) par la suite. Confronter le concept de «sacré» selon les sens, les significations antérieures dans l'Histoire de l'Humanité (chez les classiques du monde grec, chez les savants de l'Antiquité, de la période médiévale et les sens retenus à l'époque moderne. L'ambivalence du contenu profane ou religieux du concept de sacré. Qu'est-ce qu'il y a dernière les expressions (comme ci-haut mentionnées) (dans l'utilisation connue et apparemment de lieu commun aujourd'hui) contenant le concept de «sacré» aujourd'hui selon le volet médical, éthique ou juridique du corpus de la bioéthique ?

Méthodologie : relever les expressions contenant directement ou indirectement le concept de «sacré» (une équivalence ou un substitut), le cadrer dans son contexte précis et le comparer, si possible, aux sens et significations antérieures pour en relever l'exacte définition opérationnelle contemporaine.

Résultats: identifier, structurer et proposer une typologie du concept de sacré utilisé amplement dans la littérature bioéthique contemporaine pour en cerner la portée exacte avec ou sans une idéologie sous-jacente.

Conclusion : les influences judéo-chrétiennes et les influences séculières antérieures et postérieures au judéo-christianisme colorent-elles spécifiquement le concept de sacré amplement utilisé aujourd'hui dans la littérature bioéthique ?

TREMBLAY, Gilles
DUFRESNE, Jean-Pierre
CHARBONNEAU-COTÉ, Johanne
Collège Marie-Victorin

Tests de Reconnaissance des Acquis en Français dans les Instituts et Collèges du Québec (TRAFICQ)

MOTS-CLÉS

français / enseignement aux adultes / reconnaissance des acquis

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche-développement subventionnée effectuée en équipe dont l'objet est pédagogique et la méthode expérimentale (1990).

RÉSUMÉ

Nature et but du projet
Élaboration de tests standardisés permettant la reconnaissance des acquis extrascolaires en français de la clientèle adulte au collégial.

Étapes et méthodologie
Autour d'un chercheur principal et de deux assistants de recherche provenant du Collège Marie-Victorin, le projet a démarré en janvier 1987 par une phase de sensibilisation du milieu, ce qui a permis de constituer un comité consultatif comprenant plus d'une vingtaine de professeurs de français représentant différents établissements collégiaux du Québec. La phase suivante fut consacrée à l'établissement du profil des compétences attendues en français au collégial et a donné lieu à une vaste consultation auprès de l'ensemble des départements de français. Sur la base des tableaux de spécifications des épreuves, on procéda ensuite à la rédaction puis à la révision des items ainsi qu'à l'assemblage de la version expérimentale des épreuves. L'expérimentation s'est déroulée tout au long de l'année 1988-1989. Les différentes épreuves furent alors administrées, pour fins de standardisation, à plus de 1500 étudiants adultes répartis dans quarante collèges du Québec.

Résultats
La batterie de tests TRAFICQ comprend quatre instruments de mesure regroupés en paires de versions équivalentes, soit deux épreuves. Elle sert à définir, à l'échelle provinciale, une base méthodologique permettant la reconnaissance des acquis de formation extrascolaire en français au collégial. Plusieurs guides d'accompagnement ont été produits. La prochaine étape du projet concerne l'implantation des tests TRAFICQ dans l'ensemble des collèges du réseau. Un centre, appelé Centre TRAFICQ a été créé à cette fin et a son siège au Collège Marie-Victorin.

DIFFUSION

Manuel technique de la batterie de tests TRAFICQ - Rapport final, par Gilles Tremblay et Clément Dassa. Centre TRAFICQ, Collège Marie-Victorin (**85**).

TURCOTTE, Philippe
Collège Marie-Victorin

Intervention interculturelle

MOTS-CLÉS

culture / multiculturalisme / intervention sociale

CATÉGORIE DE RECHERCHE

Recherche subventionnée dont l'objet est pédagogique et la méthode dite de recherche-action (1990).

RÉSUMÉ

L'intervention auprès des adolescents n'a jamais été facile, elle l'est encore moins lorsqu'elle se double de problèmes multiculturels. L'école, les services sociaux sont ainsi confrontés à de nouveaux défis pour lesquels ils ne sont pas toujours préparés adéquatement.

Une équipe d'intervenants a donc décidé, dans le cadre d'un projet de recherche-action, d'investiguer les besoins des jeunes afin d'en arriver à proposer des solutions.

Les deux ouvrages publiés font surtout état de la problématique nouvelle avec laquelle les intervenants doivent composer dans une perspective résolument interculturelle. Compte tenu de l'ampleur du sujet, nous nous en sommes tenus à l'analyse des besoins des jeunes issus de la communauté haïtienne. Des publications sur l'histoire, la langue et la culture haïtienne ont été produites dans le cadre de cette recherche. La recherche se poursuit toujours et d'autres publications sont en préparation.

DIFFUSION

Action-jeunesse, Collège Marie-Victorin (15$).

INDEX DU RÉPERTOIRE

1 Noms et prénoms des chercheurs

JAUNEAU, Michelle r29
GAUDETTE, Roger r30
GAUDREAU, Jean-Pierre r30
GRATTON, Micheline r31
HUNTLEY MAYNARD, Jean r32
LAFORTUNE, Françoise r33
TESSON, Françoise r61
THÉROUX, Yvon R r62
TREMBLAY, Gilles r63
TURCOTTE, Philippe r64

2 Collèges de provenance

LÉVIS (Collège de)
MARIANAPOLIS
MARIE DE FRANCE (Collège)
MARIE VICTORIN (Collège)
MÉRICI (Collège)
NOTRE DAME DE FOY (Campus
QUÉBEC (Le Petit séminaire de
SAINT AUGUSTIN (Séminaire
SHERBROOKE (Séminaire de
STANISLAS (Collège

3. Mots-clés des recherches

administration r32, r47
administration pédagogique r46
affectivité r57
agression r24
algèbre r35
analyse organisationnelle r47
anglais r23, r46
APEO [illegible]
approche pragmatique [illegible]
argumentation [illegible]
Arrimage [illegible]
[illegible]
[illegible]
[